

LES JEUNES DE L'OPTI : PROFILS, PARCOURS ET ÉVALUATION DES PRESTATIONS

Karin Bachmann Hunziker
Eugen Stocker

165 / Septembre 2016



Unité de recherche pour le pilotage
des systèmes pédagogiques



REMERCIEMENTS

Nous remercions très chaleureusement tous les professionnels de l'Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle (OPTI), enseignants et conseillers en orientation, responsables régionaux, directeur, qui nous ont accueillis dans leurs locaux et accordé du temps dans un esprit d'ouverture et de confiance. Un merci tout particulier aux responsables pour leur soutien précieux dans l'organisation de nos différentes interventions auprès des professionnels et des élèves. Que soient également remerciés les élèves pour leur participation appliquée à notre enquête.

Nous remercions aussi tous nos collègues (Bruno Suchaut, Jean-Pierre Abbet, Patricia Pulzer-Graf, Karin Daepfen-Bengali et Sylvie Leuenberger Zanetta) qui nous ont accompagnés et apporté leur aide, à différentes étapes de cette recherche ainsi qu'à la rédaction du présent rapport.

REMARQUE

Dès la rentrée scolaire 2016, la dénomination de l'OPTI change et devient *l'École de la transition*. Notre étude portant sur l'OPTI selon son ancienne dénomination, nous l'avons conservée dans ce document.

*Dans le cadre des missions de l'URSP,
ses travaux sont publiés sous l'égide
du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.
Les publications expriment l'avis de leurs auteurs
et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	5
1.1	ORIGINE DU MANDAT DE RECHERCHE	5
1.2	PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE.....	5
1.2.1	<i>Objectifs et questions de recherche.....</i>	5
1.2.2	<i>Structure du document.....</i>	6
2	QUESTIONNEMENT SUR LA TRANSITION ET PRÉSENTATION DE L'OPTI.....	9
2.1	LA TRANSITION : DÉFINITIONS ET MISE EN RELATION AVEC LE SYSTÈME DE LA FORMATION EN SUISSE	9
2.2	EN TRANSITION VERS LES FORMATIONS DU SECONDAIRE II : UN ÉTAT DE LA SITUATION	10
2.2.1	<i>Situation actuelle de la transition et perspectives selon les statistiques fédérales....</i>	10
2.2.2	<i>L'apport des recherches menées en Suisse et dans le canton de Vaud sur la transition</i>	12
2.3	CONTEXTE DE FORMATION ET MESURES D'AIDE À LA TRANSITION DANS LE CANTON DE VAUD... 16	
2.3.1	<i>Les filières de la formation du secondaire II.....</i>	16
2.3.2	<i>Les différents types de mesures d'aide et leur organisation.....</i>	17
2.3.3	<i>Organisme pour le perfectionnement, la transition et l'insertion professionnelle</i>	18
3	DÉMARCHE ET MÉTHODE.....	25
3.1	DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE	25
3.1.1	<i>Données statistiques</i>	26
3.1.2	<i>Entretien avec le directeur et les responsables régionaux.....</i>	26
3.1.3	<i>Questionnaire auprès des jeunes.....</i>	26
4	CARACTÉRISTIQUES ET PROFILS DES JEUNES DE L'OPTI.....	29
4.1	CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES ÉLÈVES.....	29
4.1.1	<i>La répartition filles – garçons.....</i>	29
4.1.2	<i>Élèves selon la nationalité.....</i>	30
4.1.3	<i>Élèves selon l'âge</i>	31
4.2	SCOLARISATION DURANT L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'OPTI	32
4.3	COMPARAISONS ENTRE LES JEUNES DE L'OPTI ET LES AUTRES ÉLÈVES	34
4.3.1	<i>Voies suivies en scolarité obligatoire</i>	35
4.3.2	<i>Élèves selon l'âge en scolarité obligatoire (9^e).....</i>	35
4.3.3	<i>Résultats aux ECR de 8^e année en 2011-2012</i>	37
4.3.4	<i>Résultats aux examens de fin de scolarité (9^e année, 2012-2013)</i>	38
4.4	PARCOURS POSTOBLIGATOIRE DES ÉLÈVES DE LA VOLÉE 2012-2013.....	39
4.4.1	<i>Performances et parcours scolaires</i>	41
4.4.2	<i>Probabilité d'accès à l'OPTI.....</i>	42
5	L'OPTI DANS LE PARCOURS SCOLAIRE ET DE FORMATION DES JEUNES	45
5.1	PROJETS DE FORMATION DES JEUNES	45
5.1.1	<i>Projet de formation pour 2013-2014.....</i>	45
5.1.2	<i>Mesure de transition souhaitée</i>	47
5.2	REPRÉSENTATIONS DE L'OPTI PAR LES JEUNES.....	49
5.3	ATTENTES ET BESOINS DES JEUNES VIS-À-VIS DE L'OPTI	51
5.4	PROJETS PROFESSIONNELS ET ÉVOLUTION.....	53
5.4.1	<i>Projet professionnel en début d'année et fin d'année.....</i>	53
5.4.2	<i>Évolution du projet professionnel en cours d'année</i>	54
5.5	PROJET D'INSERTION APRÈS L'OPTI	56

5.5.1	<i>Situation lors de l'enquête</i>	56
5.5.2	<i>Présence d'un projet et accès à une formation certifiante</i>	57
5.6	SITUATION DES ÉLÈVES APRÈS LE PASSAGE À L'OPTI	59
5.6.1	<i>Départs avant la fin de l'année scolaire</i>	59
5.6.2	<i>Situation des jeunes à la fin de l'année scolaire 2013-2014</i>	61
5.6.3	<i>Passage de l'OPTI vers une formation postobligatoire</i>	63
5.6.4	<i>Probabilité d'accès aux formations postobligatoires</i>	64
5.6.5	<i>Accès aux formations postobligatoires, différences selon les sites</i>	66
5.7	SATISFACTION ÉPROUVÉE PAR LES JEUNES APRÈS UNE ANNÉE À L'OPTI	67
6	PRESTATIONS DE L'OPTI ET ÉVALUATION	69
6.1	PRESTATIONS MISES EN ŒUVRE À L'OPTI	69
6.1.1	<i>Description des prestations</i>	69
6.1.2	<i>Commentaires des professionnels sur les prestations et le travail d'articulation</i>	74
6.2	ÉVALUATION DES PRESTATIONS	77
6.2.1	<i>Le point de vue des jeunes</i>	77
6.2.2	<i>Le point de vue des professionnels</i>	89
7	L'OPTI : ADÉQUATION AUX BESOINS DES JEUNES ET PERSPECTIVES POUR LE FUTUR	95
7.1	L'ADÉQUATION DE L'OPTI ET DE SES PRESTATIONS AUX ATTENTES ET BESOINS DES JEUNES	95
7.1.1	<i>Mission 1 : le développement des connaissances et compétences scolaires, personnelles et sociales</i>	95
7.1.2	<i>Mission 2 : l'accompagnement dans la construction d'un projet professionnel</i>	97
7.1.3	<i>Mission 3 : l'aide pour une insertion durable</i>	98
7.1.4	<i>Autre mission : l'accueil des jeunes migrants</i>	98
7.1.5	<i>Le point de vue des enseignants et conseillers en orientation</i>	99
7.2	AVENIR ET ENJEUX POUR L'OPTI DU POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS	100
7.2.1	<i>La reconnaissance du travail réalisé à l'OPTI</i>	100
7.2.2	<i>La formation des enseignants</i>	100
7.2.3	<i>Le maintien des ressources</i>	101
7.2.4	<i>Les prestations en lien avec la transition et l'insertion</i>	101
7.2.5	<i>Le maintien d'une période de transition</i>	101
8	SYNTHÈSE ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE	103
8.1	PROFILS DES JEUNES FRÉQUENTANT L'OPTI	103
8.2	PLACE DE L'OPTI DANS LE PARCOURS DE FORMATION DES JEUNES	104
8.3	PRESTATIONS ET ÉVALUATION PAR LES INTÉRESSÉS	105
8.4	ADÉQUATION DES PRESTATIONS ET ENJEUX POUR L'AVENIR	106
8.5	ÉVOLUTION DEPUIS L'ÉTUDE DE 2004-2005	107
8.6	POUR CONCLURE	108
	BIBLIOGRAPHIE	111
	ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	115
	LISTE DES SCHÉMAS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX	117

1 INTRODUCTION

1.1 ORIGINE DU MANDAT DE RECHERCHE

Depuis le début des années 2000, les passages directs de la fin de l'école obligatoire vers une formation visant une certification du niveau secondaire II deviennent moins fréquents. En corollaire, davantage de jeunes optent pour des mesures de transition telles que celles dispensées par l'Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle (OPTI) – anciennement Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (professionnelle) – mis en place en 2003 pour faire face à cette situation¹. Outre les changements structurels intervenus sur le marché de l'emploi des pays occidentaux depuis maintenant un quart de siècle, et l'apparition d'un socle de chômage en Suisse et dans le canton de Vaud, différentes raisons sont évoquées dans les débats publics ou politiques pour expliquer ce phénomène : un décalage entre la demande et l'offre de places d'apprentissage, des connaissances insuffisantes des jeunes à la sortie de l'école obligatoire, leur manque de maturité et de projets professionnels, etc.

La Commission de gestion du Grand Conseil vaudois (COGES) s'est préoccupée de ce thème. Dans la partie de son rapport consacrée à l'OPTI, on peut en effet lire : « Un certain malaise existe car une partie des élèves de l'OPTI (environ 20%) ne sont pas là pour perfectionner leurs connaissances, mais sont davantage dans une optique préprofessionnelle [...] un pourcentage important d'élèves auraient les compétences pour être en apprentissage. [...] La question de l'orientation en amont reste primordiale. » (COGES, 2013, pp. 47-48). L'intention de la COGES semble claire. Il faut éviter que les mesures de transition deviennent pour trop d'élèves le prolongement « naturel » de la scolarité obligatoire, une sorte de dixième année scolaire (douzième année dans le nouveau système HarmoS).

Suite à une demande de la COGES, la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), dont dépend l'OPTI, a confié à l'URSP une étude portant sur les jeunes en formation dans cet organisme. Le mandat prévoit en particulier une identification des différentes populations d'élèves en fonction de leurs compétences et du choix (ou non-choix) les ayant amenés à fréquenter ses différents secteurs. La DGEP souhaiterait ainsi savoir pour quels élèves l'OPTI représente une solution adéquate. En conséquence et si nécessaire, elle pourrait être amenée à adapter les prestations de transition, selon les besoins des jeunes. Hormis de très brefs éléments contextuels indiqués en introduction de la problématique de la transition, notons que cette recherche n'a pas pour objet d'établir un lien entre besoins des jeunes, prestations de l'OPTI et caractéristiques structurelles ou conjoncturelles du marché de l'emploi et du « marché » des places d'apprentissage (l'évaluation de ces dernières ne relevant pas du mandat).

1.2 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

1.2.1 OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Sur la base de plusieurs sources d'information et de différentes démarches – revue de la littérature, recherche documentaire, données statistiques, enquête par questionnaire auprès des élèves, entretiens avec des responsables et professionnels de l'OPTI –, l'étude

¹ Depuis la rentrée scolaire d'août 2016, l'appellation OPTI est remplacée par celle d'École de la transition.

tente de répondre aux questions soulevées par le mandat en abordant les thématiques suivantes :

Caractériser la population de l'OPTI et mettre en évidence différents profils de jeunes

Est-ce que les jeunes de l'OPTI se distinguent sur un plan personnel et scolaire de l'ensemble des jeunes de leur âge ? Est-ce que les caractéristiques des jeunes qui fréquentent l'OPTI aujourd'hui sont les mêmes que celles observées dans une enquête précédente réalisée par l'URSP et concernant une volée antérieure (2004-2005) ?

Le genre, la nationalité et la filière suivie au secondaire I donneront une première indication du profil des jeunes. Les résultats scolaires des élèves de l'OPTI seront comparés aux résultats de l'ensemble des élèves de la même volée en 8^e et 9^e année (ancien système) et permettront ainsi de mieux interpréter les particularités des élèves de l'OPTI.

Mettre en évidence la place et le rôle assignés à l'OPTI par les jeunes

Quels sont les projets de formation des jeunes (intérêts pour des domaines professionnels et compétences perçues) ? Quels sont leurs besoins et attentes par rapport aux prestations de l'OPTI ? Quelles représentations ont-ils de cette institution ? Quelle évaluation font-ils de leur année passée à l'OPTI ? Quels sont leurs projets sur un plan professionnel pour « l'après-OPTI » ? Grâce à l'OPTI, peuvent-ils atteindre leurs objectifs, ou changent-ils de projet (plus réaliste) ?

Ces questions donneront des indications sur la capacité de l'OPTI à orienter les élèves.

Décrire les prestations offertes par l'OPTI et l'évaluation qu'en font les jeunes et les professionnels impliqués dans leur prise en charge

Quelles sont les prestations de l'OPTI en fonction des secteurs ? Pour quelle population ces prestations sont-elles prévues ? Quels sont les objectifs visés ? Quels sont les professionnels impliqués ? Comment décrivent-ils leur rôle et leurs prestations ?

Les élèves sont-ils satisfaits du choix du secteur qu'ils fréquentent ? Quelle est la pertinence d'une orientation immédiate des élèves de l'OPTI en secteurs ? Quelle évaluation les professionnels font-ils de leurs prestations, notamment sur la question de la mobilisation des jeunes autour de l'élaboration d'un projet professionnel et de l'insertion ?

Mesurer le degré d'adéquation entre, d'une part, les attentes et besoins des jeunes et, d'autre part, les prestations de l'OPTI

Y a-t-il des catégories de jeunes pour qui il existe un décalage entre les attentes et besoins qu'ils expriment et les prestations de l'OPTI ? Quelles sont les raisons pouvant être invoquées pour expliquer un tel décalage ?

Les raisons ayant amené les élèves à accéder à l'OPTI, mises en rapport avec les prestations offertes par ce dernier, donneront des renseignements sur le degré d'adéquation entre les attentes des jeunes et l'offre présente dans cet organisme.

1.2.2 STRUCTURE DU DOCUMENT

Après avoir exposé, sous l'angle de la recherche, la problématique liée à cette étude (à savoir celle de la transition), puis dépeint l'Organisme pour le perfectionnement scolaire,

la transition et l'insertion professionnelle (OPTI) (chapitre 2), le chapitre 3 présentera la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude. Le chapitre 4 se focalisera sur les jeunes fréquentant l'OPTI en décrivant leurs caractéristiques sociodémographiques et scolaires, puis en mettant en évidence leurs différents profils et parcours. Le chapitre 5 se centrera sur le parcours des jeunes après l'école obligatoire, en particulier durant l'OPTI mais aussi en termes d'accès à une formation postobligatoire. Le chapitre 6 abordera la question des prestations délivrées à l'OPTI; celles-ci seront tout d'abord décrites, avant que ne soient présentées les évaluations sur la base des avis des jeunes et des différents professionnels. Le chapitre 7 interrogera le degré d'adéquation de l'OPTI et de ses prestations aux besoins des jeunes ainsi que le point de vue des professionnels sur l'avenir de l'OPTI.

Enfin, les principales tendances des résultats de l'étude seront dégagées en guise de conclusion.

2 QUESTIONNEMENT SUR LA TRANSITION ET PRÉSENTATION DE L'OPTI

Suite à l'évolution défavorable de la conjoncture économique depuis les années 1990 dans les pays à économie de marché, des modifications substantielles ont vu le jour dans la structure du marché du travail dans différents contextes nationaux. Par rapport à la problématique de la transition I, ce point est particulièrement sensible en Suisse dans un système où la formation professionnelle qui suit directement la scolarité obligatoire repose sur un partenariat entre l'économie et les pouvoirs publics, et dépend de ce fait grandement de la capacité des entreprises à accueillir les jeunes. S'est produite, d'une part, une évolution démographique importante qui a favorisé un décalage entre l'offre et la demande en ce qui concerne le marché des places d'apprentissage et, d'autre part, un développement marqué du secteur tertiaire demandant des qualifications professionnelles élevées au détriment des secteurs primaires et secondaires. Ce second aspect a donc eu pour conséquence une augmentation de la demande en personnel qualifié, accompagnée d'une augmentation des exigences scolaires pour les jeunes désirant accéder à un apprentissage. Il s'ensuit que la poursuite de la formation après l'école obligatoire et l'acquisition d'un titre du secondaire II sont devenues progressivement la norme pour les jeunes en vue d'une insertion sur le marché du travail.

Ces quelques éléments de contexte peuvent expliquer que, progressivement au cours des années 1990, un nombre grandissant de jeunes peinent à s'insérer directement dans les formations certifiantes du secondaire II, à la fin de leur scolarité obligatoire. Pour pallier ce problème, des solutions dites « de transition » offrant des prestations (orientation, soutien scolaire ou encore aide à l'insertion) destinées à favoriser l'accès à la formation sont mises en œuvre depuis le début des années 2000.

C'est de ce faisceau d'éléments que naît une véritable problématique, celle de la transition, alimentée par des recherches réalisées dès cette époque. Parallèlement, un ensemble de réflexions ont été menées autour des politiques de formation dans le cadre de groupes nationaux ou cantonaux, réflexions qui ont pu faire évoluer ces politiques.

Une première partie de ce chapitre aborde la question de la transition en définissant, dans un premier temps, ses contours avant d'effectuer, dans un deuxième temps, un état des lieux de la recherche, en se focalisant sur la transition entre l'école obligatoire et les formations postobligatoires du secondaire II. Suivra, dans une deuxième partie de ce chapitre, une présentation détaillée de l'Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle (OPTI).

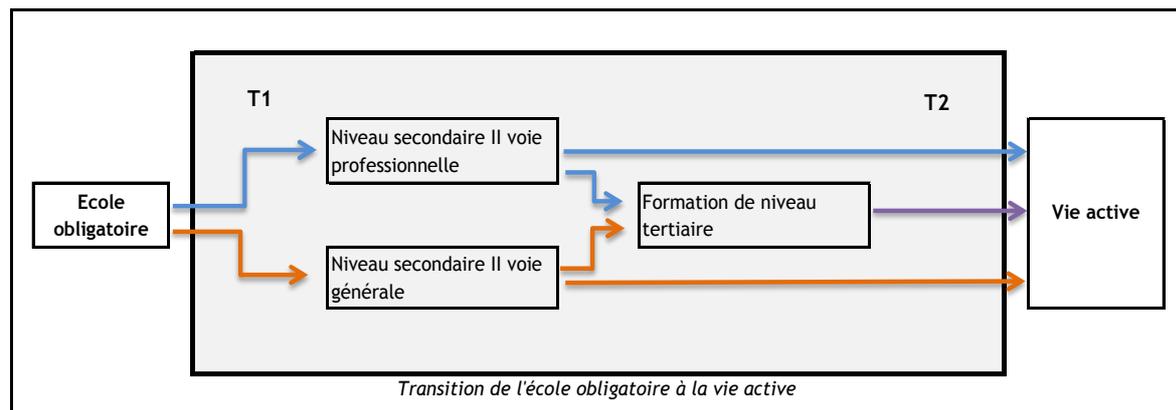
2.1 LA TRANSITION : DÉFINITIONS ET MISE EN RELATION AVEC LE SYSTÈME DE LA FORMATION EN SUISSE

Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la transition est une période qui commence à la première année d'âge, où au moins 75% de la population suit des études sans travailler, et prend fin lorsque 50% de la population travaille sans faire des études (Galley et Meyer, 1999). En Suisse, cette période commence vers 16 ans et prend fin vers 21 ans, avec une durée moyenne de six ans. Sur un plan plus existentiel, la transition prend en compte l'ensemble des expériences en lien avec la formation, l'emploi, les stages, le chômage, etc. – ainsi que l'enchaînement et l'enchevêtrement de celles-ci – auxquelles sont confrontés les jeunes après leur scolarité

obligatoire jusqu'à leur insertion sur le marché de l'emploi (Broucker, Gensbittel et Mainguet, 2000).

En Suisse, une distinction est opérée entre une première transition (appelée aussi transition 1, premier seuil de la transition) qui se situe entre la scolarité obligatoire et les formations de niveau secondaire II, et une deuxième qui marque le passage à la vie active (deuxième seuil). Le schéma suivant illustre la place de la transition dans le parcours menant de la fin de la scolarité obligatoire à l'entrée dans la vie active.

Schéma 1 : Situation de la transition dans le parcours de formation



La première transition (T1 dans le schéma), dont il sera question dans cette étude, examine la manière dont les jeunes parviennent à accéder aux deux grandes voies de la formation postobligatoire, à savoir la voie professionnelle et la voie générale.

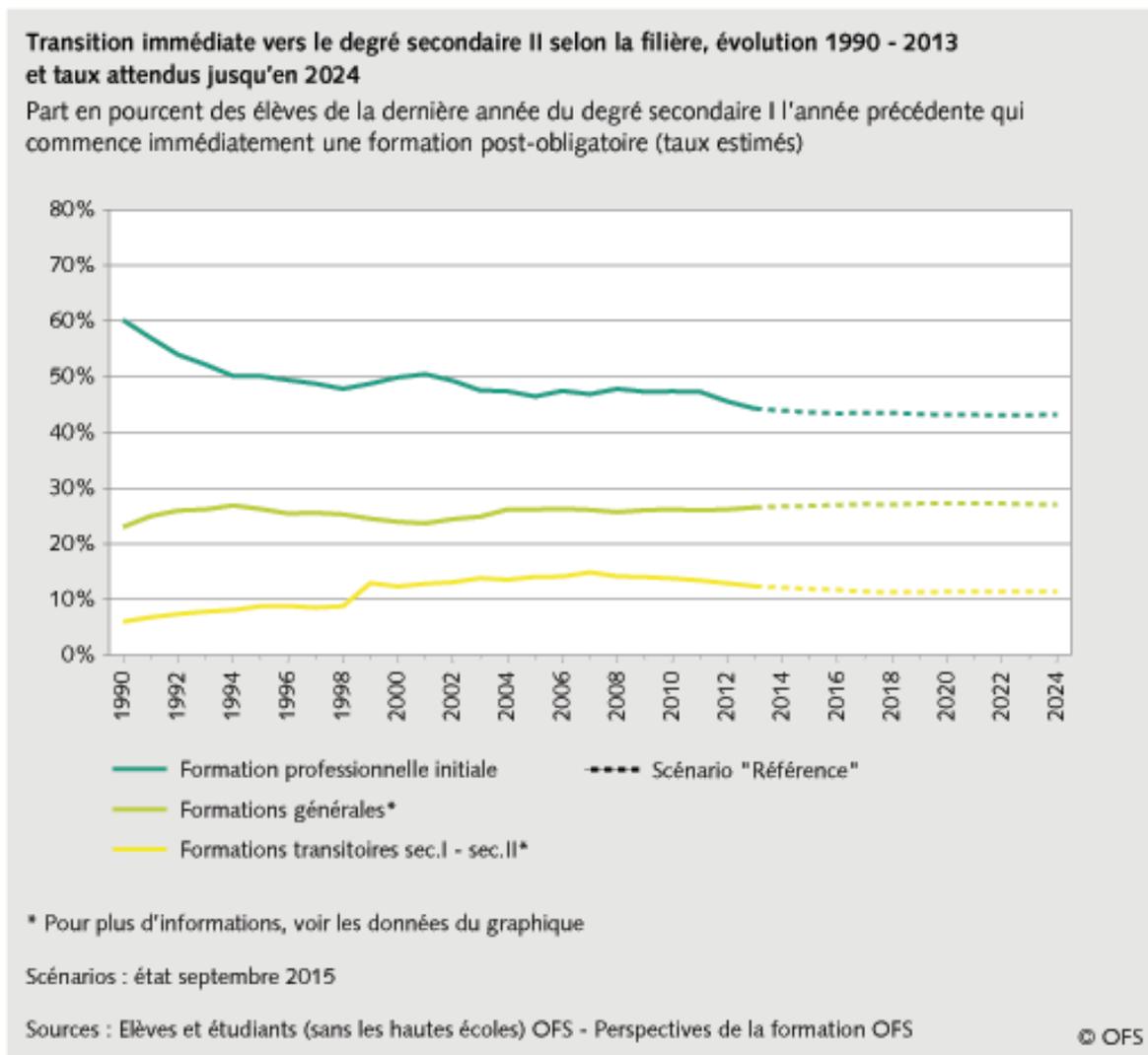
2.2 EN TRANSITION VERS LES FORMATIONS DU SECONDAIRE II : UN ÉTAT DE LA SITUATION

2.2.1 SITUATION ACTUELLE DE LA TRANSITION ET PERSPECTIVES SELON LES STATISTIQUES FÉDÉRALES

La transition vers le degré secondaire II est l'un des indicateurs utilisés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour l'analyse du système de formation suisse. Idéalement, les parcours de formation devraient « se dérouler de manière linéaire, sans rupture ni détour au moment de passer d'un degré au suivant. La transition entre les degrés secondaire I et II ne fait pas exception. D'un point de vue systémique, le passage de l'école obligatoire à une formation postobligatoire est considéré comme exemplaire lorsqu'il s'effectue de manière immédiate et directe ». Ainsi, « le taux de transition immédiate vers les formations certifiantes du degré secondaire II (formation professionnelle initiale, écoles de maturité gymnasiale et formation des enseignants, écoles de culture générale) représente de ce fait un indicateur d'un parcours sans accroc entre l'école obligatoire et une formation postobligatoire. Toutefois, il ne donne pas d'information qualitative sur ce passage. En effet, il ne dit pas dans quelle mesure la formation débutée correspond aux souhaits de l'élève ni si cette formation s'achèvera par un diplôme répondant à ses capacités »².

² Ces informations ainsi que le graphique présenté à leur suite ont été obtenus en mai 2016 sur le site de l'OFS à l'adresse www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.404301.4031.html

Graphique 1 : Taux de transition directe vers les formations du secondaire II



Le graphique 1 montre que, depuis les années 1990, le taux de transition immédiate vers la formation professionnelle initiale (courbe vert foncé) s'est globalement inscrit à la baisse, alors que pour les formations générales (courbe vert clair) il a évolué selon le schéma inverse. Entre 1990 et 1996, la part des transitions immédiates vers des formations certifiantes du secondaire II (formation professionnelle initiale en vert foncé plus formations générales en vert clair) a baissé pour tomber à 75%. Ce recul s'observe principalement pour le passage vers la formation professionnelle initiale, qui a souffert du ralentissement conjoncturel au début des années 1990. Le pourcentage des élèves qui ont passé immédiatement de l'école obligatoire à une formation générale a en revanche légèrement progressé. Globalement, le taux de transition immédiate vers le degré secondaire II a donc reculé de près de 6 points de pourcentage durant cette période.

Durant la même période, la proportion de jeunes qui ont suivi une formation transitoire (courbe jaune) a augmenté de 3 points de pourcentage, pour atteindre 12%. Depuis lors, les évolutions sont nettement moins marquées, les prévisions étant relativement stables jusqu'en 2024.

2.2.2 L'APPORT DES RECHERCHES MENÉES EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE VAUD SUR LA TRANSITION

Depuis les années 2000, de nombreuses recherches ou enquêtes ont été menées afin de documenter les modalités de transition vers la vie active. Différentes thématiques ont été développées par ce corpus de travaux au fil du temps (pour une revue de ces thèmes, voir par exemple Pagnossin et Armi, 2008). Il s'agit, notamment, des rôles et des fonctions des dispositifs d'aide à la transition (Galley et Meyer, 1999; Padiglia, 2005, 2007), des trajectoires de formation dans le postobligatoire (Amos, 2006; Amos *et al.*, 2003; Amos, Silver et Tomei, 2004; Bachmann Hunziker, 2008; Donati, 2000; Häfeli et Schellenberg, 2009), des processus à l'œuvre dans la transition (Zittoun et Perret-Clermont, 2001; Masdonati, 2006, 2007), des déterminants d'une insertion réussie (Broucker *et al.*, 2000; Bachmann Hunziker, 2007; Meyer, 2004; Moser, 2004, 2006; Perriard, 2005), des processus d'orientation et d'élaboration d'un projet professionnel (Evrard *et al.*, 2003; Rastoldo et Decarro, 2000; Rastoldo, Evrard et Amos, 2007). Plus récemment, deux études ont pris en considération l'ensemble des travaux réalisés en Suisse sur la transition pour, l'une, en proposer une synthèse (Egger, Dreher & Partner, 2007) et l'autre, une méta-analyse dans le but de mettre en lumière les facteurs de réussite de la transition (Häfeli et Schellenberg, 2009).

Dans le compte rendu des principales observations réalisées par ces travaux présenté dans cette section, une focalisation sera faite sur les éléments en lien avec la fréquentation d'un dispositif d'aide à la transition, objet de cette étude. Ainsi, seront abordées les thématiques relatives aux parcours effectués par les jeunes lors de la première transition, au type d'insertion réalisé après la fréquentation d'une solution transitoire et aux facteurs de réussite liés à une transition réussie.

Les parcours de transition

Première enquête menée en Suisse, l'enquête tessinoise a permis de suivre, à partir de 1992, le parcours postobligatoire d'environ 1500 jeunes, sur cinq ans dès la fin de leur scolarité obligatoire (Donati, 2000; Donati et Tocchetto, 2003). Une typologie des parcours montre que 54.9% des jeunes ne rencontrent aucune difficulté et effectuent de ce fait un parcours dit « linéaire continu ». Tous les autres jeunes sont confrontés à des difficultés telles que des réorientations, redoublements, ruptures de contrat, abandons, inactivité, chômage ou encore une entrée différée en formation; ainsi, 16.5% d'entre eux réalisent un parcours linéaire discontinu, 11.8% un parcours oblique continu ou discontinu. Et pas loin d'un dixième des jeunes cumulent les difficultés dans des parcours « par à-coups » ou « tourmentés ». Le recours à une solution transitoire concerne 5.3% des jeunes.

Menée à l'échelon national, l'enquête longitudinale sur les Transitions de l'école à l'emploi (TREE) a permis d'élargir les connaissances disponibles sur la transition à la vie active après l'école obligatoire³. Les résultats du premier volet de l'enquête mettent en évidence qu'une année après la fin de la scolarité obligatoire, 46% des jeunes suivent une formation professionnelle, 27% une formation générale, 23% une solution transitoire et 4% ne sont pas en formation. Deux ans après la fin de la scolarité obligatoire, 65% sont en formation

3 Méthodologiquement, l'enquête TREE s'appuie sur l'enquête PISA 2000 et son échantillon représentatif au plan national et au plan des régions linguistiques, constitué pour l'occasion. Environ 6000 jeunes ont été interrogés au printemps 2001, soit moins d'un an après leur sortie de l'école obligatoire, au moyen d'un questionnaire standardisé. Six enquêtes annuelles ont ensuite suivi jusqu'en 2007 (volets 2 à 7); un 8^e volet a eu lieu en 2010, soit dix ans après la fin de l'école obligatoire, et un 9^e volet en 2014 (Amos *et al.*, 2003; Keller, Hupka-Brunner et Meyer, 2010; Meyer, 2012; voir aussi le site <http://tree.unibas.ch/fr>).

professionnelle, 26% en formation générale, 5% dans une solution transitoire et 4% ne sont pas en formation. Encore une année plus tard, soit trois ans après la fin de l'école obligatoire, la proportion de jeunes ayant recours à une solution transitoire a encore diminué de moitié. Globalement, ce sont ainsi plus de sept jeunes sur dix qui ont accédé directement à la formation après l'école obligatoire alors qu'environ deux sur dix y ont accédé indirectement, après une solution transitoire ou une période sans formation (Amos *et al.*, 2003).

C'est la première enquête qui montre, à l'échelon national, l'ampleur du recours aux solutions transitoires. En prenant en compte tant les solutions de type scolaire (10^e année, semestre de motivation, préapprentissage) qu'extrascolaires faiblement institutionnalisées (stages, séjours linguistiques, etc.), elle montre que « l'entrée indirecte dans les formations certifiantes du degré secondaire II est devenue un phénomène de masse » (Amos *et al.*, 2003, p. 101).

Dans le canton de Vaud, l'enquête « choix 2010 » montre que le recours à une mesure d'aide à la transition concerne, globalement, un jeune sur cinq : 19.6% en 2005, 21.6% en 2010 et 19% en 2015 (Gondoux Freléchoux, 2011; Statistique Vaud, 2016).

Quelle insertion après une solution de transition ?

Dans l'enquête TREE, l'analyse des parcours de formation sur deux ans montre que globalement, après une solution transitoire, 65% des jeunes ont rejoint la formation professionnelle et 6% ont accédé à une formation générale; mais 21% étaient encore dans une solution transitoire et 5% étaient sans formation. Le taux d'insertion dans la formation postobligatoire est toutefois meilleur après une solution transitoire de type scolaire (environ 75%) qu'après une autre solution transitoire (64%); la poursuite du recours à une solution transitoire est en effet plus fréquent après une solution transitoire faiblement institutionnalisée (31%) qu'après une solution de type scolaire (18%) (Amos *et al.*, 2003).

Le recours à une solution d'aide à la transition a également des effets bénéfiques à long terme; en effet, le risque de se retrouver sans diplôme postobligatoire est moindre pour les jeunes ayant bénéficié d'une solution de transition, par rapport à ceux qui sont restés sans formation (Bertschy, Böni et Meyer, 2007).

Quelques études, focalisées sur le type d'insertion faisant suite à la fréquentation d'un dispositif d'aide à la transition déterminé, mettent en évidence une certaine variabilité sur ce point.

Six mois après un préapprentissage, Kiener (2005) relève qu'à peine plus de la moitié des jeunes (53%) avait commencé une formation : 13% étaient en formation élémentaire, 33% effectuaient un apprentissage en trois ans et 7% un apprentissage en quatre ans. Emmenegger et Schneider (2006), examinant les perspectives d'insertion des préapprennis dans le canton de Vaud, observent que 30% d'entre eux avaient terminé (ou étaient en train de terminer) un apprentissage, cinq ans après leur préapprentissage, et 11% avaient obtenu une attestation de formation élémentaire; c'est ainsi plus de la moitié des jeunes qui a échoué son insertion dans la formation professionnelle, soit parce que ces jeunes avaient rompu leur contrat d'apprentissage (29%), soit parce qu'ils n'avaient rien entrepris en matière de formation (30%). Dans son étude sur des jeunes ayant fréquenté une structure de préformation et préapprentissage, Zittoun (2006) rapporte que, selon certains membres de l'équipe d'encadrement, 80% des jeunes seraient parvenus à entrer en apprentissage; et parmi eux, 80% auraient réussi leur formation et obtenu leur CFC.

Après un semestre de motivation (SeMo), près de deux cinquièmes des jeunes accèdent à une formation certifiante du secondaire II (38%), 3% se dirigent vers l'emploi et un quart prolonge le recours à une solution transitoire (18% restent au SeMo, 6% optent pour des solutions faiblement institutionnalisées) (Aeschbach, Villiger et Benelli, 2013).

À Genève, une comparaison entre deux dispositifs de transition met en évidence des destinées contrastées. Après la fréquentation du Centre de transition professionnelle (CTP), la moitié des jeunes parvient à intégrer directement une formation, menant au certificat fédéral de capacité dual (CFC) ou à une attestation fédérale de formation élémentaire (AFP), alors que l'autre moitié n'est plus scolarisée une année plus tard, momentanément ou définitivement. Sept ans plus tard, la proportion des diplômés s'élève à 34%, 9% étant toujours en formation et 57% ayant décroché avant d'entreprendre une formation ou pendant celle-ci. Après une mesure de transition de type scolaire (classes préparatoires à l'école de culture générale ou de commerce), le taux d'insertion est plus élevé. Environ 65% à 70% des élèves sont en formation, mais les réorientations sont nombreuses dans les années qui suivent. À l'inverse, les autres jeunes ont quitté momentanément ou définitivement le système de la formation genevoise (Hrizi, Mouad, Petrucci et Rastoldo, 2014).

Après avoir fréquenté une solution transitoire de type scolaire dans le canton de Vaud, près de trois quarts des jeunes sont parvenus à accéder directement à une formation postobligatoire (72.6%). Si près de 75% réalisent un parcours linéaire continu sur deux ans, 11% sont confrontés à un redoublement et 3.4% changent de situation; ces deux événements n'ont pas d'impact sur la poursuite de la formation, ce qui n'est pas le cas après une interruption de la formation (11%) puisque seul un jeune sur cinq parvient à rester dans le système de la formation (Bachmann Hunziker, 2006).

Parmi les jeunes n'ayant pas intégré la formation postobligatoire directement après la solution transitoire, un peu plus de la moitié entame une formation de manière différée. Une année encore plus tard, 48.2% poursuivent leur formation, 9% sont en voie de débiter la leur alors que 42% n'y ont toujours pas accédé (Bachmann Hunziker, 2008).

Gondoux Freléhoux (2011) s'est intéressée au projet de formation postobligatoire envisagé à l'issue de trois dispositifs d'aide à la transition proposés dans le canton de Vaud: l'Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle (OPTI), le SeMo et un préapprentissage. À l'issue de ces mesures, les débouchés sont multiples. Le principal concerne près de deux tiers des jeunes qui se dirigent vers la formation professionnelle (63%); cette proportion s'élève à 83.3% après un SeMo, 64% après un préapprentissage et 60% après l'OPTI. Plus de neuf jeunes sur dix effectuent un apprentissage menant à un CFC: 95.8% pour l'OPTI, 92.7% pour le SeMo et 87.7% pour le préapprentissage. En corollaire, le taux d'apprentissage menant à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou élémentaire (AFE) est plus élevé après un SeMo ou un préapprentissage (7.3% et 12.3%) qu'après l'OPTI (4.2%). En 2015, l'accès à une formation professionnelle paraît plus difficile, sauf après un préapprentissage; il concerne en effet 57% des jeunes de l'OPTI, 47% de ceux du SeMo et 66% des préapprenants (Statistique Vaud, 2016).

Après une solution transitoire, l'engagement dans une nouvelle mesure de transition (de type scolaire ou faiblement institutionnalisée) n'est pas rare; elle concerne pas loin d'un jeune sur cinq (19.4%), cela plus fréquemment après l'OPTI ou un préapprentissage (20.1% et 18.7%) qu'après un SeMo (6.4%). Quelques élèves se dirigent vers la poursuite des études (2.9% après l'OPTI, moins de 1% après un SeMo ou préapprentissage) et un dixième des jeunes est sans formation ou activité connue (10% après l'OPTI ou un

préapprentissage, 7.2% après un SeMo) (Gondoux Freléchoux, 2011). Le recours à une autre solution d'aide à la transition a augmenté en 2015 : il concerne désormais 27% des jeunes de l'OPTI et 30% de ceux du SeMo; il a en revanche diminué après un préapprentissage (12%) (Statistique Vaud, 2016).

Facteurs de risque et de réussite dans la transition

Différentes études ont mis en évidence que les difficultés de transition (notamment au premier seuil) étaient plus marquées chez les jeunes de sexe féminin, d'origine étrangère et de milieu socioéconomique plutôt bas; un parcours scolaire dans une filière à exigences élémentaires et des compétences en lecture limitées s'avèrent également défavorables (Amos *et al.*, 2003; Bachmann Hunziker, 2007; Meyer, 2004; Meyer, 2005).

Plus récemment, Häfeli et Schellenberg (2009) ont entrepris une réflexion plus large sur l'ensemble des facteurs pouvant favoriser la réussite de la transition. Sur la base d'une méta-analyse portant sur une soixantaine d'enquêtes et projets menés en Suisse (à l'échelon national ou cantonal), les auteurs mettent en évidence des facteurs de réussite se rapportant à trois domaines d'influence, le microsystème (famille et cercle resserré), le mésosystème (école, loisirs, groupes de pairs, etc.) et le macrosystème (démographie, économie, politique, administration). En tout, selon les études prises en compte, pas loin de 50 facteurs influencent le développement professionnel et la réussite de la transition, ce qui reflète, selon les auteurs, la réalité dans toute sa complexité. Situés à différents niveaux, ils concernent la personne elle-même, la famille, l'école et les enseignants, l'entreprise et les formateurs, les offres de consultation et d'intervention, les loisirs et les pairs, la société.

- Les caractéristiques touchant la personne propres à favoriser la transition sont le fait d'être un homme, en bonne santé avec un comportement peu préjudiciable vis-à-vis de celle-ci, avec de bonnes compétences scolaires, des manières et qualités « compatibles » avec l'entreprise, de bonnes compétences communicationnelles et sociales, des intérêts professionnels clairs, tout en conservant une certaine souplesse dans la recherche d'une place d'apprentissage et une bonne estime de soi.
- Les facteurs liés à la famille concernent principalement la couche sociale dont est issu le jeune, la situation sociale de la famille, la nationalité suisse ou le statut de *secondo*, un style éducatif favorisant l'autonomie, de bonnes relations parents-enfant et des aspirations élevées de la part des parents concernant la formation.
- Par rapport à l'école et aux enseignants, on note le fait d'avoir fréquenté une filière exigeante et d'avoir accédé directement au secondaire II, d'avoir reçu des cours d'information scolaire et professionnelle appropriés et d'être en contact avec l'économie et le monde du travail. Du côté des enseignants est notamment relevé le fait qu'ils travaillent en réseau.
- En ce qui concerne la société, outre la présence de conditions économiques favorables, les facteurs les plus influents concernent la présence de places d'apprentissage ou d'offres de formation qualifiantes, notamment pour les jeunes les plus faibles, d'un marketing des places d'apprentissage et d'une perméabilité entre les systèmes et niveaux de formation.
- Par rapport à l'entreprise et aux formateurs, relevons l'effet d'un haut niveau d'exigences professionnelles, la diversité des contenus et méthodes, les bonnes relations avec les formateurs et les compétences pédagogiques de ceux-ci.

- La dimension des loisirs et des pairs est moins explorée mais les travaux font émerger l'influence d'un aménagement actif des loisirs, la participation à un groupe structuré et la présence de comportements respectueux entre pairs.

La réussite de la transition et du développement professionnel doit se comprendre comme le produit de divers systèmes d'influence et ne se réduit donc pas à quelques conditions déterminantes. Une clarification est nécessaire pour mieux comprendre quels sont les facteurs de risque et les facteurs de protection au niveau de la personne, de son environnement proche et éloigné.

Les recherches spécifiquement vaudoises

Dès 2004, différentes recherches sur les jeunes en transition ont été menées dans le canton de Vaud, notamment à l'URSP (Bachmann Hunziker, 2007, 2008); elles ont accompagné la création de l'OPTI. Un premier volet s'est intéressé aux profils, attentes et projets des jeunes fréquentant cet organisme, alors qu'un deuxième volet se focalisait sur le devenir professionnel de ces jeunes, une fois effectuée leur année de transition dans cette institution. Les principaux constats de ces recherches sont les suivants :

- Les jeunes fréquentant l'OPTI présentent un profil général qui correspond à celui des jeunes en transition observés dans l'enquête TREE. Toutefois, les jeunes de l'échantillon vaudois présentent également une certaine diversité de profils dès lors que l'on tient compte du secteur fréquenté. Des différences existent notamment en ce qui concerne la nationalité, le sexe, le niveau scolaire, les représentations de l'OPTI et les attentes à l'égard de cette structure.
- Les jeunes expriment des avis plutôt positifs à l'égard de l'OPTI, même s'ils se montrent un peu plus critiques en fin d'année de formation. Ces évaluations globalement positives s'accompagnent, dans trois quarts des cas, d'un sentiment de satisfaction générale qui porte principalement sur les relations entre pairs, les stages, les options préprofessionnelles et les visites professionnelles.
- Rares sont les jeunes qui n'ont pas de projet professionnel en entrant à l'OPTI. Pourtant, quelques mois plus tard, ils sont nombreux à avoir modifié leur projet initial. Ces changements reflètent souvent une révision à la baisse des ambitions professionnelles, qui peut s'interpréter comme une orientation réalisée avec davantage de réalisme et de pragmatisme.

2.3 CONTEXTE DE FORMATION ET MESURES D'AIDE À LA TRANSITION DANS LE CANTON DE VAUD

2.3.1 LES FILIÈRES DE LA FORMATION DU SECONDAIRE II

Après six années d'école obligatoire, précédées ou non de deux années de cycle initial, les élèves du système scolaire vaudois sont orientés dans des voies distinctes dans lesquelles ils terminent leur scolarité obligatoire⁴. Actuellement, deux voies sont proposées, mais les jeunes dont il sera question dans cette étude ont été scolarisés dans l'ancien système scolaire qui en comportait trois : la voie secondaire à option (VSO) qui correspond à la filière la moins exigeante, la voie secondaire baccalauréat (VSB) à la plus exigeante, la voie

4 Une réorientation est possible en fonction des résultats.

secondaire générale (VSG) se situant entre les deux⁵. L'obtention du certificat d'études spécifique à chaque voie marque la fin de la scolarité obligatoire (ou secondaire I) et détermine en grande partie les possibilités de formations postobligatoires (ou secondaire II).

Au terme de leur scolarité obligatoire, les jeunes peuvent poursuivre leur formation dans deux systèmes différents : le système de la formation professionnelle et celui de la formation générale. Ces deux systèmes offrent différentes filières de formation et différents titres :

- La filière professionnelle propose des formations initiales en entreprise (apprentissage dual) ou en école professionnelle d'une durée de deux à quatre ans. La formation en deux ans s'achève en règle générale par un examen qui donne droit à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Quant à la formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans, elle conduit à l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC). Ce dernier permet d'exercer une activité professionnelle ou de poursuivre une formation professionnelle supérieure (école supérieure, brevet, maîtrise). L'accès aux hautes écoles supérieures (HES) est possible avec une maturité professionnelle qui peut être obtenue parallèlement au CFC ou après. Les titulaires d'une AFP peuvent poursuivre leur formation afin d'obtenir un CFC.
- La formation générale peut s'effectuer au Gymnase dans une école de maturité en vue de l'obtention du certificat de maturité, ou dans des écoles de culture générale ou de commerce. Ces dernières dispensent, dans la perspective de formations professionnelles ultérieures, une culture générale étendue plus proche des réalités professionnelles que celle dispensée par la maturité gymnasiale. L'école de culture générale ou de commerce conduit respectivement à un certificat de culture générale ou à un diplôme de commerce; après une année supplémentaire, il est possible d'obtenir un CFC, ou une maturité professionnelle ou spécialisée.

2.3.2 LES DIFFÉRENTS TYPES DE MESURES D'AIDE ET LEUR ORGANISATION

L'OPTI est la principale mesure de transition mise en œuvre dans le canton de Vaud dans la mesure où elle est celle qui accueille le plus grand nombre de jeunes. Toutefois, il existe un nombre non négligeable de mesures qui peuvent être classées en fonction de leur objectif principal, de la population visée et de leur durée. Très schématiquement, certaines mesures sont centrées sur :

- le perfectionnement scolaire : c'est le cas, par exemple, des différents secteurs de l'OPTI ou des cours d'appui pour apprentis;
- la pratique : les préapprentissage par exemple;
- l'insertion professionnelle avec notamment les semestres de motivation;
- le coaching, l'aide ou le conseil, avec des mesures telles que Jet Service, Start'Up, etc.;
- l'insertion sociale : les mesures Renfort, BIP-Jeunes Sévelin, Starter, Coaching Ado, etc. (pour une description de ces mesures, voir Bachmann Hunziker, 2012).

⁵ Les voies ont été réorganisées avec la mise en vigueur de la nouvelle loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire (LEO); la voie générale (VG) avec un enseignement à niveau dans certaines branches a remplacé les voies VSG et VSO.

Certaines mesures sont à plein temps (surtout celles centrées sur le perfectionnement scolaire et sur la pratique) alors que d'autres sont à temps partiel (plutôt celles qui visent l'insertion professionnelle ou qui offrent du coaching, aide ou conseil). Par ailleurs, certaines d'entre elles sont destinées à des jeunes de 15 à 18 ans alors que d'autres visent aussi des jeunes adultes.

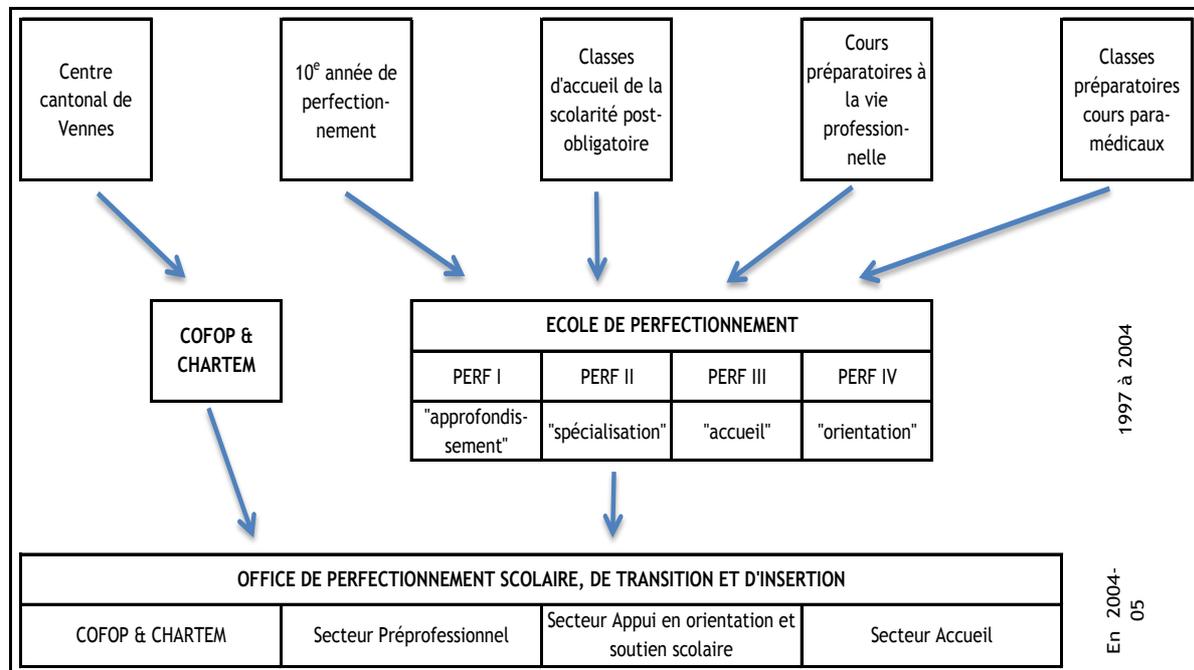
En 2008 apparaît, dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de *Case management pour la formation professionnelle*, une nouvelle structure, les Guichets de la transition I, chargée de centraliser les demandes de mesure de transition des écoliers sans solution au terme de leur scolarité obligatoire ainsi que d'accueillir les apprentis et gymnasiens en rupture de formation ou tout autre jeune demandant un soutien en matière d'orientation et d'insertion⁶. Un des effets de cette structure, dans sa mission d'orientation du « bon » jeune dans la « bonne » mesure (c'est-à-dire celle qui correspond à ses besoins ou sa demande), consiste à avoir initié un questionnement sur l'identité des organismes dispensant des prestations de transition et sur les spécificités des mesures elles-mêmes.

2.3.3 ORGANISME POUR LE PERFECTIONNEMENT, LA TRANSITION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Avant la création de l'OPTI

L'Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (professionnelle) (OPTI) est une structure instituée en 2003 par décision du Conseil d'Etat. Instituée mais pas créée ex nihilo ! Le schéma 2 illustre le fait que c'est là le résultat de réunions successives de structures ayant des origines parfois lointaines et fort différentes.

Schéma 2 : Les différentes structures réunies pour former l'OPTI



6 Ce nouveau dispositif et les jeunes qui y ont recours ont été décrits dans une précédente publication (Bachmann Hunziker, 2012).

Le Centre cantonal de Vennesses est une structure dont l'histoire, presque bicentenaire, retrace la prise en charge des jeunes délinquants (Heller, 2012). D'abord Discipline des Croisettes (dès 1846), puis Ecole de la réforme (1901), l'institution conserve une approche disciplinaire (elle est vue comme le « bain » des enfants) jusqu'à ce qu'une juridiction pénale des mineurs voie le jour en 1942. Dès lors l'institution change de nom en devenant la Maison d'éducation de Vennesses et cherche à évoluer vers des pratiques davantage axées sur l'éducation. Après quelques aléas, l'institution évolue vers une structure parascolaire (abandon de l'internat) destinée à la formation professionnelle des mineurs délinquants dans le cadre du Centre d'orientation et de formation professionnelles (COFoP)⁷.

La 10^e année de perfectionnement accueille sa première volée durant l'année scolaire 1991-1992. À l'origine, il s'agissait d'une 10^e année facultative de scolarité destinée à des élèves motivés à se perfectionner en vue d'une insertion en apprentissage. Elle devait aussi permettre à des jeunes encore indécis d'opérer un choix professionnel. En lien avec ces deux objectifs sont présents des principes tels que la non-linéarité des programmes, l'enseignement par niveaux, le travail sur le savoir-être et le développement de la personnalité. Le programme est axé sur le perfectionnement scolaire avec une priorité pour l'enseignement des langues étrangères et, dans une moindre mesure, le français et les mathématiques. Une ouverture sur le monde professionnel existe par le biais de visites d'entreprises, de stages d'information et de la contribution de conseillers en orientation (Landenbergue, 1991).

Les classes d'accueil de la scolarité postobligatoire (CASPO) ont été créées à titre expérimental en 1990. Situées à Lausanne, elles ont tout d'abord été placées sous la double responsabilité de la Direction des écoles de Lausanne pour leur organisation et d'une commission cantonale (le Conseil de surveillance des CASPO) pour l'encadrement des classes et plus généralement l'évaluation de l'expérience. Cette dernière s'avérant positive, les CASPO acquièrent un statut officiel dès 1993. Elles sont rattachées à un établissement scolaire lausannois tout en dépendant du Service de l'enseignement secondaire du DIPCS⁸. Accueillant des jeunes de 16 à 19 ans domiciliés dans l'ensemble du canton, elles proposent une grille horaire de 36 périodes par semaine (au minimum 13 heures sont dédiées au français langue 2). La formation dure une année et inclut la contribution d'un conseiller en orientation (Durussel, Corbaz, Raimondi et Schaller, 2012).

Les cours de préparation à la vie professionnelle (CPVP) ont été créés en 1993. Fonctionnant sur la base d'un partenariat privé-public, ils avaient pour objectif d'accueillir les jeunes sans débouché professionnel au terme de leur scolarité obligatoire. Enfin, les cours préparatoires aux écoles de personnel paramédical (CPP), rattachées dès 1986 au Service de l'enseignement secondaire, dispensaient un enseignement ad hoc (biologie, chimie, mathématiques, français, etc.) d'une année à des jeunes se destinant aux écoles de la santé mais n'ayant pas suivi de cursus gymnasial.

Ces quatre dernières structures sont regroupées en 1997 pour former l'École de perfectionnement (Condoux, 1997); elles conservent toutefois leurs caractéristiques propres au travers de quatre types de perfectionnement :

7 Le COFoP est un lieu d'orientation et de formation destiné à des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle en raison de lacunes scolaires, de problèmes comportementaux, de difficultés de communication ou autres. Le COFoP comprend également un secteur de préformation avec le Centre horizon d'activités et de relais-transition Ecole-métier (CHARTEM) qui forme des préapprentis et les Ateliers d'orientation professionnelle.

8 Il s'agit du Département de l'instruction publique et des cultes, actuellement Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).

- Le perfectionnement de type « approfondissement » destiné aux élèves de VSO qui, après avoir obtenu leur certificat de l'école obligatoire, souhaitent compléter leurs connaissances en vue d'une formation professionnelle. L'âge maximum est fixé à 18 ans et des démarches en vue d'une insertion dans la formation professionnelle doivent déjà avoir été réalisées.
- Le perfectionnement de type « spécialisation » dispensant des connaissances spécifiques à des élèves, titulaires du certificat de la voie secondaire générale, ayant pour projet une formation dans le domaine de la santé. Des démarches en vue d'une insertion dans la formation professionnelle doivent avoir été effectuées.
- Le perfectionnement de type « accueil » réservé aux élèves non francophones de plus de 16 ans (et au maximum 20 ans révolus), ne pouvant pas être intégrés dans une classe de la scolarité obligatoire en raison de leurs connaissances en français insuffisantes, en vue d'une formation professionnelle, d'une insertion dans le monde du travail ou de la poursuite d'études.
- Le perfectionnement de type « orientation » concerne des élèves (maximum 18 ans) qui ont terminé leur scolarité obligatoire mais ne sont pas admissibles au premier type de perfectionnement, et qui n'ont pas trouvé de place dans la formation professionnelle. La prise en charge proposée a pour but de favoriser l'accès à une formation professionnelle ou au monde du travail.

La dotation horaire correspond en principe à celle des établissements scolaires de la scolarité obligatoire; les plans d'études et programmes sont fixés par le Département. Les élèves du perfectionnement « accueil » et « orientation » sont pris en charge par des équipes pluridisciplinaires et bénéficient de mesures particulières d'encadrement sur les plans de l'orientation professionnelle, de la santé et de l'assistance sociale. Les horaires, programmes et moyens d'enseignement sont adaptés aux élèves et à leurs besoins, tout comme les exigences en matière d'acquisition scolaire.

Création et évolution de l'OPTI

Dès la rentrée scolaire d'août 2004, l'École de perfectionnement et le COFoP sont réunis sous la dénomination d'Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (professionnelle) (OPTI). Par rapport à l'École de perfectionnement, trois éléments caractérisent principalement l'OPTI. Le premier est son orientation vers la pratique (au travers du travail en atelier ou de la réalisation de stages par exemple), ceci afin de marquer une rupture avec l'école obligatoire. Le deuxième préconise la prise en compte des projets professionnels et du niveau scolaire des jeunes pour les orienter dans un secteur de l'OPTI. Et le troisième repose sur l'intervention de psychologues conseillers en orientation dans le travail d'élaboration d'un projet professionnel (par le biais de coaching, d'entretiens, de visites sur les lieux de stage, etc.). Compte tenu des particularités des jeunes, différentes possibilités leur sont proposées :

- Les secteurs préprofessionnels offrent aux jeunes qui ont déjà un projet professionnel des cours spécifiques en rapport avec le champ professionnel choisi à côté du programme commun (lequel comporte un enseignement à niveau dans certaines matières). Les secteurs sont les suivants : art et artisanat, alimentation (métiers de la bouche), bâtiment (construction et dessin), gestion et vente, technologie et industrie, santé et social.
- Le secteur Appui en orientation et Soutien scolaire (SAS) est destiné à des élèves qui sont en recherche d'orientation et qui présentent des difficultés scolaires. L'accent est mis, d'une part, sur un accompagnement renforcé au niveau de

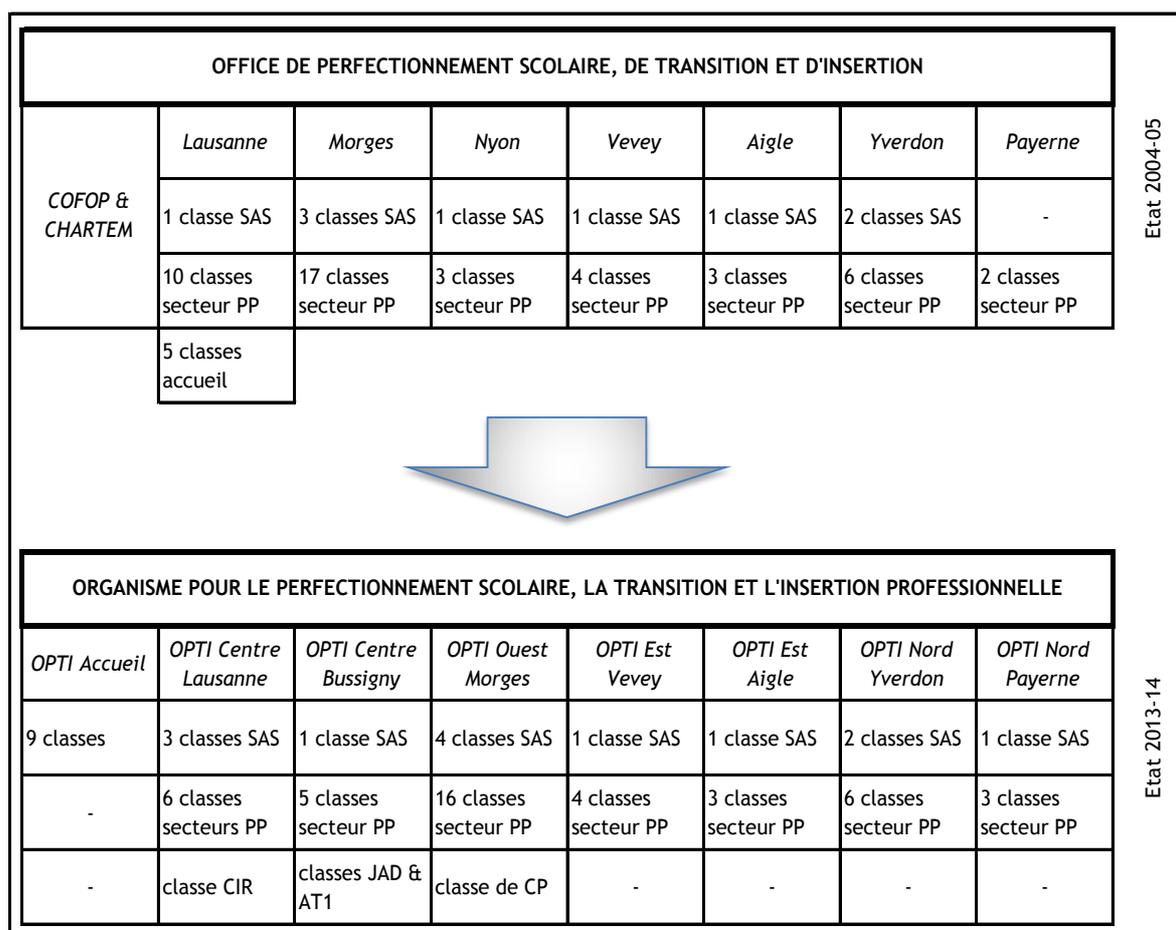
l'orientation professionnelle, afin de construire un projet à la fois réaliste et réalisable; d'autre part, un travail scolaire, principalement axé sur les compétences de base en français, mathématiques et connaissances du monde actuel, est proposé pour permettre aux jeunes de se présenter aux examens d'admission des écoles professionnelles.

- Le secteur Accueil s'adresse à des jeunes arrivés récemment en Suisse et dont les connaissances de français ne sont pas suffisantes pour débiter une formation professionnelle ou poursuivre des études. Le programme comporte du français, des mathématiques et d'autres branches utiles à leur orientation et intégration. Pour les jeunes arrivés en cours d'année scolaire, des cours préparatoires, axés exclusivement sur le français et les mathématiques, sont organisés.

Au sein de la structure OPTI, le COFoP conserve un fonctionnement relativement autonome.

Différentes modifications affectant l'OPTI sont intervenues depuis 2004. Le schéma 3 décrit la structure telle qu'elle était à son origine (2004-05) et au moment de notre enquête (2013-14)⁹.

Schéma 3 : Évolution de la structure OPTI en 9 ans (2004-2005 à 2013-2014)



9 Rappelons que l'OPTI évolue encore et devient École de la transition depuis août 2016.

Le plus important changement survenu à l'OPTI depuis sa création est l'adaptation de sa structure, en 2008, en dissociant son rôle de gestion d'une institution d'avec son rôle de pilotage de la politique publique de la transition entre la scolarité obligatoire et la formation postobligatoire. La dénomination d'« organisme » (plutôt qu'« office ») correspond à son rôle désormais circonscrit d'école; autrement dit de prestataire de mesures de transition, au même titre que les autres institutions de la transition.

Découlant de cette évolution, le COFoP s'autonomise en devenant une école professionnelle à part entière. L'OPTI se restructure par le regroupement des différents sites en cinq régions : les OPTI Nord, Est, Ouest, Centre et le secteur Accueil représentant une région, compte tenu de ses spécificités.

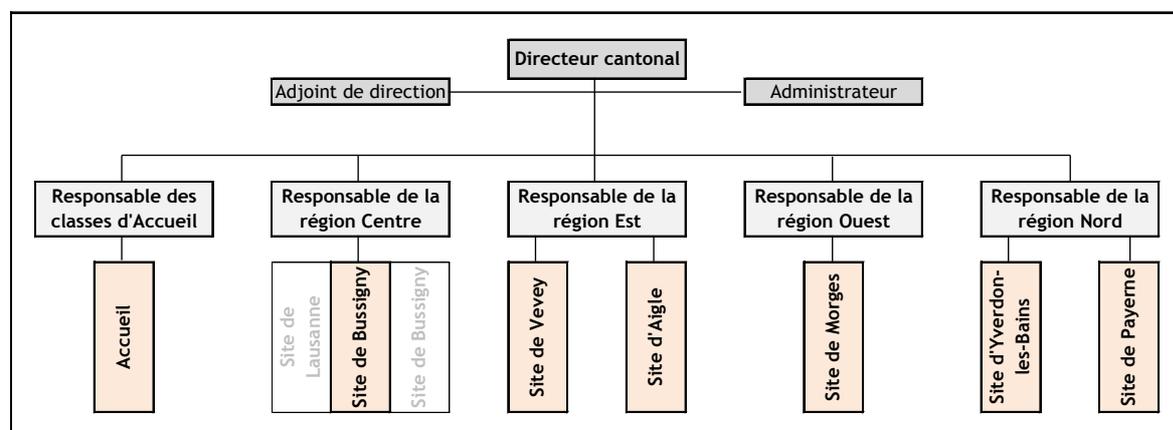
Le nombre de classes affiliées à chaque secteur évolue également. Si le nombre de classes des secteurs préprofessionnels diminue légèrement, passant de 45 à 43, celui des classes du SAS et de l'Accueil est dans un mouvement inverse : 9 à 13 classes pour le SAS et 5 à 9 classes pour l'Accueil. Il apparaît donc que l'Accueil des jeunes migrants ou des jeunes en difficultés s'est progressivement renforcé au fil des ans.

A côté des secteurs préprofessionnels, du SAS et de l'Accueil apparaissent de nouveaux dispositifs spécifiques. Il s'agit en particulier des classes d'insertion rapide (CIR) destinées à des jeunes en rupture de formation ou sans solution en cours d'année, des cours préparatoires (CP) pour les jeunes primo-arrivants, s'installant en Suisse; les jeunes adultes en difficulté (JAD) se voient aussi offrir un programme d'insertion reposant sur le rattrapage scolaire, principalement en français et mathématiques; celui-ci, organisé de façon modulaire, propose 12 périodes d'enseignement réparties sur trois demi-journées par semaine. Plus récemment, des cours d'appuis (AT1) en français et mathématiques accueillent des jeunes suivis dans le cadre du *case management pour la formation professionnelle*.

Organisation

L'OPTI est d'emblée organisée de manière décentralisée (schéma 4), ce qui permet de dispenser ses prestations dans les principales villes du canton de Vaud. Chaque région est gérée par un responsable régional, sous la responsabilité d'un directeur cantonal.

Schéma 4 : Organisation de l'OPTI



L'appareil législatif encadrant les activités de l'OPTI

Différentes lois, accompagnées de leur règlement d'application, régissent l'activité de l'OPTI, notamment en soulignant les buts et missions de cette institution. Dans cette section sont présentés les points principaux issus de ces documents.

Loi sur l'enseignement secondaire supérieur (état en 2010) et règlement de l'OPTI (état en 2011)

Au chapitre 1 de la loi, l'article 4 stipule que l'OPTI est considéré comme un établissement d'enseignement secondaire supérieur; il est précisé que font partie de l'OPTI ses unités régionales et le COFoP.

Le chapitre 3 concerne spécifiquement l'OPTI, en tant que direction générale de structures décentralisées ainsi que coordinateur et superviseur (en collaboration avec d'autres instances) de l'ensemble des mesures et actions liées à la transition 1 (article 18); les trois missions qui lui sont confiées relèvent du **développement des connaissances et compétences scolaires, personnelles et sociales**, de **l'accompagnement dans la construction d'un projet professionnel** et de **l'aide à l'insertion durable** dans la vie active (c'est nous qui soulignons).

Les articles 19 et 20 de la loi décrivent des aspects relatifs à la pédagogie et aux conditions d'admission et de certification.

Le règlement définit les missions et principes d'organisation de l'OPTI en tant qu'Office (le règlement date de 2004 et n'a pas intégré les modifications structurelles survenues en 2008). L'article 1 indique qu'il s'agit d'augmenter les chances d'entrée et de réussite dans le secteur de la formation professionnelle des jeunes admis dans ses structures. Ces dernières, nommées dans l'article 2 en tant qu'unités régionales de l'OPTI, sont destinées aux adolescents qui, après leur scolarité obligatoire, ont besoin d'une année complémentaire de formation pour compléter leurs connaissances, construire un projet professionnel et s'insérer durablement dans la vie active. L'alinéa 2 de cet article mentionne l'existence d'une unité spécialisée de pédagogie compensatoire destinée à l'accueil des élèves migrants de plus de 16 ans.

Loi sur la formation professionnelle (état en 2010) et règlement d'application (état en 2011)

La loi sur la formation professionnelle consacre un chapitre aux mesures de préparation à la formation professionnelle (ou mesures de transition). L'article 82 clarifie les principes et buts de ces mesures dont peuvent bénéficier des jeunes qui accusent un déficit de formation. Est considérée comme un déficit de formation toute lacune en lien avec les exigences requises par l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale visée. La préparation à l'obtention d'un CFC est préconisée autant que possible.

L'article 83 indique que les écoles publiques peuvent proposer des mesures de transition (à côté des préapprentissage). L'article 84 aborde le contenu des mesures en spécifiant qu'elles comportent un part d'initiation à la pratique professionnelle et une part de rattrapage scolaire, qu'elles sont axées sur les besoins des bénéficiaires et qu'elles durent au plus une année.

Le chapitre VII du règlement d'application présente les mesures de préparation à la formation initiale, en particulier de l'école de la transition (section II). L'article 135 dit que le but de cette école est la préparation à l'entrée en apprentissage tout en offrant des mesures d'orientation professionnelle, de développement personnel et d'appuis spécialisés; l'accueil des jeunes migrants est une mission qui peut aussi être confiée à

l'école de la transition. L'article 136 précise que les offres de formation en école de la transition sont organisées en fonction des besoins des élèves, par exemple pour la part respectivement consacrée aux cours théoriques ou à la formation pratique (stages d'initiation).

Sur la base de ce tour d'horizon des travaux qui ont, au fil du temps, nourri la problématique de la transition, puis de la description détaillée de l'OPTI, nous proposons de passer maintenant à la présentation de notre enquête et à l'analyse de ses résultats.

3 DÉMARCHE ET MÉTHODE

L'étude cherche à donner une image aussi complète que possible des prestations offertes par l'OPTI et de l'évaluation que font les élèves et les professionnels de cet organisme. Elle s'appuie d'une part sur des données existantes – les statistiques scolaires – et, d'autre part, elle récolte des informations par entretien ou par questionnaire auprès des professionnels et des élèves de l'OPTI.

Les personnes sollicitées par l'enquête ont chacune apporté leur pièce au puzzle permettant de comprendre le fonctionnement et les tâches de l'OPTI.

- Le directeur a une fonction de relais entre le Département et l'établissement. Il a une vision globale de la politique de l'établissement, définit les lignes directrices, et coordonne le travail des centres régionaux.
- Les doyens sont responsables d'un centre régional. Ils représentent leur centre aux séances de direction, ont une vision globale du contexte socio-économique de leur région, dirigent un site et, le cas échéant, coordonnent le travail avec un deuxième site de la région.
- Les responsables des sites et les maîtres de classe ont un fort engagement dans leur école; ils ont une bonne connaissance de la situation locale et sont proches de leurs collègues enseignants et des élèves; ils suivent ces derniers non seulement à l'école, mais aussi dans leurs stages. Ils sont donc proches du « terrain ».
- Les conseillers en orientation travaillent étroitement avec les enseignants. Le coaching des élèves est une de leurs tâches principales. Leur travail aide les jeunes à développer des compétences sociales et un projet professionnel.
- Les élèves constituent, bien évidemment, la population la plus importante à l'OPTI. Quelle appréciation font-ils des prestations reçues, comment s'insèrent-ils dans le monde du travail ?

L'enquête est exhaustive puisqu'elle couvre l'établissement entier, comprenant les quatre centres régions avec les sept sites. Le directeur, tous les responsables régionaux et tous les responsables de site ont participé à des entretiens. Les maîtres de classe – mises à part quelques absences – et les conseillers en orientation ont également tous répondu.

L'étude prend en compte les jeunes de l'OPTI fréquentant les secteurs préprofessionnels, le secteur Appui en orientation et Soutien scolaire (SAS) ou le secteur Accueil. Les élèves de la volée 2013-2014 de l'OPTI de toutes les classes, présents à l'école lors de la passation du questionnaire ont tous répondu au questionnaire. L'absence d'élèves s'explique notamment par des stages ou des maladies. Les jeunes des secteurs jeunes adultes en difficulté (JAD) et classes d'insertion rapide (CIR), qui suivent des cours de courte durée, n'ont pas été inclus dans l'enquête.

Les analyses statistiques ont été élargies à tous les élèves suivant le programme de 9^e année de l'école obligatoire en 2012-2013. Cela permet d'établir des profils d'élèves « futurs OPTI » et « non-OPTI ».

3.1 DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE

Les différentes étapes de la recherche sont décrites ci-après.

3.1.1 DONNÉES STATISTIQUES

Les données de la statistique scolaire ont permis d'étudier les caractéristiques personnelles des jeunes de la volée OPTI 2013-2014 – sexe, âge, nationalité – et leur parcours scolaire, notamment la filière suivie durant l'école obligatoire, et la situation l'année suivant la transition. Ces données ont été complétées par les résultats des élèves lors des épreuves cantonales de référence (ECR) de 8^e année (2011-2012), et lors des examens de 9^e année (2012-2013). Ces analyses n'ont pas été limitées aux élèves de l'OPTI, mais ont été élargies à l'ensemble des élèves parvenus en fin de scolarité obligatoire en 2012-2013. D'autres données, obtenues auprès du secrétariat de l'OPTI, ont permis de compléter les informations statistiques sur la situation des élèves après leur passage à l'OPTI, ceci même s'ils sont partis en cours d'année scolaire.

3.1.2 ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR ET LES RESPONSABLES RÉGIONAUX

L'entretien avec le directeur de l'OPTI s'est déroulé en automne 2013. Les rencontres avec les responsables régionaux ont eu lieu en hiver et au printemps 2014.

Les entretiens semi-directifs et individuels avec la direction et les responsables régionaux, basés sur un canevas, portaient sur le positionnement de l'OPTI, ses missions et prestations, son organisation, l'identité des sites, le profil des jeunes, le profil des enseignants, l'adéquation entre les prestations de l'OPTI et les besoins des jeunes, ainsi que les changements intervenus dans le temps, en s'appuyant sur les constats issus de la première enquête réalisée auprès des jeunes de l'OPTI (2004-2005)¹⁰.

3.1.3 QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES JEUNES

Au printemps 2014, les jeunes de l'OPTI ont participé à une enquête par questionnaire. L'OPTI étant organisé en secteurs aux programmes bien différents, trois questionnaires ont été élaborés, s'adressant aux secteurs préprofessionnels, au SAS et à l'Accueil, respectivement.

Les questionnaires, élaborés par les chercheurs sur la base des questionnaires de l'enquête 2004 et de l'enquête TREE, ont été discutés avec le directeur de l'OPTI. Il s'agissait de recevoir un retour sur la pertinence et la couverture des questions. Pour tester la compréhension des questions, un jeune ayant fréquenté l'OPTI a rempli le questionnaire en présence des chercheurs; grâce à ses commentaires, quelques questions ont été reformulées. Lors de la première passation du questionnaire en classe, il est apparu que, pour une question, les modalités de réponse ne permettaient pas de saisir la situation de tous les élèves, ce qui a mené à une dernière correction du questionnaire.

Le nombre de catégories est le même pour les secteurs préprofessionnels et le SAS. Cependant deux catégories ne sont pas pertinentes pour les élèves du secteur Accueil qui viennent à l'OPTI pour apprendre le français et, si possible, se raccorder au système de formation suisse. Notons qu'à l'intérieur des catégories, le nombre de questions peut varier d'un secteur à l'autre. Il peut aussi varier d'un élève à l'autre, en fonction des réponses données aux questions précédentes.

Les élèves répondent à un questionnaire en ligne. Le questionnaire électronique a des avantages. Pour l'élève, l'ergonomie est améliorée grâce aux filtres : les jeunes ne voient que les questions qui les concernent. Ce type de questionnaire a aussi des avantages pour

¹⁰ Bachmann Hunziker (2007).

les chercheurs, en leur évitant la saisie manuelle des réponses et de limiter, de ce fait, les erreurs liées à cette étape.

Les jeunes répondaient à des questions appartenant aux catégories thématiques suivantes :

	Préprofessionnel	SAS	Accueil
Informations personnelles	x	x	x
Situation avant d'entrer à l'OPTI	x	x	x
Insertion à l'OPTI	x	x	
Besoins et attentes par rapport à l'OPTI	x	x	x
Projet de formation	x	x	x
Projet professionnel et évolution	x	x	
Avis sur l'OPTI	x	x	x
Appréciation générale	x	x	x

Les chercheurs sont présents lors de la passation du questionnaire. Sur chaque site, les élèves de chaque classe se déplacent à la salle informatique pour participer à l'enquête. Une période de cours est prévue pour répondre aux questions. Ceci garantit un bon taux de réponse. Les chercheurs présentent les objectifs de la recherche et donnent des instructions pour accéder au questionnaire et pour le remplir. Les jeunes sont informés concernant l'anonymat de leurs réponses. Les chercheurs restent disponibles pour débloquer d'éventuels problèmes d'ordre technique ou de compréhension.

La présence des chercheurs dans les classes permet aussi d'entrer en contact avec les enseignants et de leur présenter la recherche. Ce premier contact aide à préparer le terrain pour les rencontres à venir avec les maîtres de classe.

Entretiens avec les maîtres de classe et les conseillers en orientation

En automne 2014 ont eu lieu les entretiens avec les maîtres de classe et les conseillers en orientation, selon les modalités suivantes. La durée prévue des entretiens est d'environ une heure et demie. Sur chaque site, les chercheurs rencontrent les maîtres de classe par groupe d'environ dix personnes. Les conseillers en orientation forment un seul groupe. En début de séance, les participants sont informés sur l'origine du mandat de recherche, et sur les différentes étapes de celle-ci. Ensuite sont expliquées les règles de l'entretien collectif (*focus group*) : garantie de l'anonymat, invitation pour chacun à s'exprimer, pas de recherche de consensus, discussion de cinq thèmes proposés par les chercheurs. Les cinq thèmes sont : les caractéristiques et les profils des jeunes; le rôle et les prestations de l'OPTI; l'évaluation des prestations; l'adéquation des prestations de l'OPTI aux besoins des jeunes; les enjeux, les perspectives et l'évolution de l'OPTI.

En prélude à la discussion, les chercheurs présentent des résultats de l'enquête menée auprès des élèves. Cette démarche facilite le lancement du débat. Elle donne aussi la possibilité aux interlocuteurs de commenter et d'interpréter les avis exprimés par les jeunes.

Analyses

Les données issues du recensement scolaire et du questionnaire auprès des élèves ont été analysées selon des méthodes quantitatives, y compris des régressions logistiques.

Les entretiens avec les responsables de l'OPTI, les maîtres de classe et les conseillers en orientation ont été enregistrés et transcrits, et ensuite analysés à l'aide de méthodes qualitatives. Les avis exprimés ont été regroupés selon des thèmes.

4 CARACTÉRISTIQUES ET PROFILS DES JEUNES DE L'OPTI

Ce chapitre décrit et analyse les caractéristiques des jeunes qui ont fréquenté l'OPTI au cours de l'année 2013-2014. Dans un premier temps, les descriptions selon les variables sociodémographiques classiques (sexe, nationalité, âge) sont présentées, ainsi que l'origine scolaire des élèves (structure ou filière fréquentée l'année précédente). Des données sur l'ensemble de la volée d'élèves de la fin de la scolarité obligatoire en 2012-2013 sont ensuite mobilisées pour mieux caractériser, dans une optique comparative, les élèves accédant à l'OPTI, l'année suivante. Les résultats académiques (résultats aux ECR de 8^e année et aux examens de certificat en fin de 9^e année) sont ainsi commentés, puis des analyses sont conduites sur les facteurs sociodémographiques et scolaires individuels exerçant une influence sur la probabilité de fréquenter l'OPTI.

En complément des données et de leur interprétation, les observations faites par des professionnels de l'OPTI sont présentées sous une forme synthétique; celles-là ont été collectées sur la base des entretiens réalisés lors de l'enquête spécifique conduite pour ce mandat de recherche.

4.1 CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES ÉLÈVES

4.1.1 LA RÉPARTITION FILLES - GARÇONS

L'OPTI accueille globalement un peu plus de filles que de garçons (tableau 1). Leur proportion varie cependant fortement d'un secteur à un autre. La répartition selon le sexe est équilibrée en Accueil et en Art et artisanat, mais dans le secteur SAS, qui regroupe les élèves manifestant des difficultés scolaires, les filles sont minoritaires (39%).

Tableau 1 : Élèves de l'OPTI selon le secteur et le sexe (volée 2013-2014)

	Garçons		Filles		Total
	N	%	N	%	N
Accueil	73	50.3	72	49.7	145
SAS	80	60.6	52	39.4	132
Gestion-vente	129	41.2	184	58.8	313
Santé	18	10.7	150	89.3	168
Technologie - industrie	101	97.1	3	2.9	104
Art et artisanat	38	50.7	37	49.3	75
Social	6	10.7	50	89.3	56
Bâtiment (dessin)	41	83.7	8	16.3	49
Bâtiment	36	94.7	2	5.3	38
Alimentation	13	61.9	8	38.1	21
Total	535	48.6	566	51.4	1101

En notant que certains secteurs ne regroupent que de faibles effectifs qui rendent les pourcentages discutables pour l'interprétation, on relève que cinq des huit secteurs préprofessionnels sont fortement dominés par l'un ou l'autre sexe. En effet, les garçons représentent 97% des effectifs dans le secteur Technologie-industrie, 95% dans Bâtiment

et 84% dans Bâtiment-dessin. Les filles sont largement majoritaires (89%) dans les secteurs Santé et Social. Elles sont aussi plus nombreuses dans le secteur Gestion-vente (59%), tandis que les garçons dominent dans celui de l'Alimentation (62%).

4.1.2 ÉLÈVES SELON LA NATIONALITÉ

Les élèves de l'OPTI sont originaires de 73 pays différents que nous avons regroupés par continents ou, pour l'Europe, par régions¹¹ (tableau 2).

Tableau 2 : Élèves de l'OPTI selon l'origine (volée 2013-2014)

	Accueil		OPTI sans Accueil		OPTI total	
	N	%	N	%	N	%
Suisse	1	0.7	428	44.8	429	39.0
Europe Sud	48	33.1	227	23.7	275	25.0
Europe Sud-Est	17	11.7	127	13.3	144	13.1
Afrique	17	11.7	63	6.6	80	7.3
Amérique latine	34	23.4	40	4.2	74	6.7
Autres	13	9.0	24	2.5	37	3.4
Asie	15	10.3	18	1.9	33	3.0
Europe Nord			29	3.0	29	2.6
Total général	145	100.0	956	100.0	1101	100.0

Bien que les Suisses soient les plus nombreux à l'OPTI, ils représentent moins de la moitié de l'effectif total. L'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal) fournit le deuxième groupe de jeunes le plus important. À l'intérieur de cette catégorie, les Portugais (217) sont de loin les plus nombreux. Le groupe Europe du Sud-Est comporte les pays de l'ex-Yougoslavie ainsi que l'Albanie et la Turquie. La moitié de ce groupe est formé de jeunes Kosovars (70). Parmi les pays de l'Afrique (y compris le Maghreb), les Érythréens (17) sont les plus représentés. Les Brésiliens (29) et les Équatoriens (23) sont les plus nombreux dans le groupe d'Amérique latine. Pour l'Asie, les élèves viennent surtout de l'Afghanistan (13) et du Sri Lanka (11). Les Français (20) sont les plus nombreux dans le groupe d'Europe du Nord.

Les élèves des classes d'accueil se distinguent des autres élèves par leur immigration récente, et par le fait de ne pas avoir fréquenté la scolarité obligatoire en Suisse. Logiquement et à une exception près, ces élèves ne sont pas de nationalité suisse. Le plus souvent, ils sont originaires de l'Europe du Sud (48) ou du Sud-Est (17). Presqu'un quart

11 Afrique : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Cameroun, Cap-Vert, Côte-d'Ivoire, Congo (Brazzaville), Congo (Kinshasa), Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Madagascar, Maroc, Sao Tomé-et-Principe, Sahara occidental, Sénégal, Somalie, Soudan, Togo, Tunisie

Amérique latine : Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela

Asie : Afghanistan, Chine, Mongolie, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande

Autres : États-Unis, Haïti, Irak, Iran, Liban, Maurice, République dominicaine, Syrie, Yémen, Bélarus, Moldova, Pologne, Roumanie, Russie, Ukraine, apatride

Europe Nord : Allemagne, Belgique, France, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni

Europe Sud : Espagne, Italie, Portugal

Europe Sud-Est : Albanie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, Kosovo, Macédoine, Serbie, Serbie centrale, Serbie-et-Monténégro, Slovénie, Turquie

des jeunes de ce secteur proviennent d'Amérique latine (34), le continent africain (179) et l'Asie (15) étant moins représentés.

Une part importante d'élèves provient de pays qui ont connu ou connaissent des guerres, tels que le Kosovo, l'Érythrée, l'Afghanistan ou le Sri Lanka, cette part représente un élève sur dix à l'OPTI.

Les observations des professionnels de l'OPTI

Plusieurs responsables de région disent qu'une grande part des jeunes est issue de la migration récente (sans parler de l'Accueil). Ces jeunes arrivent en Suisse à un âge où l'école obligatoire ne peut plus les accueillir. Ils sont ainsi intégrés à l'OPTI, parfois en passant d'abord par le secteur OPTI-Accueil. Le nombre d'allophones est en augmentation et parmi eux, beaucoup ont de la peine à s'exprimer en français. Suite aux accords de libre circulation des personnes avec l'Union européenne (UE), la part des Européens est en augmentation, notamment en provenance du Portugal et de l'Espagne – pays particulièrement touchés par la crise économique et financière. Les jeunes issus de la migration récente – et leur famille – méconnaissent souvent le système éducatif suisse. Pour qu'ils acceptent certains projets professionnels, il faut d'abord leur faire comprendre le fonctionnement et les avantages de ce système.

Des maîtres de classe s'expriment aussi par rapport à l'origine étrangère des élèves. Si celle-ci ne pose pas de problème aux jeunes de deuxième et troisième génération, il en va autrement pour les nouveaux arrivés. Ils peuvent rencontrer des problèmes de différents types. Les difficultés liées à la maîtrise du français seraient ainsi en augmentation. La compréhension des codes économiques, sociaux et culturels poserait également problème. Dans un site, on remarque particulièrement une augmentation d'élèves lusophones, dans un autre beaucoup d'élèves venant de classes d'accueil.

Des conseillers en orientation relèvent que les élèves « sans papiers » forment un groupe d'élèves peu nombreux, mais présentant un profil bien particulier. Après l'école obligatoire, ils partent à l'OPTI et font des stages tout en sachant que leur situation administrative ne leur permettra pas ensuite d'accéder à une formation professionnelle.

4.1.3 ÉLÈVES SELON L'ÂGE

Les élèves au parcours scolaire régulier – c'est-à-dire sans redoublement, année sabbatique, etc. – qui fréquentent l'OPTI en 2013-2014, sont théoriquement nés entre le 1^{er} juillet 1997 et le 30 juin 1998 (nommée ci-dessous période de naissance 97/98).

Le tableau 3 montre les élèves de l'OPTI selon les années de naissance. Les élèves mentionnés dans la colonne intitulée 97/98 ont l'âge régulier (ou sont plus jeunes, ce qui est le cas pour 12 élèves). Seulement un tiers des élèves de l'OPTI ont l'âge régulier, les autres sont plus âgés d'un, deux, voire trois ans ou plus. Deux jeunes sur cinq ont un retard d'une année.

Les élèves de l'Accueil sont les plus âgés. Ils ont fait une partie ou l'ensemble de leur scolarité précédente dans un autre pays et viennent à l'OPTI pour apprendre le français et se « raccorder » au système de formation suisse.

Dans les secteurs préprofessionnels, seul le secteur Social comporte une majorité d'élèves dont l'âge est régulier (53.6%). Il est probable qu'une partie des élèves de ce secteur se sont inscrits à l'OPTI non pas pour combler des lacunes scolaires, mais parce qu'ils n'avaient pas l'âge requis pour entamer la formation de leur choix.

Tableau 3 : Répartition des élèves de l'OPTI selon la période de naissance (en %)

	<=94/95	95/96	96/97	97/98	Total
Accueil	24.8	37.9	28.3	9.0	100
Alimentation	0.0	9.5	61.9	28.6	100
Art et artisanat	0.0	10.7	50.7	38.7	100
Bâtiment	2.6	10.5	44.7	42.1	100
Bâtiment (dessin)	0.0	18.4	49.0	32.7	100
Gestion-vente	0.6	15.0	47.6	36.7	100
Santé	1.2	17.9	44.6	36.3	100
SAS	2.3	18.2	44.7	34.8	100
Social	1.8	14.3	30.4	53.6	100
Technologie - industrie	0.0	15.4	45.2	39.4	100
Total	4.1	18.4	43.6	33.9	100

Dans les autres secteurs, entre 30 et 62% ont une année de plus qu'attendu, entre 9 et 18% ont deux années de plus. Ces retards s'expliquent principalement par des redoublements durant la scolarité obligatoire, par le passage par le Raccordement, par le fait d'avoir entamé puis arrêté une autre formation, ou par la fréquentation d'autres mesures de transition avant l'arrivée à l'OPTI. Nous reviendrons sur cette thématique dans le chapitre consacré aux parcours des élèves.

Les observations des professionnels de l'OPTI

Un responsable de site souligne qu'une part des élèves sont simplement trop jeunes, c'est-à-dire pas assez matures pour entamer une formation professionnelle. Ainsi, l'OPTI « accueille des gamins et lâche des jeunes adultes ». Il leur faut donc cette année à l'OPTI pour « grandir » et être prêts à entrer dans le monde professionnel.

C'est aussi l'avis de certains maîtres de classe pour qui le jeune âge des élèves rendrait la recherche d'une place d'apprentissage difficile. Les patrons préféreraient engager des élèves plus âgés, plus mûrs, qui auraient déjà fait quelques stages. Il y a des jeunes qui viennent à l'OPTI pour « avoir une année de plus ». A 15 ans, ils n'auraient aucune chance d'être engagés dans un métier du social, de la santé, ou dans une garderie. Dans la santé, l'âge régulier (15-16 ans) serait éliminatoire. Les élèves en provenance de la VSO ont plus souvent l'âge régulier que ceux de la VSG (sic !), ce qui expliquerait aussi qu'ils ne trouvent pas de place d'apprentissage à l'issue de la scolarité obligatoire.

Ces avis sont corroborés par les conseillers en orientation qui donnent l'exemple d'élèves ayant fait des stages dans le domaine de la santé. C'est le patron qui les aurait jugés trop jeunes et les aurait encouragés à aller à l'OPTI.

4.2 SCOLARISATION DURANT L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'OPTI

Les trois quarts des élèves de l'OPTI (870) proviennent directement de la scolarité obligatoire (tableau 4).

Tableau 4 : Scolarisation l'année précédant l'OPTI (en 2012-2013)

Ecole obligatoire	Secondaire I : VSO	538
	Secondaire I : VSG	199
	Secondaire I : Raccordement I	55
	Classe de développement	45
	Classe d'accueil	28
	Classe à effectif réduit	4
	Enseignement spécialisé : comportement	1
	Total	870
Formation professionnelle	Apprentissage	8
	Préapprentissage	5
	Total	13
Gymnase	Ecole de culture générale - Tronc commun	2
	Ecole de culture générale - Eco, comm. et info.	1
	Total	3
OPTI	Secondaire II : OPTI Accueil	39
	Secondaire II : OPTI SAS	12
	Secondaire II : OPTI secteurs préprofessionnels	2
	Total	53
<i>Inconnu (dans la base de recensement scolaire « RESCO »¹²)</i>		162
Total		1101

La grande majorité a suivi la voie VSO (538). Les élèves issus de la VSG et du Raccordement I (préparant au certificat de fin d'études VSG) sont moitié moins nombreux (199, respectivement 55). En outre, 45 élèves étaient en classe de développement et 28 en classe d'accueil.

Certains élèves fréquentaient des structures du secondaire II : treize avaient entamé une formation professionnelle, et trois une formation à l'École de culture générale.

Enfin, 53 élèves étaient déjà à l'OPTI l'année précédente. Cette situation n'est pas rare pour les élèves de l'Accueil (39). En effet, il est prévu que ce secteur puisse garder les élèves pendant plus d'une année. Les élèves du SAS (12) ou des secteurs préprofessionnels (2) ont probablement bénéficié d'une dérogation pour continuer leur formation à l'OPTI.

En ce qui concerne les élèves dont la scolarité de l'année précédente n'est pas connue dans la base de recensement scolaire (RESCO) (162), il s'agit en grande partie d'élèves de l'Accueil (108). Les autres élèves au précédent scolaire inconnu fréquentent le SAS (20) et les secteurs préprofessionnels (34).

Les différentes populations de l'OPTI n'ont pas le même passé scolaire. Le tableau 5 montre le type d'enseignement suivi par les élèves l'année précédente, en fonction du secteur fréquenté à l'OPTI.

¹² RESCO : recensement scolaire vaudois. Pour 61 élèves parmi ces 162 non répertoriés dans RESCO, l'information manquante a pu être obtenue grâce au questionnaire soumis aux élèves.

La grande majorité des jeunes des secteurs préprofessionnels était scolarisée en VSO, VSG ou avait fait l'année de raccordement (RACC). Certains avaient commencé une formation professionnelle ou une formation générale au Gymnase, et une partie d'entre eux était déjà à l'OPTI, notamment dans les secteurs Accueil ou SAS.

Tableau 5 : Élèves de l'OPTI selon le secteur fréquenté et l'enseignement de l'année précédente

Année précédente	Secteurs		
	préprofessionnels	SAS	Accueil
Secondaire I : VSG	199	0	0
Secondaire I : VSO	477	59	2
Secondaire I : Raccordement I	55	0	0
Classe à effectif réduit	3	1	0
Classe d'accueil	8	10	10
Classe de développement	9	35	1
Enseignement spécialisé (comportement)	0	1	0
Formation professionnelle, préapprentissage	11	2	0
École de culture générale	3	0	0
Secondaire II : OPTI secteurs préprofessionnels	2	0	0
Secondaire II : OPTI Accueil	12	3	24
Secondaire II : OPTI SAS	11	1	0
Données manquantes	34	20	108
Total (1101)	824	132	145

Aucun élève du SAS ne provient de la VSG. Le plus souvent, ces élèves ont fréquenté la VSO, une classe de développement ou, moins fréquemment, une classe d'accueil.

Les élèves de l'Accueil n'étaient le plus souvent pas scolarisés dans le canton de Vaud l'année précédant l'OPTI et, de ce fait, l'information manque dans la statistique scolaire. Dans le cas où l'information est connue, les élèves étaient scolarisés en classe d'accueil de la scolarité obligatoire ou déjà dans le secteur Accueil de l'OPTI.

La description de ces profils d'élèves nous aidera à comprendre les choix de formation et les appréciations des élèves qui seront étudiés plus loin.

Les observations des professionnels de l'OPTI

Dans plusieurs sites, les enseignants identifient les presque deux cents jeunes en provenance de la VSG comme un groupe à part. Aux élèves de VSG s'ajoutent ceux qui sont passés par l'année de raccordement (RACC) pour obtenir le certificat VSG. Sur quatre sites l'impression est que leur nombre est élevé ou en augmentation. Plusieurs enseignants partagent l'avis que ces jeunes se trouvent à l'OPTI faute d'avoir pu entrer au Gymnase.

4.3 COMPARAISONS ENTRE LES JEUNES DE L'OPTI ET LES AUTRES ÉLÈVES

Pour s'intéresser à la provenance des élèves fréquentant l'OPTI, il est essentiel de pouvoir les comparer aux autres jeunes étant comme eux parvenus en fin de scolarité obligatoire, l'année scolaire précédente, mais dont le parcours postobligatoire est autre. Ainsi, nous

comparons ici les élèves de fin de scolarité obligatoire en 2012-2013 qui iront à l'OPTI en 2013-2014 (*Futurs OPTI*) à ceux (*Autres*) qui suivront d'autres voies.

4.3.1 VOIES SUIVIES EN SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Pour une grande partie des élèves de l'OPTI, le profil scolaire à la fin de la scolarité obligatoire a pu être établi. Il comporte des informations sur l'âge et le genre de l'élève, le retard scolaire, la voie fréquentée, les résultats aux ECR et à l'examen de fin d'études. Ce profil est comparé à celui des élèves qui ont suivi une autre filière que l'OPTI.

Parmi les élèves de la 9^e année en 2012-2013 qui fréquenteront l'OPTI en 2013-2014, 72% appartiennent à la voie VSO et 28% à la VSG. Concernant les élèves qui n'iront pas à l'OPTI, 24% seulement sont en VSO, alors que 34% sont en VSG et 42% en VSB (tableau 6).

Tableau 6 : Répartition selon filières, futurs élèves OPTI et autres

9 ^e en 2012/13	Situation en 2013/14					
	Autres		OPTI		Total	
	N	%	N	%	N	%
Classe à effectif réduit	17	0.3	2	0.3	19	0.3
VSB	2834	42.3	0	0.0	2834	38.2
VSG	2251	33.6	198	27.7	2449	33.0
VSO	1593	23.8	516	72.1	2109	28.5
Total	6695	100.0	716	100.0	7411	100.0

Autrement dit, un élève sur quatre de la VSO (en 2012-2013) ira à l'OPTI en 2013-2014. Un élève sur 12 de la VSG seulement est dans cette situation, et aucun des élèves de la VSB. Est-ce que les futurs élèves de l'OPTI se distinguent de leurs pairs issus de la même voie ? Nous essayerons de répondre à cette question dans les paragraphes suivants.

Tous les élèves fréquentant l'OPTI en 2013-2014 n'étaient pas scolarisés en 9^e année en 2012-2013. Tel est le cas des élèves des classes d'accueil (28) et des classes de développement (45) qui ne suivent pas un programme organisé en années scolaires. Mais on relève aussi que 21 élèves de la 8^e VSO, un élève de la 8^e VSG et un élève de la 7^e VSO intègrent l'OPTI en 2013-2014. Il s'agit d'élèves qui ont déjà fait neuf ans de scolarité sans arriver en 9^e année, suite à des redoublements par exemple. Notons que les élèves peuvent – ou doivent – quitter l'école obligatoire après neuf années, quel que soit le degré atteint. L'école peut accorder à l'élève une prolongation de la scolarité pour finir le programme. Elle peut aussi lui refuser cette prolongation, notamment pour des problèmes de comportement¹³.

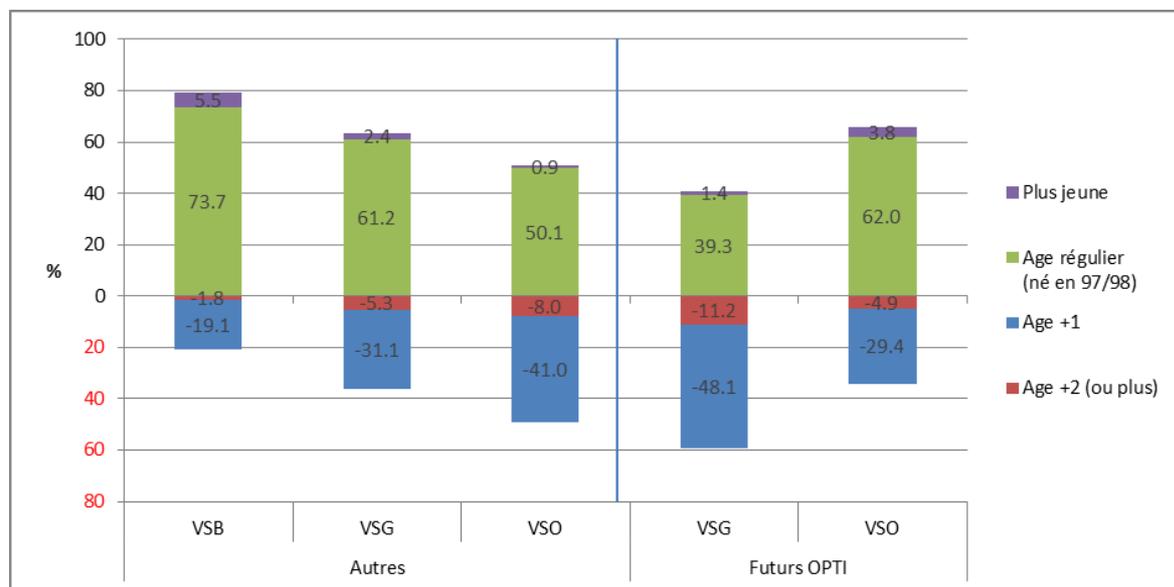
4.3.2 ÉLÈVES SELON L'ÂGE EN SCOLARITÉ OBLIGATOIRE (9^e)

Le graphique 2 illustre l'âge des élèves selon les voies fréquentées durant la 9^e année en 2012-2013, en distinguant les élèves *Futurs OPTI* (à l'OPTI en 2013-2014) des *Autres*. Au-dessus de l'axe, nous trouvons la proportion d'élèves qui ont l'âge régulier, c'est-à-dire

¹³ Avec la nouvelle loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire (LEO), entrée en vigueur le 1er août 2013, les élèves ont en principe le droit de terminer le programme scolaire.

avec un parcours scolaire sans retard. Sont également pris en compte une part d'élèves plus jeunes. Ces derniers ont été scolarisés avant l'âge légal¹⁴ ou ils ont pu « sauter » une année. En dessous de l'axe est indiquée la proportion d'élèves qui ont une ou deux années de retard, voire plus encore.

Graphique 2 : Âge des élèves en 9^e en 2012-2013



Dans la catégorie *Autres* la part d'élèves d'âge régulier ou plus jeunes est, avec près de 80%, la plus élevée chez les jeunes en VSB. Pour les voies moins exigeantes, cette part diminue et se situe à 64% en VSG et 51% en VSO. Cela témoigne, sans surprise, que dans les voies les moins exigeantes se trouvent davantage d'élèves en difficulté scolaire, au parcours caractérisé par des redoublements.

Observons à présent, pour les voies VSG et VSO, les différences entre les élèves qui iront l'année suivante à l'OPTI (*Futurs OPTI*) et les *Autres*. Parmi les élèves de VSG, 36% des *Autres* sont en retard scolaire, proportion qui, avec 59%, est bien plus importante pour les *Futurs OPTI*. Cette différence liée au retard scolaire pourrait être perçue comme un indice témoignant de difficultés scolaires qui amèneraient les élèves de VSG vers l'OPTI¹⁵.

La comparaison des deux groupes d'élèves de VSO réserve une surprise, car c'est l'inverse qui est observé. En effet, ce sont les *Futurs OPTI* qui ont nettement plus souvent suivi un parcours régulier (66%) que les *Autres* (51%). Au-delà du retard scolaire, il est utile de mobiliser d'autres indicateurs rendant compte de la scolarité antérieure, à savoir les résultats obtenus dans les branches principales (français et mathématiques). Deux indicateurs seront commentés : les résultats aux ECR de 8^e année et ceux obtenus à l'examen de certificat de fin de 9^e année.

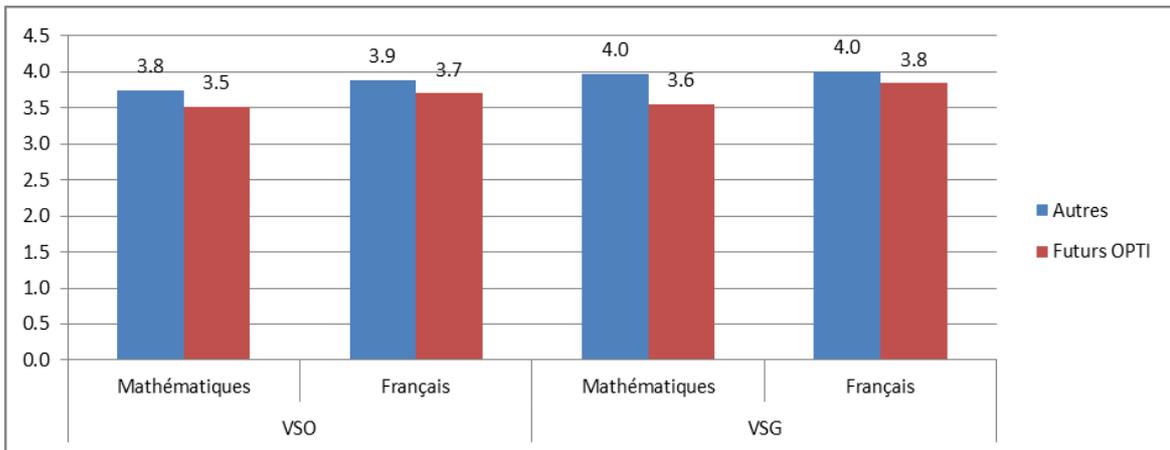
14 L'âge légal désigne les enfants qui avaient six ans révolus à l'entrée dans l'enseignement primaire. Des dérogations sont possibles sur demande des parents pour les enfants de trois mois plus jeunes.

15 Notons que les élèves de VSG pris en considération ici ne comprennent pas les élèves ayant reçu un certificat de VSG en passant par le Rac.

4.3.3 RÉSULTATS AUX ECR DE 8^e ANNÉE EN 2011-2012

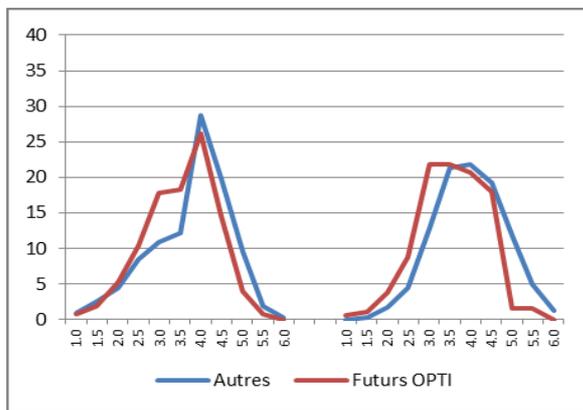
Plus de 600 élèves de la volée OPTI (2013-2014) ont participé aux ECR de 8^e année en 2011-2012¹⁶. En moyenne, leurs résultats sont inférieurs à ceux des élèves qui n'iront pas à l'OPTI (graphique 3). Les différences sont plus importantes en mathématiques qu'en français.

Graphique 3 : Résultats aux ECR de 8^e année en 2011-2012

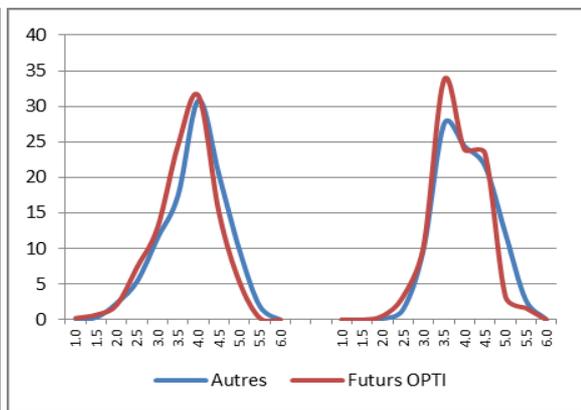


Les moyennes résument les performances des élèves de façon incomplète et les graphiques suivants fournissent davantage d'informations en présentant les distributions des notes obtenues dans les deux disciplines.

Graphique 4 : ECR de 8^e année en 2011-2012, répartition des résultats en math.



Graphique 5 : ECR de 8^e année en 2011-2012, répartition des résultats en français



Concernant les résultats en mathématiques (graphique 4) des élèves de la VSO, 18% des *Futurs OPTI* ont obtenu la note 3 contre seulement 11% des élèves *Autres*. Pour les élèves de VSG, les *Futurs OPTI* obtiennent le plus souvent la note 3 ou 3.5, alors que les valeurs correspondantes pour les *Autres* sont 3.5 et 4. En outre, 12% des *Autres* obtiennent la note 5.5 contre seulement 2% des *Futurs OPTI*. Malgré ces différences, qui se répercutent bien évidemment sur la moyenne, il y a recoupement des performances pour la grande majorité des élèves *Autres* et *Futurs OPTI*.

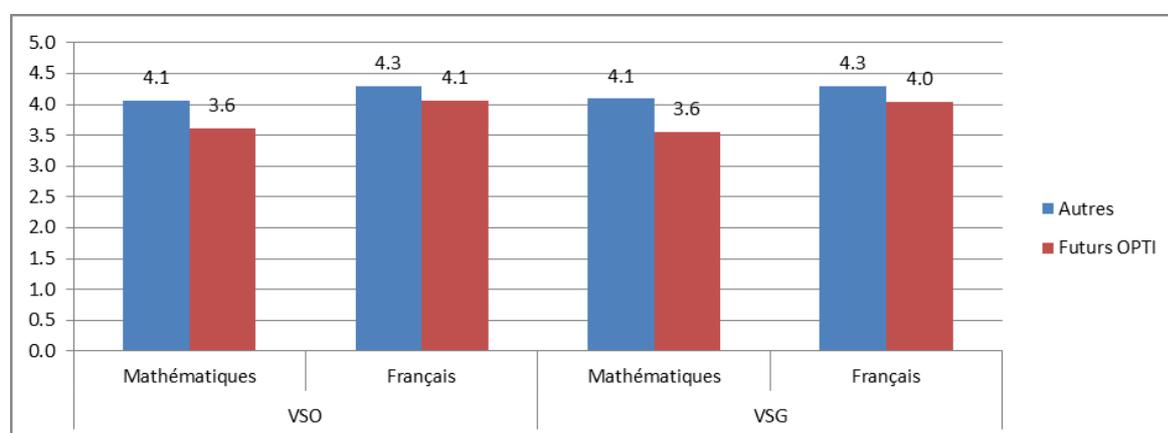
¹⁶ Parmi les *Futurs OPTI*, pour les élèves qui seront orientés au SAS, la moyenne de mathématiques est de 2.8, et la moyenne de français est de 3.1. Mais ces résultats concernent seulement 22 respectivement 23 élèves.

En français (graphique 5), les différences entre élèves *Autres* et *Futurs OPTI* sont moins importantes qu'en mathématiques. En VSO, un tiers de chacune des catégories d'élèves obtient la note 4. Les *Futurs OPTI* reçoivent plus souvent la note 3.5 (25% contre 17%), et moins souvent 4.5 ou 5 que les *Autres*. En VSG, la part la plus importante des élèves obtiennent la note 3.5 : 28% pour les *Autres* et 33% pour les *Futurs OPTI*.

4.3.4 RÉSULTATS AUX EXAMENS DE FIN DE SCOLARITÉ (9^e ANNÉE, 2012-2013)

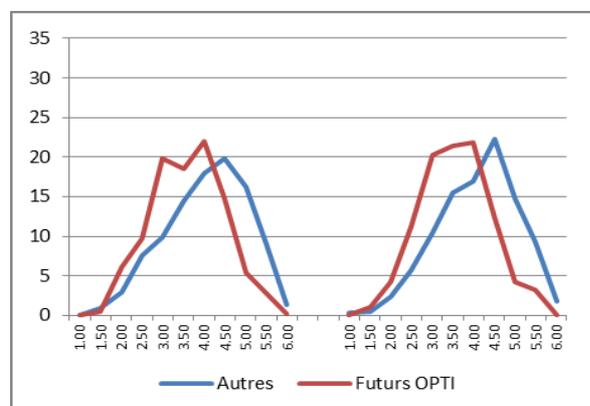
Comme pour les résultats aux ECR, les élèves *Autres* obtiennent de meilleures moyennes que les *Futurs OPTI* (graphique 6). Les différences entre les moyennes des deux groupes d'élèves sont comparables dans les deux voies. Les écarts entre *Futurs OPTI* et *Autres* sont plus importants en mathématiques (0.5 point de notes) qu'en français (0.2- 0.3 points de notes).

Graphique 6 : Résultats aux examens de 9^e année en 2012-2013

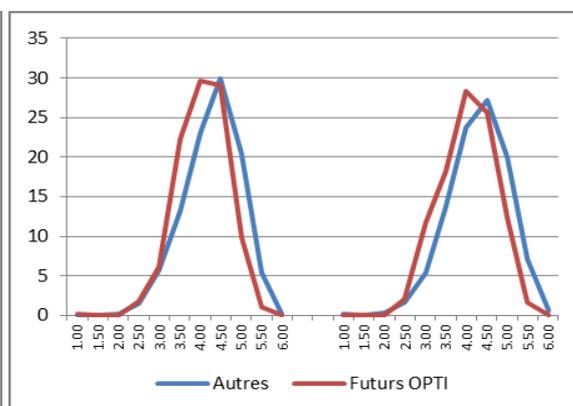


Ces différences se reflètent davantage quand on examine la répartition des notes. En mathématiques (graphique 7), les courbes des élèves *Futurs OPTI* sont nettement décalées vers la gauche par rapport aux courbes représentant les résultats des *Autres*, cela signifie qu'une proportion plus importante d'élèves faibles est présente chez les élèves orientés vers l'OPTI. En français (graphique 8), le même phénomène est observé mais sous une forme très atténuée.

Graphique 7 : Examen en 9^e année en 2012-2013, répartition des résultats en math.



Graphique 8 : Examen en 9^e année en 2012-2013, répartition des résultats en français



Comme pour les ECR, nous observons un recoupement des notes aux examens pour une part importante des élèves. Ce recoupement est plus important en français, ce qui veut dire que les performances des *Futurs OPTI* ne sont pas nettement inférieures à celles des *Autres*.

Les graphiques révèlent d'autres différences. En mathématiques, les élèves se répartissent dans une fourchette de performances assez large, contrairement au français, où les notes se concentrent davantage autour de la moyenne.

Les observations des professionnels de l'OPTI

Selon des responsables régionaux, une tâche importante de l'OPTI est de combler les lacunes scolaires, notamment en français et en mathématiques. Pour donner du sens à ce travail scolaire cependant, il y a aussi des cours spécifiques qui font le lien entre le savoir scolaire et son utilité dans les professions.

La plupart des enseignants mentionnent les lacunes scolaires d'une partie des élèves. Elles ne se limitent pas aux jeunes du secteur SAS. Les difficultés peuvent être très sérieuses, par exemple dans le cas d'un décrochage scolaire depuis plusieurs années. Certains enseignants estiment qu'un tiers des élèves ont décroché en mathématiques. Dans un site, les enseignants observent que presque tous les élèves ont obtenu le certificat de fin d'études malgré les lacunes scolaires, ce qui n'aurait pas été le cas autrefois. Ce diplôme qui, selon ces enseignants, ne « certifie plus », illusionnerait les jeunes sur leurs acquis scolaires. Dans un autre site, la plupart des enseignants – tous ne sont pas d'accord – estiment que le niveau scolaire est en baisse : peu d'acquis, peu de choses fixes, pas de méthodologie de travail, pas de connaissances.

4.4 PARCOURS POSTOBLIGATOIRE DES ÉLÈVES DE LA VOLÉE 2012-2013

Pour bien comprendre les parcours des élèves dans le postobligatoire, il est utile d'illustrer les choix possibles qui diffèrent selon la voie suivie en école obligatoire.

Dans cette section, nous nous intéressons au parcours des élèves des voies VSO, VSG et VSB, qui finissent leur scolarité obligatoire en 2012-2013. On montre ainsi ce vers quoi ces élèves se dirigent en 2013-2014. L'ensemble de la cohorte est pris en compte : *Futurs OPTI* et *Autres*.

Le tableau 7 indique la répartition des élèves en 2013-2014 selon la voie suivie en 2012-2013 (pour les élèves en école obligatoire en 2012-2013).

Tableau 7 : Formation en 2013-2014 selon la filière suivie en 2012-2013

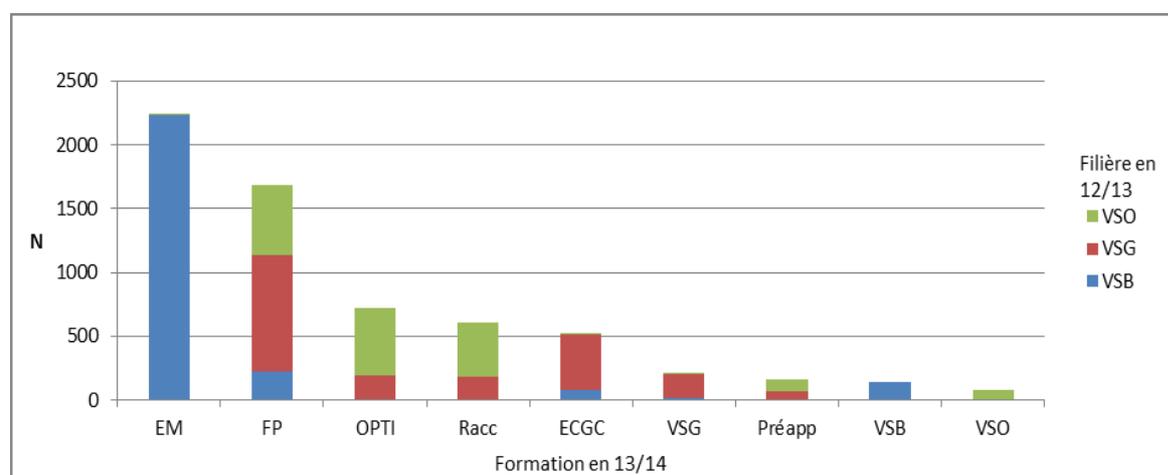
		Formation en 2013/14									
		ECGC	EM	FP	OPTI	Préapp	Racc	Spécial	Redoub.	Total	(N)
Filière suivie en 2012-13	VSB	2.8	82.8	8.4	0.0	0.1			5.8	100	2702
	VSG	22.2		46.0	9.9	3.1	9.2	0.0	9.4	100	1983
	VSO	0.1	0.1	32.4	31.5	5.6	25.0	0.2	5.2	100	1678
	ER, Spéc, Acc, D			2.2	87.6	2.2	4.5	1.1	2.2	100	89

Tous les élèves n'ont pas le même choix à l'entrée du postobligatoire. Les jeunes issus de la VSB ont accès à l'École de maturité – 82.8% choisissent cette filière – et à toutes les autres filières. Les élèves de VSG ne peuvent pas aller directement en École de maturité, mais ils ont accès à l'École de culture générale et de commerce (ECGC) (22.2%), 46% se trouvent en apprentissage, 9.9% vont à l'OPTI, 9.2% au Racc, 9.4% redoublent l'année, et 3.1% vont en préapprentissage. Les élèves de VSO ne peuvent pas accéder au Gymnase et ils sont en principe prédestinés à entrer en apprentissage. Cependant un tiers seulement parmi eux peuvent faire ce pas. Un autre petit tiers va à l'OPTI, et un quart fait le Racc. Les élèves qui n'ont pas suivi un programme régulier (ER, Spéc, Acc, D) vont presque exclusivement à l'OPTI.

On peut dire pour résumer que plus la filière suivie est exigeante, plus facilement on accède à une formation qui correspond à ce qui est « prévu » par le système : 82.8% des élèves de la VSB vont en École de maturité, 68.2% de ceux de VSG en apprentissage ou ECGC, et seulement 32.4% des élèves de VSO en apprentissage. Les plus qualifiés, ceux de VSB, ont une place garantie au Gymnase, à condition toutefois d'avoir réussi le certificat de fin d'études. Les élèves de VSO n'ont pas ce privilège et ne peuvent pas choisir librement une place d'apprentissage. Leur choix est limité par le nombre de places disponibles, les critères d'engagement des patrons, ou la sélection à l'entrée dans une école de métiers.

Le graphique 9 illustre la répartition des jeunes dans les différents types de formation en 2013-2014, en fonction de la voie suivie l'année précédente.

Graphique 9 : Formation en 2013-2014 en fonction de la voie suivie en 2012/13



L'École de maturité accueille le plus grand nombre d'élèves (plus de 2200) qui proviennent exclusivement de la VSB. La formation professionnelle suit avec presque 1700 apprentis. Elle reçoit des jeunes en provenance des trois voies VSO, VSG et VSB. Les jeunes issus de la VSO ne représentent qu'un tiers des effectifs. Plus de la moitié viennent de la VSG, et 13% de la VSB. A l'OPTI se retrouvent des jeunes de VSO (73%) et de VSG (27%). Le Raccordement I est ouvert aux jeunes de VSO (70%) et le Raccordement II à ceux de VSG (30%). L'ECGC accueille principalement des jeunes de VSG (85%) et de VSB (15%). Relativement peu de jeunes font un préapprentissage. Et d'autres élèves redoublent une année en VSG, VSB ou VSO, sans doute avec l'objectif de terminer la scolarité obligatoire en obtenant le certificat de fin d'études de ces voies.

La VSO a vocation de préparer les jeunes à une formation professionnelle. Pourtant celle-ci ne reçoit qu'un tiers d'apprentis provenant de cette voie. Ces jeunes sont concurrencés

sur le marché de l'apprentissage par des camarades mieux formés. Cette concurrence ne se fait souvent pas de façon directe. En effet, les exigences scolaires sont différentes d'une formation professionnelle à une autre et un jeune de VSO ou un jeune de VSB ne postulent pas forcément pour la même place. La concurrence se fait plutôt en cascade. Dans les professions exigeantes, les jeunes de VSB peuvent prendre des places destinées plutôt à ceux de VSG, et ces derniers se rabattent sur des métiers convoités par leurs homologues de VSO.

4.4.1 PERFORMANCES ET PARCOURS SCOLAIRES

Les ECR fournissent une indication sur les performances scolaires en 8^e année (10^e HarmoS). Tous les élèves, sans distinction de voies, passent les mêmes épreuves. Les points obtenus aux ECR sont traduits en notes en appliquant des barèmes différents selon les voies, ce qui ne permet pas d'établir de comparaisons entre les élèves provenant de voies différentes. L'objectif étant différent que précédemment, nous utiliserons ici les points (et non pas les notes après application des barèmes) dans les descriptions et analyses qui suivront.

Le tableau 8 met en relation la formation suivie en 2013-2014 et les performances aux ECR en 2011-2012. En observant d'abord les performances moyennes selon les trois voies (total), on constate que les points obtenus sont en correspondance avec les niveaux d'exigence des voies (tableau 8). Les élèves issus de la VSB les plus performants se retrouvent en École de maturité (58 points en moyenne) mais les élèves optant pour une formation professionnelle ont un niveau de performance proche (56 points en moyenne). Il semble ainsi que ces jeunes s'orientent vers la formation professionnelle plus par attrait pour cette voie que contraints par des résultats scolaires insuffisants pour la poursuite d'études académiques. L'ECGC attire les élèves les moins performants de VSB (52 points en moyenne), mis à part les élèves qui redoublent leur année.

Tableau 8 : Formation en 2013-2014 et moyennes des points obtenus lors des ECR en 2011-2012 (français et mathématiques)

	ECR en 11/12 selon filière					
	VSB		VSG		VSO	
Formation en 2013-14	EM	58	Racc	52	Racc	39
	FP	56	ECGC	49	FP	35
	ECGC	52	FP	48	OPTI	31
	VSB*	51	Préapp	46	Préapp	31
			VSG*	44	VSO*	30
			OPTI	44		
	Moyenne	57	Moyenne	47	Moyenne	34

* redoublement

Les élèves de la VSG les plus performants font une année de raccordement pour tenter de décrocher le certificat de fin d'études plus exigeant, celui de la VSB. L'ECGC et la formation professionnelle arrivent en deuxième et troisième position, les préapprentissage en 4^e. Les élèves les moins performants redoublent leur année ou se dirigent vers l'OPTI.

Les élèves de VSO les plus performants se décident également pour une année de raccordement, qui leur permet d'obtenir un certificat de fin d'études de VSG. Le deuxième niveau de performance concerne des jeunes ayant accédé à une formation professionnelle, et le troisième celui des jeunes orientés à l'OPTI ou en préapprentissage. Les moins performants redoublent la dernière année scolaire.

Il y a des traits communs entre les parcours des élèves de VSG et de VSO. En passant par le Raccordement pour améliorer leur niveau de certification, ces jeunes veulent, dans les deux cas, augmenter leurs chances d'accès à une formation certifiante du niveau secondaire II. Les moins performants se retrouvent à l'OPTI. Leurs relativement faibles performances les handicapent certainement dans la recherche d'un apprentissage et ils doivent alors améliorer leurs compétences pour entrer dans le monde professionnel.

4.4.2 PROBABILITÉ D'ACCÈS À L'OPTI

Afin de disposer de résultats plus robustes sur les déterminants de l'orientation des jeunes vers l'OPTI, des modèles de régression logistique ont été estimés. Il s'agit alors de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » pour identifier les caractéristiques des jeunes qui exercent une influence sur la probabilité d'être orientés à l'OPTI en 2013-2014, cette dernière constituant la variable dépendante du modèle comme schématisé sur le schéma suivant.

Schéma 5 : Modélisation de l'accès à l'OPTI



Les variables explicatives qui ont été retenues dans l'analyse sont : le sexe, le retard scolaire, la nationalité, les scores obtenus aux dernières ECR passées et la voie d'origine. Il s'agit donc des caractéristiques sociodémographiques des jeunes, disponibles dans les données, et des caractéristiques principales de leur passé scolaire. Plusieurs modèles ont été estimés en introduisant successivement ces variables explicatives pour, au final, retenir un modèle parcimonieux (tableau 9).

Ce modèle explique près d'un tiers de la variance ($R^2 = 0,31$) des différences d'orientation entre les jeunes (OPTI versus autre orientation). Les estimations s'adaptent correctement aux observations réelles puisque les orientations prédites reflètent près de 90% des orientations observées sur les données (force d'association de 89,1%). Autrement dit, si un jeune présente les caractéristiques listées dans le modèle, il est orienté à l'OPTI dans 89,1% des cas. On peut également dire que le modèle classe correctement les individus dans 89,1% des cas. Par ailleurs, les modèles intermédiaires (non présentés ici) indiquent que les caractéristiques sociodémographiques – sexe et nationalité – et le retard (âge

normal versus retard d'au moins un an) expliquent 25% de la variance et que la contribution des variables scolaires augmente le pouvoir explicatif du modèle de six points (respectivement cinq points pour les scores aux ECR et un point pour la voie fréquentée précédemment).

Tableau 9 : Modèle logistique estimant la probabilité d'être orienté à l'OPTI, en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves

	Coefficients	Exp(b)
Constante	+0,65 **	1,92
Sexe (référence : filles)		
Garçons	-0,25 **	0,78
Retard scolaire (référence : âge normal)		
Un an de retard	+0,38 ***	1,47
Deux ans de retard	+0,46 **	1,60
Nationalité (Référence : Suisse)		
Europe du Sud	+0,41 ***	1,50
Europe Sud-Est	+0,72 ***	2,05
Autres	+0,35 **	1,42
Score ECR français	-0,03 ***	0,97
Score ECR math.	-0,04 ***	0,96
Voie d'origine (référence : VSG)		
VSO	+0,72 ***	2,07
R ² de Nagelkerke	0,31	
Force d'association du modèle	89,1%	

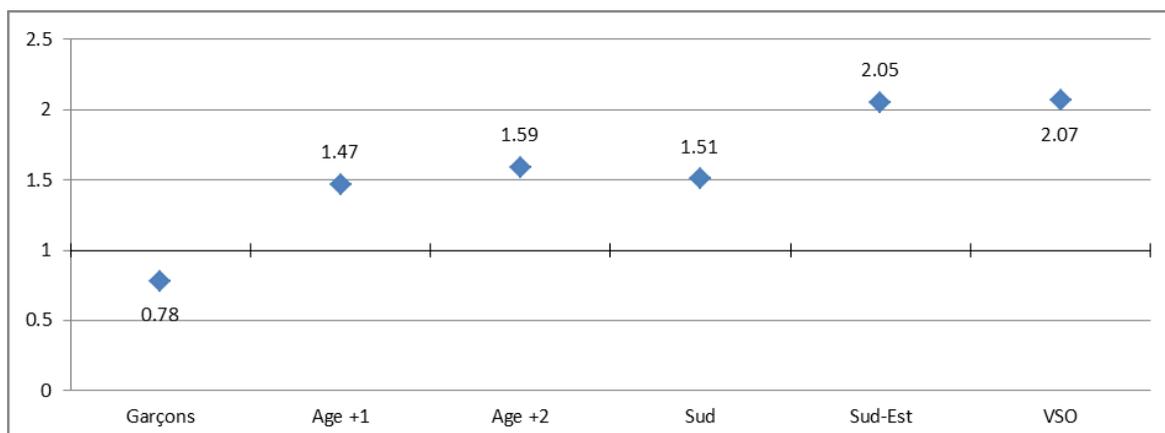
N = 6735

** : significatif au seuil de 5%, *** : significatif au seuil de 1%

Le modèle présenté dans le tableau contribue correctement à mesurer les effets des caractéristiques des jeunes sur la probabilité d'orientation vers l'OPTI, toutes les variables étant significatives. La colonne de droite du tableau (Exp(b)) permet d'interpréter les coefficients sous la forme de rapports de cote (ou *odds ratio*); concrètement, ces rapports de cote correspondent au nombre de fois d'appartenance au groupe des jeunes orientés vers l'OPTI quand la valeur du prédicteur (ou variable indépendante) augmente de 1. Un rapport de cote supérieur à 1 traduit une augmentation des chances de faire partie du groupe des jeunes orientés vers l'OPTI, alors qu'un rapport de cote inférieur à 1 diminue la probabilité d'appartenance à ce groupe. Ainsi, et à titre d'illustration, les jeunes en retard scolaire d'une année ont une fois et demie plus de chances (Exp(b) = 1,47) d'être orientés vers l'OPTI que ceux qui ne présentent pas de retard scolaire. De même, les jeunes de nationalités d'Europe du Sud-Est, ont deux fois plus de chances d'être orientés vers l'OPTI (Exp(b) = 2,05) que les jeunes Suisses. Le graphique 10 permet de visualiser ces rapports de chances pour les différentes variables catégorielles introduites dans le modèle. Le sexe, l'âge, l'origine et la voie fréquentée influent donc sur l'orientation vers l'OPTI.

Il est aussi possible de calculer les probabilités d'accès à l'OPTI pour des profils de jeunes définis. La probabilité moyenne d'aller à l'OPTI est de 16%. En raisonnant sur des groupes de jeunes à caractéristiques opposées, les garçons, en retard scolaire, originaires d'Europe du Sud et ayant fréquenté une VSO ont une probabilité de 24% d'aller à l'OPTI, contre 5% pour des filles suisses, sans retard scolaire ayant suivi une VSG.

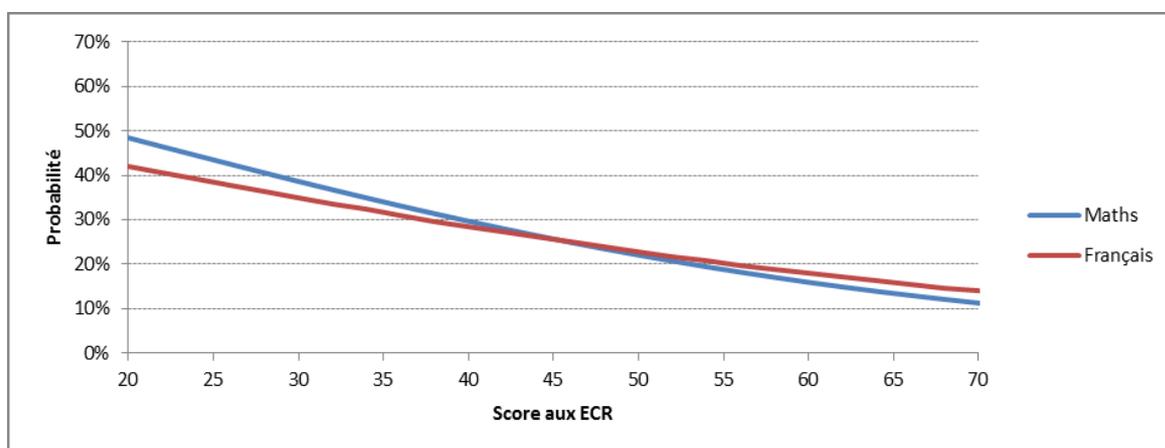
Graphique 10 : Rapports de chances relatives d'accéder à l'OPTI



Aide à la lecture : les élèves en retard scolaire d'une année (Age + 1) ont 1.47 fois plus de chance d'aller à l'OPTI que les autres.

Le modèle du tableau 9 montre aussi l'importance du niveau scolaire, appréhendé ici par des variables continues (échelle d'intervalle), à savoir les résultats aux ECR¹⁷ de mathématiques et de français. Les scores dans les deux disciplines ont une influence de même intensité sur l'orientation. Les coefficients négatifs indiquent que de bonnes performances aux épreuves font diminuer le taux de passage à l'OPTI. Ainsi, pour un point de plus aux ECR, les rapports de cote approchent la valeur de 1 en français ($\text{Exp}(b) = 0,97$) et en mathématiques ($\text{Exp}(b) = 0,96$).

Graphique 11 : Probabilité d'orientation vers l'OPTI en fonction du score aux ECR en 8^e année



Le graphique 11 illustre la probabilité d'orientation vers l'OPTI en rapport avec le score obtenu lors des ECR en 8^e année (10^e HarmoS). Un meilleur score fait diminuer la probabilité d'aller à l'OPTI. Cette relation est plus forte pour les mathématiques que pour le français. Avec 40 points aux ECR en mathématiques, la probabilité de se retrouver à l'OPTI est de 30%; avec 50 points, elle est de 22%. Pour les mêmes nombres de points en français, la probabilité est de 28% respectivement 23%.

17 Épreuves communes de référence (ECR). Il s'agit des épreuves en 8^e année (10^e HarmoS) en 2011-2012 de la scolarité obligatoire.

5 L'OPTI DANS LE PARCOURS SCOLAIRE ET DE FORMATION DES JEUNES

Dans le questionnaire administré aux jeunes de la volée enquêtée, il a été possible d'appréhender le concept de projet de formation. Outre la présence ou non d'un projet avant l'entrée à l'OPTI, l'évolution de ce projet ainsi que sa nature ont été renseignés par plusieurs questions. Ce sont donc les éléments relatifs à cette dimension du parcours des jeunes qui font principalement l'objet de ce chapitre, la situation effective des jeunes à l'issue de l'OPTI est ensuite analysée sous plusieurs angles.

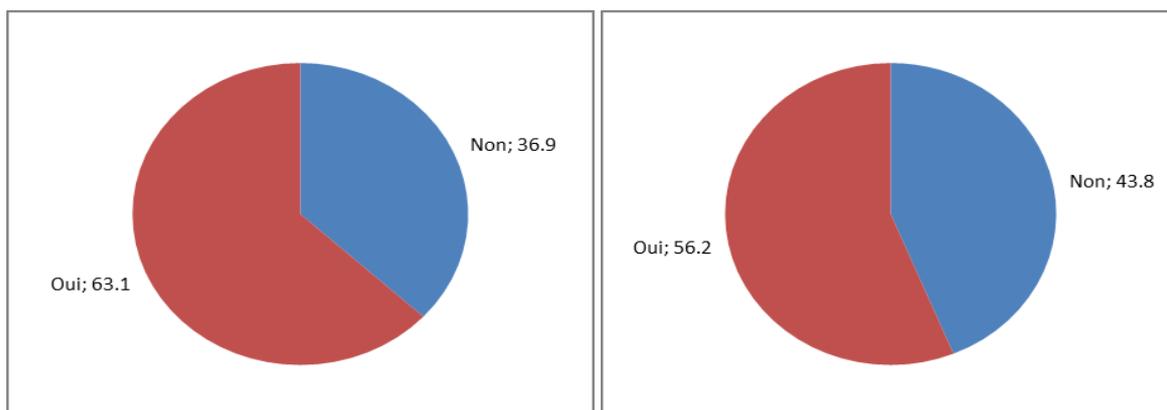
5.1 PROJETS DE FORMATION DES JEUNES

5.1.1 PROJET DE FORMATION POUR 2013-2014

Parmi les jeunes des secteurs préprofessionnels, 63.1% affirment avoir eu un projet de formation pour 2013-2014 (graphique 12; N = 520). Avec 56.2%, cette proportion est plus faible pour les élèves du SAS (graphique 13; N = 89). Dans le secteur Accueil, seulement 42.5% des jeunes avaient un projet de formation avant d'entrer à l'OPTI (N = 87; non représenté graphiquement).

Graphique 12 : Présence de projet de formation pour 2013-2014, secteurs préprofessionnels

Graphique 13 : Présence de projet de formation pour 2013-2014, secteur SAS

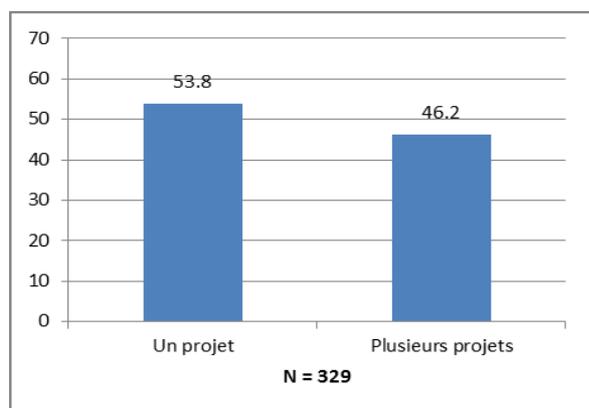


Parmi les jeunes des secteurs préprofessionnels, un peu plus de la moitié de ceux-là avaient un seul projet (53.8%; graphique 14), les autres en avaient plusieurs. Les jeunes du SAS avaient moins souvent plusieurs projets (39.2%; graphique 15) que leurs camarades des secteurs préprofessionnels (46.2%).

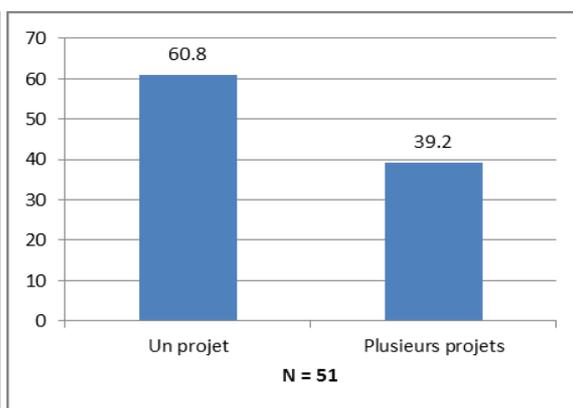
La très grande majorité des jeunes des secteurs préprofessionnels avec un seul projet de formation auraient souhaité faire un apprentissage (graphique 16; 83.7%). Parmi les autres solutions, l'École de diplôme et l'École des métiers sont mentionnées chacune par 4.5% des élèves. Les autres projets ne sont mentionnés que par 1.1% à 2.2% des élèves. Concernant les autres projets, deux élèves auraient voulu partir en séjour linguistique et un troisième se serait vu en préapprentissage.

Parmi les élèves du SAS (graphique 17), une petite moitié avait comme projet un apprentissage avec CFC, un quart un apprentissage avec AFP. Les formations à l'OPTI ou en École professionnelle ont été mentionnées chacune par un seul élève. Parmi les autres projets, on trouve par exemple le préapprentissage.

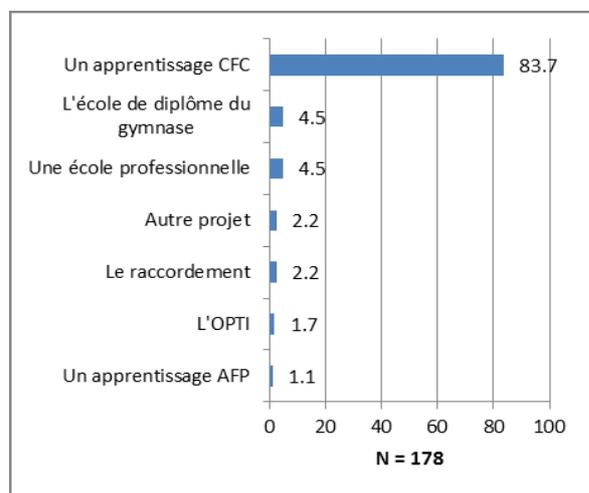
Graphique 14 : Nombre de projets pour 2013-2014, secteurs préprofessionnels



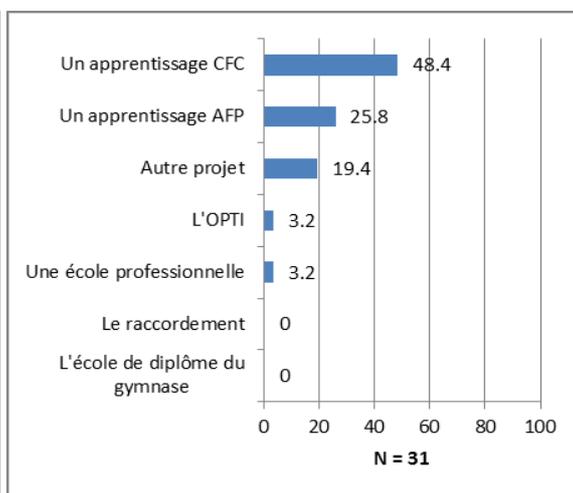
Graphique 15 : Nombre de projets pour 2013-2014, secteur SAS



Graphique 16 : Un seul projet de formation pour 2013-2014, secteurs préprofessionnels



Graphique 17 : Un seul projet de formation pour 2013-2014, secteur SAS



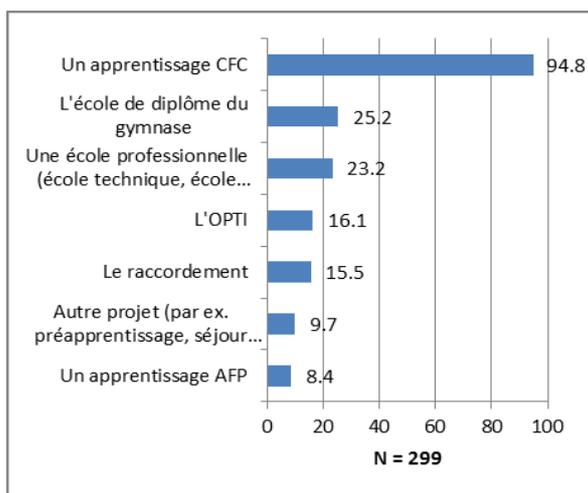
Pour les jeunes qui avaient plusieurs projets de formation, l'apprentissage est mentionné par presque la totalité des répondants des secteurs préprofessionnels (graphique 18; 95%). Près d'un élève sur quatre envisageait aussi d'aller à l'École de diplôme (25.2%) ou dans une école professionnelle (23.2%). L'OPTI (16.1%) et le Raccordement (15.5%) auraient encore intéressé un élève sur 6. Les formations avec AFP et autres projets sont les moins prisés.

Les élèves du SAS avaient comme projet un apprentissage avec CFC (graphique 19; 70%) ou avec AFP (65%). L'École professionnelle est visée par 25% et l'OPTI par 15%. Cinq élèves avaient envisagé le Raccordement. Un élève visait un séjour linguistique, un autre le COFoP.

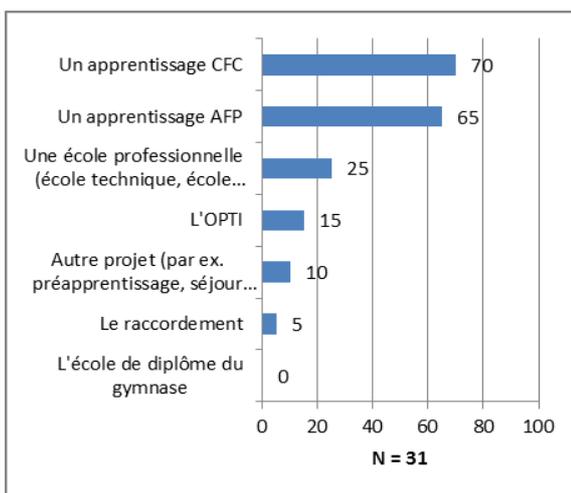
Chez les jeunes qui n'avaient qu'un seul projet, presque trois quarts de ceux orientés dans les secteurs préprofessionnels indiquent que l'apprentissage avec CFC était leur projet principal (graphique 20), 13% avaient visé l'École de diplôme en premier lieu et 6.6% le Raccordement. Pour ces deux types de formation, les jeunes n'avaient très vraisemblablement pas rempli les conditions d'accès (le nombre de points nécessaires). Également 6.6% des jeunes avaient comme projet principal une formation en école professionnelle à plein temps.

Dans une proportion proche de celle des jeunes des secteurs préprofessionnels, 70% des élèves du SAS (graphique 21) – malgré un niveau scolaire plus faible – avaient comme projet principal un apprentissage. Pour 15% d'entre eux, l'apprentissage avec AFP arrivait en tête des projets. L'OPTI, le Raccordement et l'École professionnelle constituaient chacun la préférence d'un seul élève.

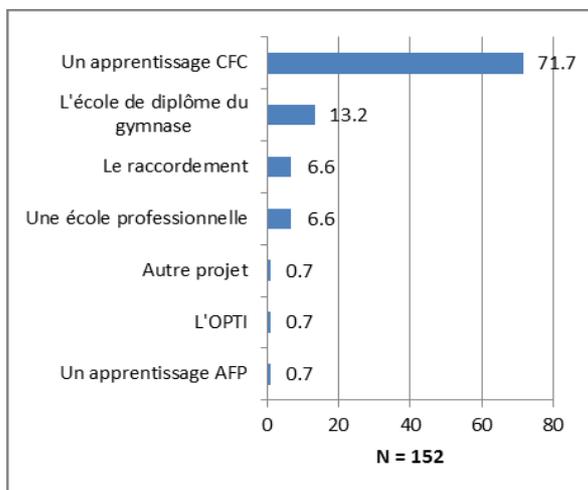
Graphique 18 : Plusieurs projets de formation pour 2013-2014, secteurs préprofessionnels



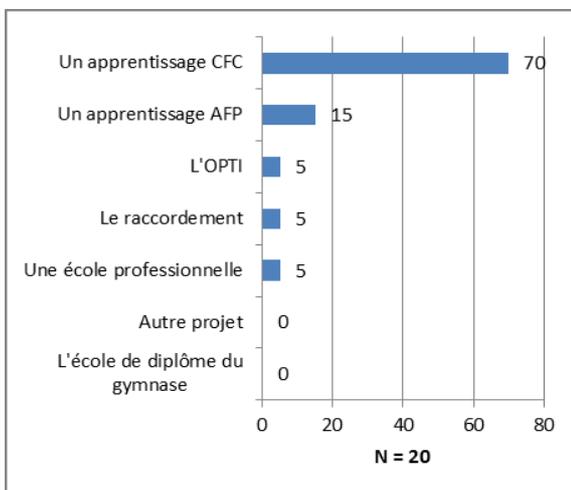
Graphique 19 : Plusieurs projets de formation pour 2013-2014, secteur SAS



Graphique 20 : Projet de formation principal pour 2013-2014, secteurs préprofessionnels



Graphique 21 : Projet de formation principal pour 2013-2014, secteur SAS



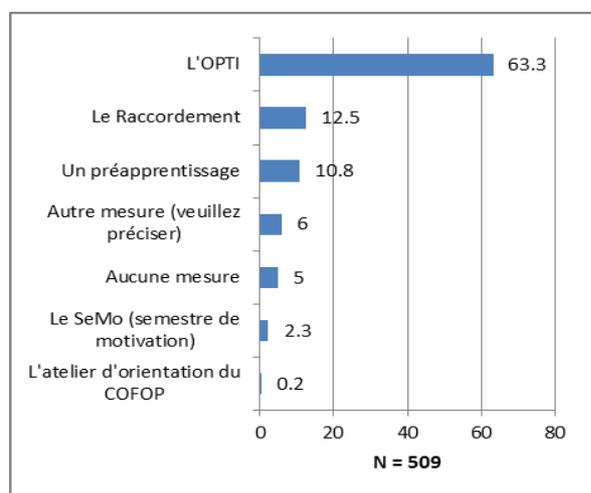
Le choix des projets professionnels démontre un certain réalisme de la part des élèves, qui tiennent compte de leurs propres capacités scolaires. Il témoigne aussi de la connaissance que les jeunes ont des différentes voies de formation, ce qui leur permet de faire des choix stratégiques.

5.1.2 MESURE DE TRANSITION SOUHAITÉE

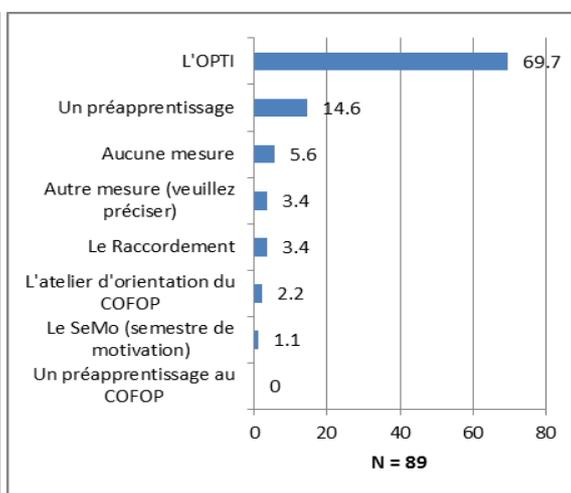
Les jeunes des secteurs préprofessionnels et du SAS ont été interrogés sur leur préférence quant à la mesure de transition pour l'année scolaire 2013-2014.

La grande majorité des élèves des secteurs préprofessionnels indiquent l'OPTI comme mesure de transition préférée (graphique 22; 63.3%). En absence d'une place de formation (professionnelle ou générale), on peut penser que l'OPTI représente un choix de formation pour ces élèves. Une minorité de jeunes ont envisagé une autre mesure de transition, et l'OPTI représente pour eux plutôt un choix de formation par défaut. Ainsi, un élève sur huit aurait préféré le Raccordement, mais n'a très vraisemblablement pas eu les points nécessaires pour réaliser ce projet¹⁸. Alors que 10.8% des élèves auraient voulu faire un préapprentissage, un élève sur vingt n'avait aucune préférence pour 2013-2014, et un sur 40 visait le semestre de motivation (SeMo). Un seul jeune a indiqué l'atelier d'orientation du COFoP comme mesure envisagée. Six pour cent des répondants ont indiqué une préférence pour une autre mesure. Pour une moitié d'entre eux, il s'agissait d'un apprentissage, pour l'autre moitié, du Gymnase (ces élèves ont mal compris la question, puisque ces formations ne sont pas considérées comme des mesures de transition).

Graphique 22 : Mesure de transition préférée pour l'année 2013-2014, secteurs préprofessionnels



Graphique 23 : Mesure de transition préférée pour l'année 2013-2014, secteur SAS



Pour la majorité des jeunes du SAS, l'OPTI représentait aussi la mesure de transition préférée (graphique 23; 69.7%). Un élève sur sept aurait préféré un préapprentissage. Trois élèves avaient visé le Raccordement, deux l'atelier d'orientation et un seul le SeMo. Parmi ceux qui visaient une autre mesure, un jeune aurait voulu continuer l'école pour faire la 9^e année et obtenir le certificat de fin d'études. Cet élève a certainement dû quitter l'école obligatoire après neuf années de scolarisation sans néanmoins parvenir en 9^e année – sans doute suite à des redoublements. Comme déjà mentionné, ce cas de figure ne devrait pas se reproduire à l'avenir, puisque la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) permet à l'élève d'arriver à terme du programme de l'école obligatoire. Cette nouvelle disposition aura pour effet de prolonger la scolarité obligatoire pour un certain nombre d'élèves, et la question se pose de savoir si elle fera, en corollaire, diminuer le nombre de candidats à l'OPTI.

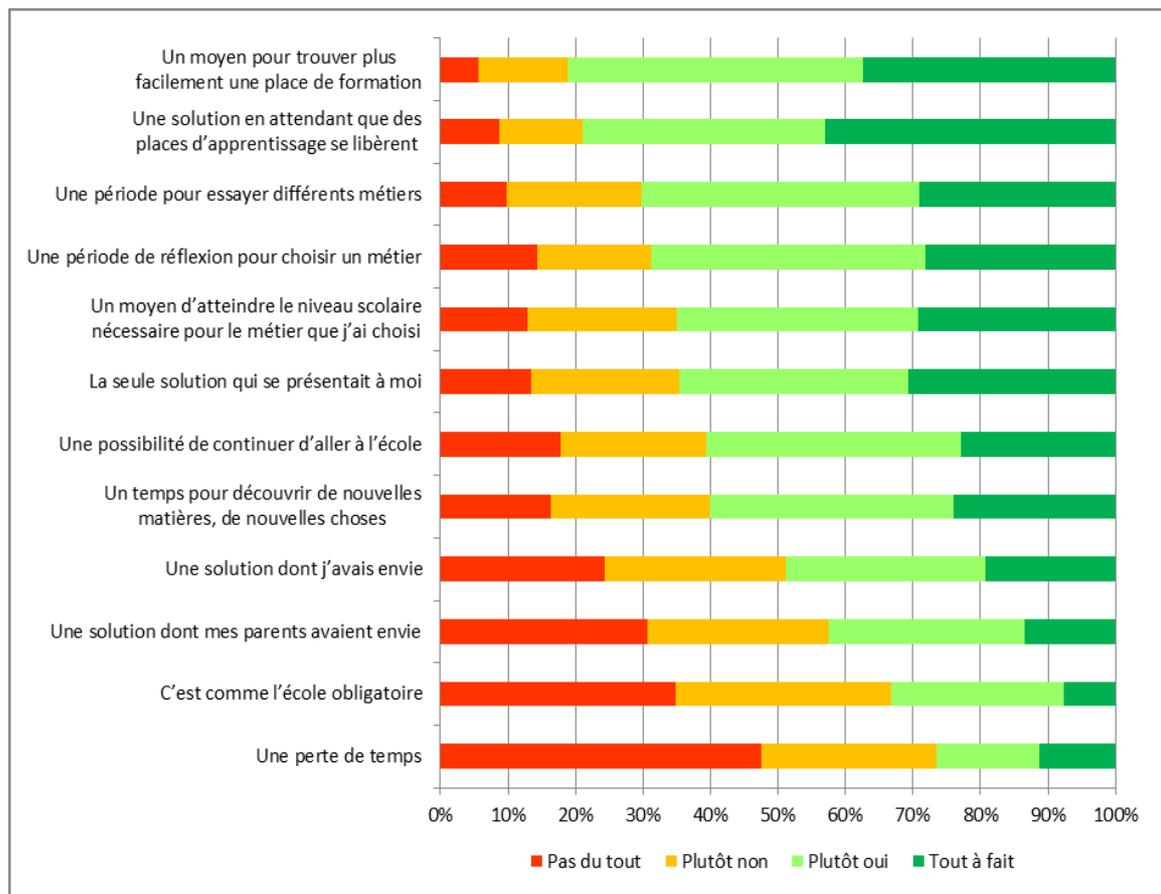
Si une part non négligeable des jeunes des secteurs professionnels (12.5%) espérait accéder au Raccordement, cette option ne concernait guère les élèves du SAS. Ces derniers, généralement en difficultés scolaires, n'ont probablement pas obtenu les points nécessaires pour réaliser un tel projet.

¹⁸ Le Raccordement, d'une durée d'une année, permet à un élève de VSO d'obtenir un certificat de fin d'études en VSG, et pour un élève de la VSG, un certificat de VSB. Pour accéder au Raccordement, un minimum de points est requis.

5.2 REPRÉSENTATIONS DE L'OPTI PAR LES JEUNES

Dans le questionnaire, les représentations que les jeunes pouvaient avoir de l'OPTI étaient évaluées à l'aide de la question : « Que représente pour vous l'OPTI ? ». Douze affirmations étaient proposées, pour lesquelles ils devaient dire si elles correspondaient à leur situation à l'aide d'échelles graduées en six positions allant de *pas du tout* (1) à *tout à fait* (6). Le graphique 24 présente les réponses après regroupement des modalités 2 et 3 en *plutôt oui*, et des modalités 4 et 5 en *plutôt non*. L'ordre de présentation est décroissant, des items les mieux acceptés au moins bien acceptés.

Graphique 24 : Fréquences aux items mesurant les représentations de l'OPTI (N=650)



Les affirmations pour lesquelles les jeunes précisent être les plus concernés sont celles qui se rapportent à l'insertion professionnelle : « moyen pour trouver une place d'apprentissage », « attente de places d'apprentissage », dans une moindre mesure « essai de différents métiers », « période de réflexion pour le choix d'un métier » ou « atteinte du niveau scolaire nécessaire ». Dans le même temps, beaucoup de jeunes reconnaissent qu'il s'agissait aussi de la seule solution qui se présentait à eux. Ils se sentent, en revanche, plus faiblement concernés par les items liés à la découverte de nouvelles matières ou la possibilité de continuer l'école. Pour ces items, entre approximativement 60% et 80% des jeunes répondent plutôt oui ou tout à fait.

Les quatre autres items sont rejetés par environ 50% à 70% des jeunes. Ainsi, pour la majorité d'entre eux, l'OPTI n'est pas une solution dont eux ou leurs parents avaient envie.

Par ailleurs, l'OPTI apparaît à leurs yeux comme quelque chose de différent de l'école obligatoire et ils ne considèrent pas qu'il s'agisse d'une perte de temps.

Une comparaison des réponses des jeunes compte tenu du secteur fréquenté a été réalisée à l'aide du test statistique du Khi carré. Il existe des différences entre les groupes de jeunes pour quasiment l'ensemble des items. Les jeunes des secteurs préprofessionnels sont significativement moins nombreux que leurs homologues des autres secteurs à adhérer à l'ensemble des items qui leur étaient soumis; la seule exception concerne l'OPTI en tant que solution d'attente. Les jeunes de l'Accueil apparaissent comme les plus concernés par les différentes affirmations sur l'OPTI, alors que les jeunes du SAS produisent des réponses qui les placent dans une position intermédiaire.

Dans le but de synthétiser ces informations, nous avons recherché les dimensions sous-jacentes à cet ensemble de questions sur les représentations de l'OPTI. Considérant les douze items comme des variables continues, nous avons effectué une analyse factorielle en composantes principales, avec rotation Varimax, et retenu les facteurs dont la valeur propre était de au moins 1. Trois facteurs sont mis en évidence; ils expliquent 51.1% de la variance totale des réponses (tableau 10).

Tableau 10 : Facteurs sous-jacents aux représentations de l'OPTI et saturations

	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3
Une solution dont j'avais envie	.76		
Un temps pour découvrir de nouvelles matières, de nouvelles choses	.73		
Une perte de temps	-.67		
Un moyen d'atteindre le niveau scolaire nécessaire pour le métier choisi	.67		
Un moyen pour trouver plus facilement une place de formation	.67		
Une période pour essayer différents métiers	.53	.43	
Une période de réflexion pour choisir un métier	.50	.42	
Une solution dont mes parents avaient envie	.46		
La seule solution qui se présentait à moi		.72	
Une possibilité de continuer d'aller à l'école		.54	
C'est comme l'école obligatoire		.51	
Une solution en attendant que des places d'apprentissage se libèrent			.91

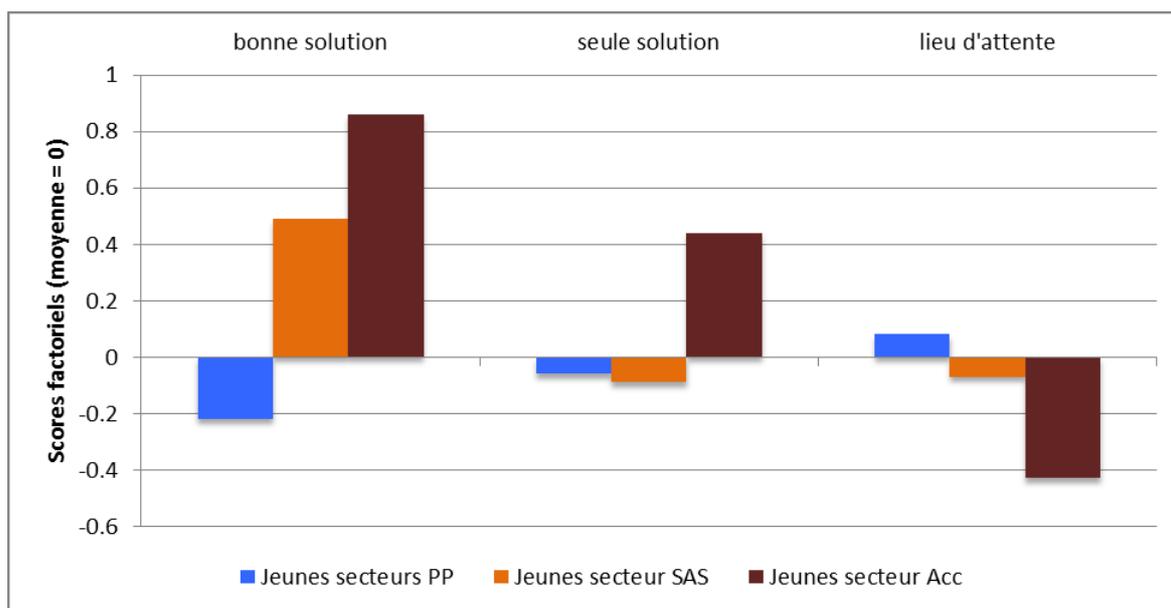
L'interprétation des facteurs s'est basée sur les items les plus corrélés avec les trois facteurs. Ceux-ci peuvent être décrits comme suit :

- Facteur 1 : 28.1% de la variance expliquée. Avec des items tels que « une solution dont j'avais envie », « un temps pour découvrir de nouvelles matières », « un moyen d'atteindre le niveau scolaire nécessaire » et « trouver plus facilement une place de formation », ce facteur met en avant des représentations où l'OPTI apparaît comme une bonne solution en vue d'une préparation à une insertion réussie dans la formation professionnelle.
- Facteur 2 : 13.6% de variance expliquée. Les items les plus fortement corrélés sur ce facteur identifient à la fois l'OPTI comme une solution de type scolaire et comme la seule solution possible.

- Facteur 3 : 9.3% de variance expliquée. Un seul item est fortement corrélé avec cette dimension qui met en avant l'OPTI comme un lieu d'attente d'une place d'apprentissage.

Pour chaque jeune, un score factoriel a été calculé sur chaque facteur. Le graphique 25 présente les résultats de ce calcul compte tenu du secteur fréquenté. En outre, une analyse de variance a été conduite de sorte à déterminer si les différences entre les scores des différents groupes étaient statistiquement significatives.

Graphique 25 : Scores factoriels aux dimensions sous-jacentes des représentations de l'OPTI, selon le secteur fréquenté



Par rapport au premier facteur, ce sont les jeunes du secteur Accueil pour lesquels l'OPTI représente une bonne solution en vue d'une préparation à une insertion réussie dans la formation professionnelle, alors qu'à l'inverse, c'est le moins le cas pour les jeunes des secteurs préprofessionnels; les jeunes du secteur SAS ont une position intermédiaire. L'OPTI comme seule solution est une perception davantage présente chez les jeunes de l'Accueil, leurs homologues des deux autres secteurs se situant très près de la moyenne. Sur le dernier facteur, les jeunes de l'Accueil se distinguent par le fait qu'ils voient moins que les autres l'OPTI comme un lieu d'attente en vue d'une place d'apprentissage.

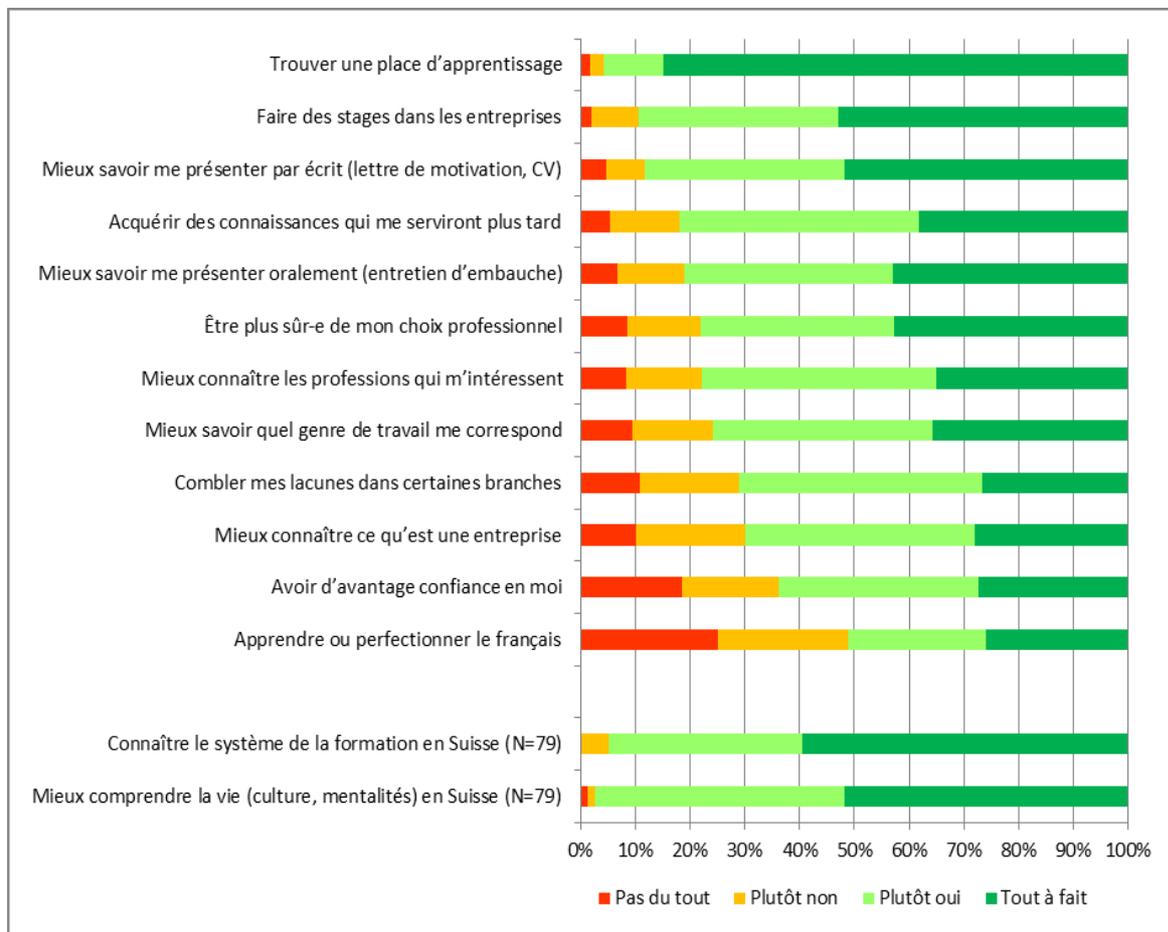
L'analyse de variance indique que les jeunes des trois secteurs se distinguent. Sur le premier facteur, les jeunes des secteurs préprofessionnels se distinguent à la fois de ceux du SAS et de l'Accueil, tout comme les jeunes de ces deux derniers groupes se différencient les uns des autres. Sur les deux autres facteurs, ce sont les jeunes de l'Accueil qui se distinguent de leurs homologues des autres secteurs.

5.3 ATTENTES ET BESOINS DES JEUNES VIS-À-VIS DE L'OPTI

Pour prendre connaissance des attentes et besoins des jeunes par rapport à l'OPTI, douze items ont été soumis à leur approbation (N=649); deux items supplémentaires en relation avec leur intégration en Suisse étaient proposés aux jeunes du secteur Accueil (N=79). Ils

y répondaient à l'aide des mêmes échelles en six points. Les réponses des jeunes, regroupées en quatre modalités comme pour les représentations, sont présentées dans le graphique 26. Les items sont ordonnés de manière décroissante par rapport à leur taux d'acceptation.

Graphique 26 : Fréquences aux items relatifs aux attentes et besoins des jeunes (N=649)



Quel que soit le secteur fréquenté, les attentes et besoins qui concernent le plus grand nombre de jeunes sont liés à des aspects concrets de l'insertion dans la formation postobligatoire : trouver une place d'apprentissage, faire des stages en entreprise, savoir se présenter par écrit ou par oral. Viennent ensuite des items en relation avec le choix professionnel ou un niveau scolaire adéquat pour l'insertion : être sûr de son choix professionnel, mieux connaître les professions, mieux savoir quel genre de travail correspond à la personne, mieux connaître ce qu'est une entreprise, acquérir des connaissances utiles pour plus tard et combler ses lacunes scolaires. Les items relatifs à la confiance en soi et au perfectionnement du français sont nettement moins bien acceptés, surtout ce dernier pour lequel à peine plus de la moitié d'entre eux répond *plutôt oui* ou *tout à fait* (51.2%).

Les deux items uniquement soumis aux jeunes de l'Accueil rencontrent leur accord dans plus de 90% des cas.

La comparaison des réponses en fonction du secteur fréquenté montre que les jeunes des secteurs préprofessionnels sont systématiquement et significativement moins nombreux que ceux des autres secteurs à donner une réponse positive; la seule exception concerne le

fait de trouver une place d'apprentissage où ils sont quasiment unanimes à répondre positivement (93.4%). Quant au perfectionnement du français, ils sont plus de la moitié à répondre *plutôt non* ou *pas du tout*. Cela signifie que, hormis sur le point précis de la place d'apprentissage, ces jeunes ont globalement moins d'attentes ou de besoins que leurs homologues des secteurs SAS ou Accueil, ce qui peut refléter chez eux le sentiment de s'être sentis davantage prêts pour la formation du secondaire II au terme de leur scolarité obligatoire.

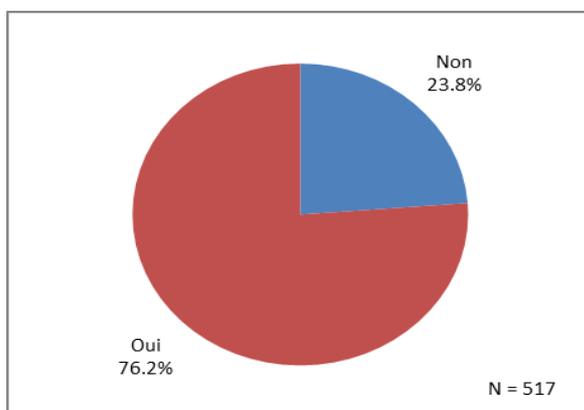
Les réponses des jeunes des secteurs SAS et Accueil montrent qu'ils ont, à l'inverse, globalement plus d'attentes et de besoins dans des sphères telles que l'insertion dans la formation professionnelle, l'acquisition de connaissances scolaires, l'orientation professionnelle et la confiance en soi. Pour la plupart des items, les jeunes du SAS et de l'Accueil produisent des réponses relativement similaires, sauf pour l'acquisition de connaissances utiles pour plus tard et le perfectionnement du français, items pour lesquels la demande des jeunes de l'Accueil est plus marquée.

5.4 PROJETS PROFESSIONNELS ET ÉVOLUTION

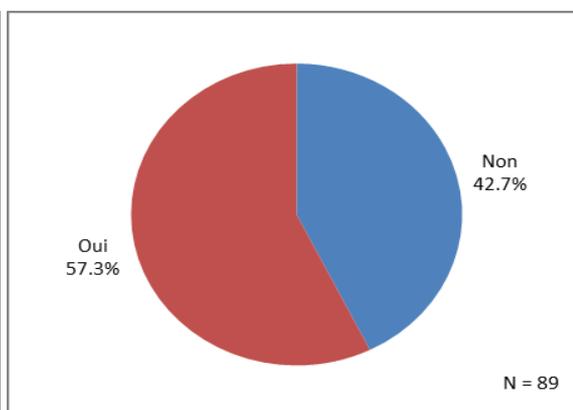
5.4.1 PROJET PROFESSIONNEL EN DÉBUT D'ANNÉE ET FIN D'ANNÉE

Plus de trois quarts des jeunes des secteurs préprofessionnels affirment avoir eu un projet professionnel en entrant à l'OPTI (graphique 27), contre seulement 57.3% de leurs collègues du secteur SAS (graphique 28). Ces informations doivent être interprétées avec une certaine prudence puisque, en principe, une des conditions d'accès à l'OPTI est d'avoir un projet professionnel.

Graphique 27 : Projet professionnel en entrant à l'OPTI, secteurs préprofessionnels



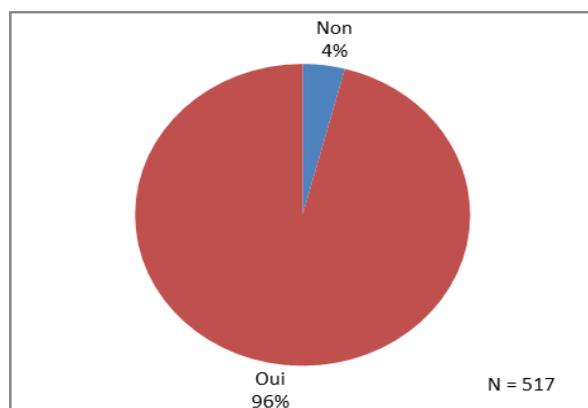
Graphique 28 : Projet professionnel en entrant à l'OPTI, secteur SAS



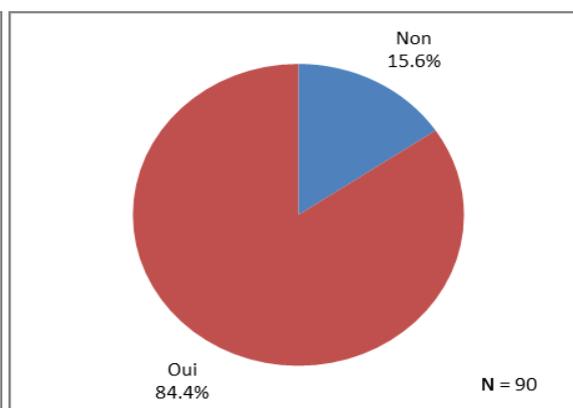
Pendant l'année scolaire, la situation a bien évolué. Parmi les jeunes des secteurs préprofessionnels qui n'avaient pas de projet au début de l'année, quatre sur cinq en ont un vers la fin. Autrement dit, sur les 517 élèves interrogés au mois de mai, il n'en reste que 22 sans projet professionnel, ce qui représente moins de 4% des effectifs (graphique 29).

Pour les élèves du SAS, la situation s'est également améliorée (graphique 30), bien que 14 élèves n'aient toujours pas de projet professionnel (16%). Pour certains élèves, on peut se demander si une année à l'OPTI est suffisante pour rattraper le retard scolaire et être aptes à entamer une formation professionnelle.

Graphique 29 : Projet professionnel en mai à l'OPTI, secteurs préprofessionnels



Graphique 30 : Projet professionnel en mai à l'OPTI, secteur SAS



Les observations des professionnels de l'OPTI

Selon des enseignants, le taux d'élèves avec un projet professionnel en début de l'année scolaire doit être interprété avec prudence. En effet, pour être admis à l'OPTI et pour l'enclassement dans les secteurs, les jeunes doivent avoir un projet professionnel. Certains jeunes se présentent alors avec un projet « alibi ». D'autres arrivent avec un projet peu précis ou irréaliste. L'explication pour ces projets flous ou absents se trouve parfois en amont. Ainsi, certains élèves n'ont jamais fait de stage avant d'arriver à l'OPTI. Les jeunes en provenance de la VSG sont perçus comme un groupe à part. Ne pouvant aller au Gymnase, faute d'avoir obtenu le nombre de points nécessaires, ils arrivent à l'OPTI sans projet professionnel. De même les élèves du Racc, ayant mis toute l'énergie pour obtenir le certificat de fin d'études (CFE), n'auraient pas cherché une place d'apprentissage.

Les observations des conseillers en orientation scolaire et professionnelle vont dans le même sens. Selon l'un d'entre eux, le processus d'orientation avec les élèves qui arrivent à l'OPTI est peu avancé. Il y a même des élèves – notamment en provenance de la VSG – qui n'ont jamais fait de stage. L'enclassement dans les secteurs préprofessionnels se ferait donc sur la base d'un processus qui est très peu élaboré. Le manque d'élaboration des projets professionnels serait d'ailleurs le dénominateur commun d'une bonne part des élèves de l'OPTI. Toutefois, les élèves de VSO auraient plus conscience de leur projet que ceux qui viennent de la VSG. Il y a plus de sensibilisation au niveau de l'école obligatoire et rares sont les élèves de VSO qui n'ont jamais fait de stage.

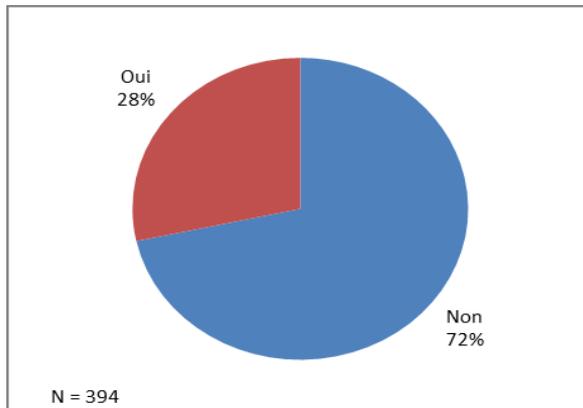
5.4.2 ÉVOLUTION DU PROJET PROFESSIONNEL EN COURS D'ANNÉE

Les élèves qui avaient un projet professionnel en entrant à l'OPTI, devaient indiquer si ce projet avait changé en cours d'année.

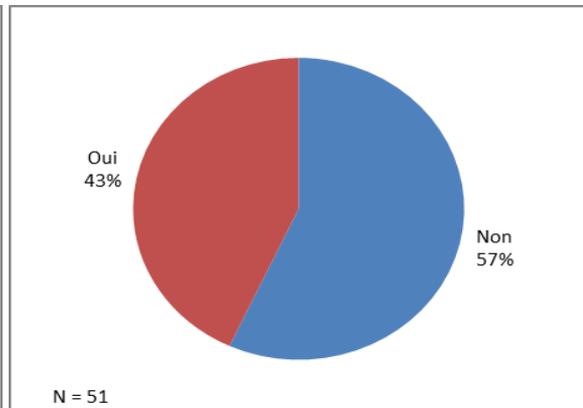
Pour 72% des jeunes en secteur préprofessionnel, le projet n'a pas changé (graphique 31).

Parmi les élèves du SAS, 57% des élèves sont restés fidèles à leur premier projet (graphique 32), ce qui signifie, à l'inverse, qu'une proportion relativement élevée (43%) a changé de projet. En raison de leur faible niveau scolaire, le choix des métiers est plus limité pour les élèves du SAS que pour ceux des secteurs préprofessionnels. Par pragmatisme, cela peut inciter les jeunes à choisir un métier différent du projet initial, plus accessible.

Graphique 31 : Changement de projet professionnel durant l'année à l'OPTI, secteurs préprofessionnels

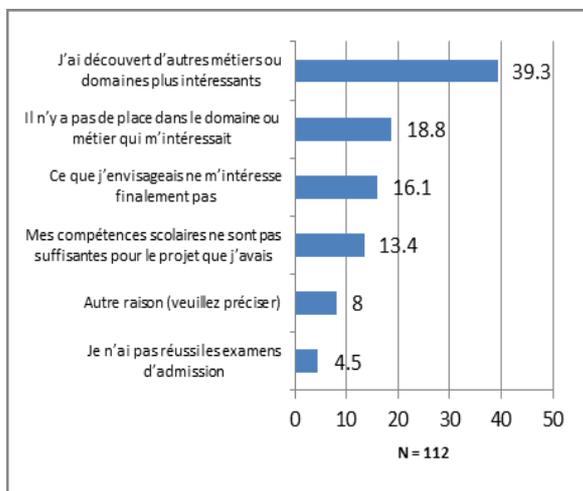


Graphique 32 : Changement de projet professionnel durant l'année à l'OPTI, secteur SAS

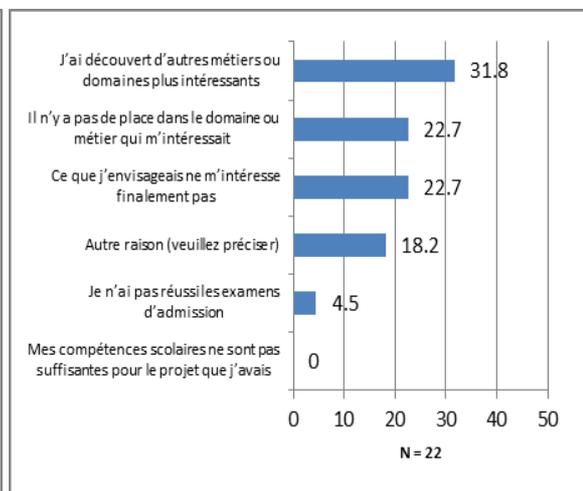


Les jeunes invoquent différentes raisons les ayant incités à changer de projet. Le plus souvent, ceux des secteurs préprofessionnels ont découvert des métiers plus intéressants (graphique 33; 39.3%). Dans le même ordre d'idées, 16.1% affirment que ce qu'ils envisageaient ne les intéresse plus. Ces deux raisons, qui concernent plus de la moitié des jeunes ayant choisi de changer de projet, laisse supposer qu'ils disposaient d'une certaine marge de manœuvre pour le faire. Pour d'autres, en revanche, le choix est moins libre. Pour 18.8%, il n'y a pas de place dans le domaine qui les intéresse, 13.4% n'ont pas les compétences nécessaires et 4.5% n'ont pas réussi l'examen d'admission. Les autres raisons (8%) ne sont pas différentes des trois précédentes, mais formulées différemment.

Graphique 33 : Raisons invoquées pour changer de projet, secteurs préprofessionnels



Graphique 34 : Raisons invoquées pour changer de projet, secteur SAS



Les raisons avancées par les élèves du SAS sont semblables (graphique 34). Plus de la moitié des élèves a découvert des métiers plus intéressants (31.8%) ou ne s'intéresse plus au projet initial (22.75). Pour 22.7%, il n'y a pas de place d'apprentissage dans le domaine recherché. Parmi les autres raisons, certains sont trop jeunes pour la formation envisagée, alors que pour un jeune, il n'existe pas d'apprentissage dans le domaine qui l'intéressait.

5.5 PROJET D'INSERTION APRÈS L'OPTI

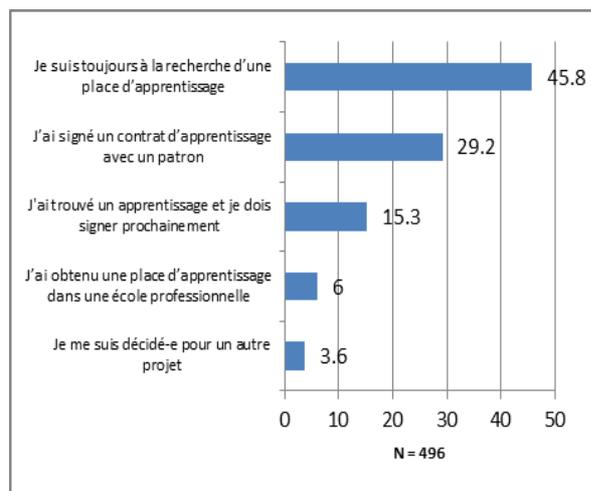
5.5.1 SITUATION LORS DE L'ENQUÊTE

Un peu moins de la moitié des élèves des secteurs professionnels est toujours à la recherche d'une place d'apprentissage au mois de mai (graphique 35). L'autre moitié a trouvé une solution : 29.2% ont signé un contrat d'apprentissage, 15.3% devraient le signer prochainement, et 6% ont obtenu une place dans une école professionnelle.

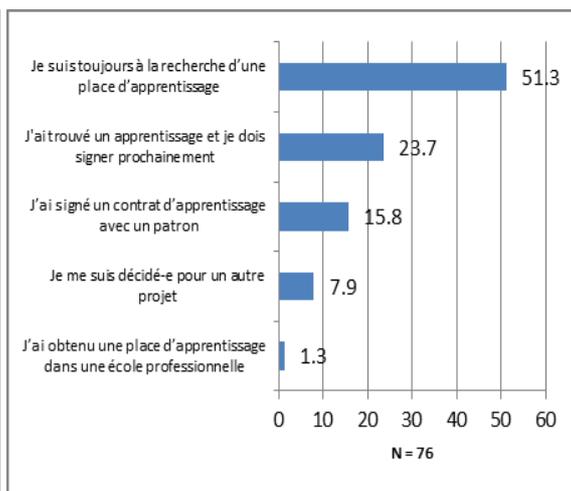
Quelques élèves (3.6%) se sont décidés pour une autre solution : quatre élèves vont en préapprentissage, trois en séjour linguistique, trois au Gymnase, deux en stage de longue durée, un au Raccordement, un au SeMo, et les quatre autres dans des formations professionnelles non précisées.

Parmi les élèves du SAS, 51.3% sont encore à la recherche d'une place (graphique 36), 23.7% ont trouvé une place et doivent signer prochainement un contrat, et 15.8% l'ont déjà signé. Un élève fera un apprentissage dans une école professionnelle. Six élèves ont opté pour une autre solution : quatre vont en préapprentissage et deux feront un stage de longue durée.

Graphique 35 : Concrétisation du projet professionnel, secteurs préprofessionnels



Graphique 36 : Concrétisation du projet professionnel, secteur SAS

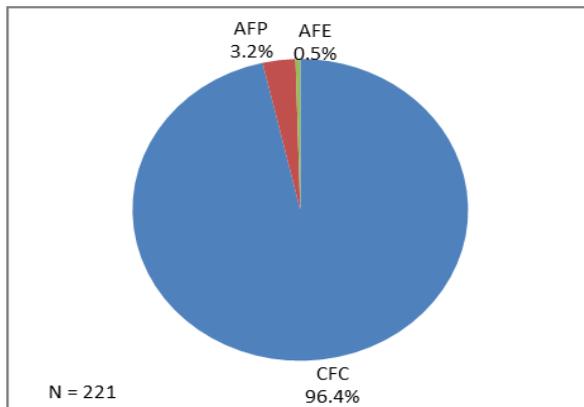


Les élèves des secteurs préprofessionnels qui ont trouvé une place feront, dans la très grande majorité, un apprentissage avec CFC (graphique 37). Quelques jeunes (7) feront un apprentissage avec AFP et un avec AFE.

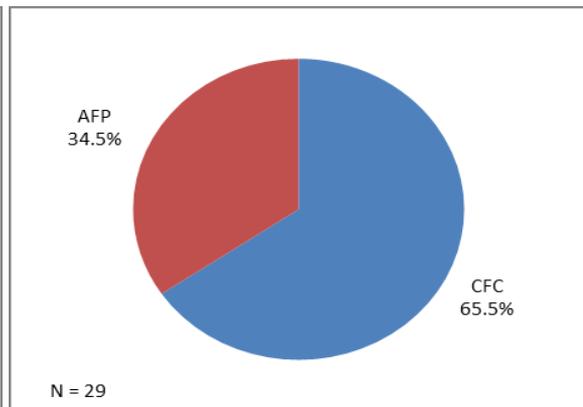
Deux tiers des élèves du SAS qui ont trouvé une place feront également un apprentissage avec CFC (graphique 38), alors qu'un tiers se lance dans une formation moins exigeante, avec AFP.

Parmi les élèves des secteurs préprofessionnels qui ont trouvé une place dans une école professionnelle, 29 feront un apprentissage avec CFC et deux s'orienteront vers une formation avec AFP. Un seul élève SAS ira à l'école professionnelle pour un apprentissage avec AFP.

Graphique 37 : Type de contrat signé, secteurs préprofessionnels

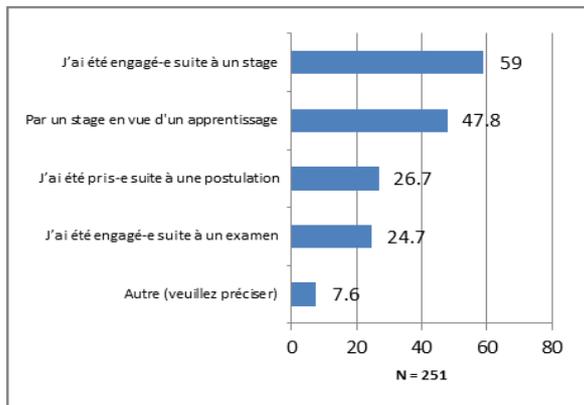


Graphique 38 : Type de contrat signé, secteur SAS

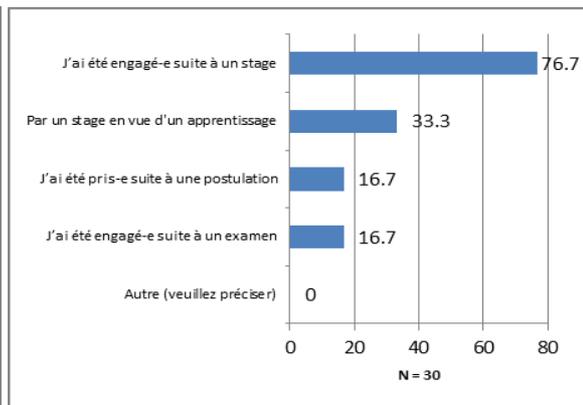


Les élèves étaient interrogés sur la manière dont ils avaient été engagés. Ils pouvaient fournir plusieurs réponses. Les élèves des secteurs préprofessionnels mentionnent le plus souvent les stages (graphique 39; 59%) et les stages en vue d'un apprentissage (47,8%), la postulation (26,7%) et l'examen (24,7%). Dix-neuf élèves avancent une autre raison pour leur engagement. L'entretien est alors la raison la plus souvent évoquée (11 fois), et dans quatre cas, ce sont des contacts familiaux qui ont joué.

Graphique 39 : Modalité d'engagement, secteurs préprofessionnels



Graphique 40 : Modalité d'engagement, secteur SAS

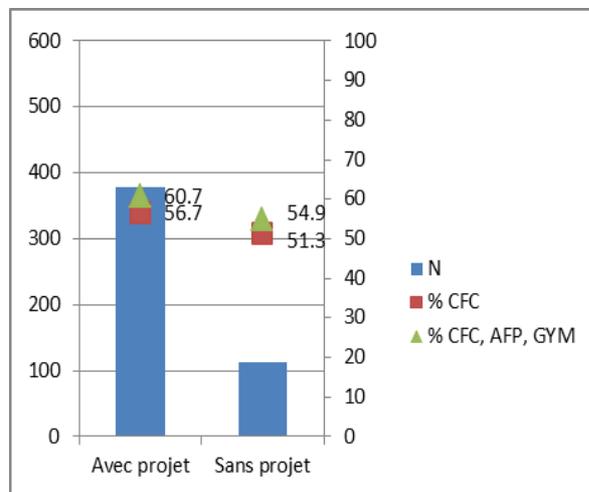


Pour les jeunes du SAS, les stages (graphique 40; 76,7%) semblent jouer un rôle très important pour l'engagement. Peut-on en déduire que, pour des élèves plutôt faibles scolairement, c'est l'impression qu'ils font sur leur (futur) patron qui est la plus importante? Les stages en vue d'un apprentissage sont mentionnés par un tiers des élèves, la postulation et l'examen par cinq élèves chacun.

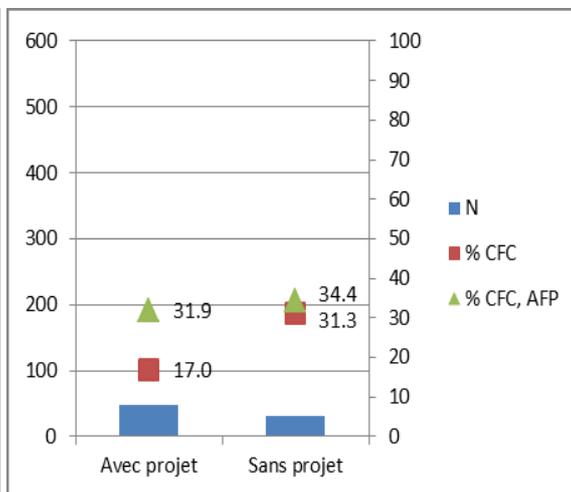
5.5.2 PRÉSENCE D'UN PROJET ET ACCÈS À UNE FORMATION CERTIFIANTE

Les graphiques 41 et 42 mettent en rapport le fait d'avoir un projet professionnel à l'entrée à l'OPTI d'une part, et l'accès à une formation certifiante à la sortie de l'OPTI d'autre part. L'apprentissage avec CFC, qui est la formation la plus prisée, est représenté par la marque rouge. La deuxième mesure (marque verte) illustre l'ensemble des formations certifiantes, c'est-à-dire le CFC, l'AFP et le Gymnase.

Graphique 41 : Projet professionnel à l'entrée à l'OPTI et accès à une formation certifiante, secteurs préprofessionnels



Graphique 42 : Projet professionnel à l'entrée à l'OPTI et accès à une formation certifiante, secteur SAS



Aide à lecture des graphiques : Les barres bleues indiquent le nombre de jeunes concernés et se rapportent à l'échelle de gauche. Les marques rouges et vertes reflètent la proportion de jeunes ayant trouvé une formation et se rapportent à l'échelle de droite.

Plus de la moitié des jeunes des secteurs préprofessionnels ont accès à une formation certifiante du secondaire II (graphique 41). Pour la grande majorité d'entre eux, il s'agit d'un apprentissage avec CFC. Une petite part accède au Gymnase ou s'oriente vers un apprentissage avec AFP. Les élèves ayant eu un projet de départ entament un peu plus souvent une formation certifiante que ceux qui n'en ont pas.

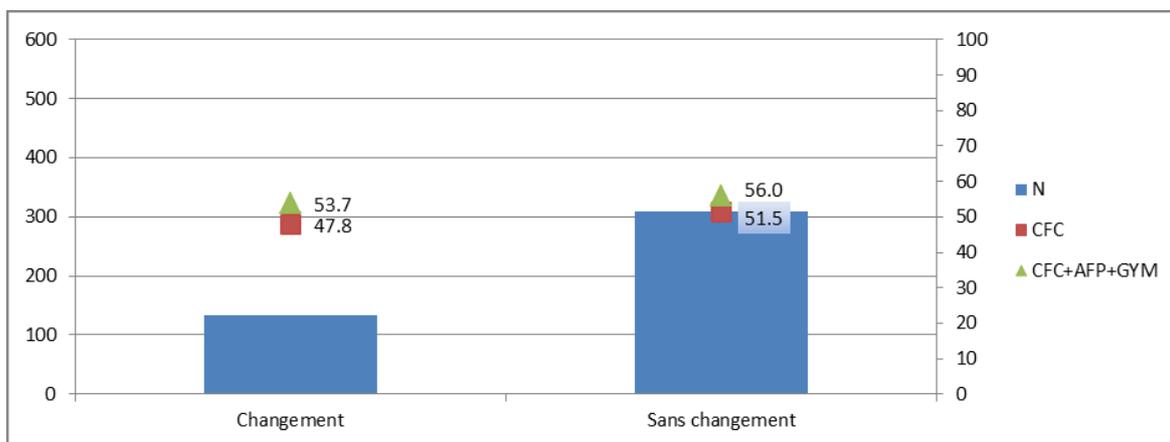
Un tiers des jeunes du SAS trouvent une place d'apprentissage (graphique 42). Contrairement aux élèves des secteurs préprofessionnels, le fait d'avoir eu un projet de départ n'a pas d'effet positif sur le taux d'accès à une formation certifiante. En effet, parmi les jeunes avec un tel projet, 17% seulement vont en formation avec CFC. La part des formations avec AFP est, avec 15% (31.9% - 17.0% = 14.9 %), presque aussi importante. Les jeunes du SAS qui sont sans projet en début d'année accèdent le plus souvent à une formation avec CFC (31%). Il est étonnant que ces derniers soient plus nombreux à entrer en apprentissage avec CFC que les autres. On peut se demander s'il est plus facile pour les formateurs de l'OPTI de construire un projet réaliste avec eux.

Parmi les jeunes qui avaient un projet de formation professionnelle et qui le changent au cours de leur année à l'OPTI, y a-t-il le même taux d'accès à une formation certifiante que les autres ? Dans le graphique 43, nous ne distinguons pas les élèves des secteurs préprofessionnels et du SAS¹⁹.

Les jeunes qui ne changent pas de projet parviennent un peu plus souvent à obtenir une place de formation dans le secondaire II. On peut avancer plusieurs hypothèses pour expliquer cette faible différence. Une partie des élèves avait peut-être dès le départ un projet solide et réaliste. Le fait de ne pas changer de projet permet aussi de commencer à chercher plus tôt une place d'apprentissage.

19 Les effectifs concernés en SAS sont trop faibles pour être analysés statistiquement.

Graphique 43 : Changement de projet et accès à une formation certifiante (secteurs préprofessionnels et secteur SAS ensemble)



Les jeunes ont donné la raison pour laquelle ils ont changé de projet. Parmi ceux (50) qui ont « découvert d'autres métiers plus intéressants », presque deux tiers ont trouvé une place (64% CFC+AFP+GYM; 58% CFC). Parmi les quinze élèves qui admettaient que leurs « compétences scolaires étaient insuffisantes », la réorientation était aussi bénéfique, puisque neuf ont trouvé une place (CFC+AFP, dont 7 en CFC).

Les observations des professionnels de l'OPTI

Selon des conseillers en orientation, les élèves de VSO sont prêts à l'idée d'entrer en apprentissage, alors que parmi les VSG, certains « fantasment » encore en rêvant d'une entrée au Gymnase. Ces derniers, plutôt bons scolairement, ont une perception dévalorisée de l'apprentissage. La situation est différente pour une part des élèves du SAS. Ceux-ci peuvent bien avoir un projet professionnel, mais leur niveau scolaire ne leur permet pas d'accéder à une formation avec CFC, et difficilement à une formation avec AFP. D'ailleurs, cette dernière est souvent déconsidérée, débouchant sur « un papier qui ne vaut rien ».

5.6 SITUATION DES ÉLÈVES APRÈS LE PASSAGE À L'OPTI

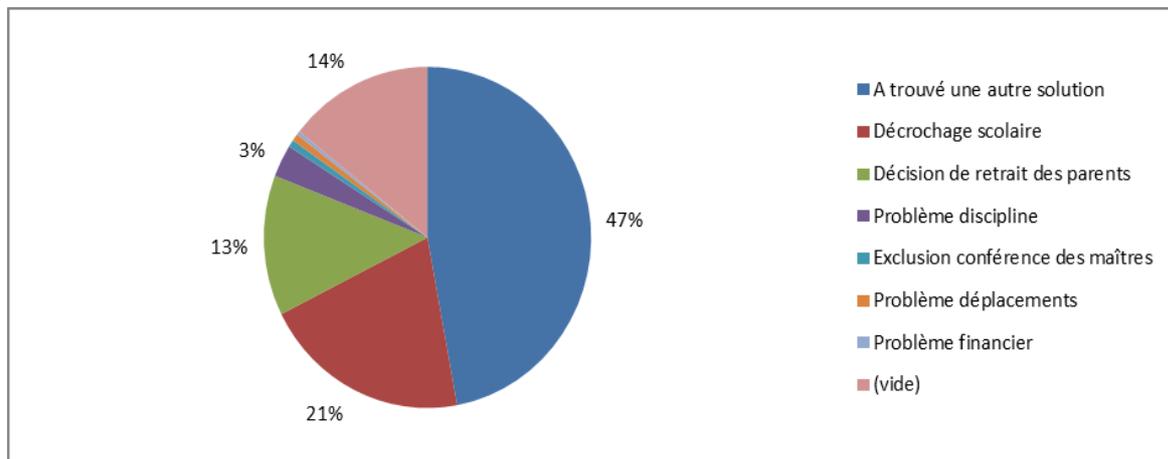
La première section est consacrée aux élèves qui ont quitté l'OPTI en cours d'année, la deuxième à l'ensemble des élèves ayant fréquenté l'organisme en 2013-2014.

5.6.1 DÉPARTS AVANT LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Bien que le programme scolaire de l'OPTI s'étende sur une année, il est fréquent que des élèves quittent l'organisme avant terme. Plus d'un quart des élèves sont ainsi partis au cours de l'année scolaire. Les raisons de ces départs sont multiples.

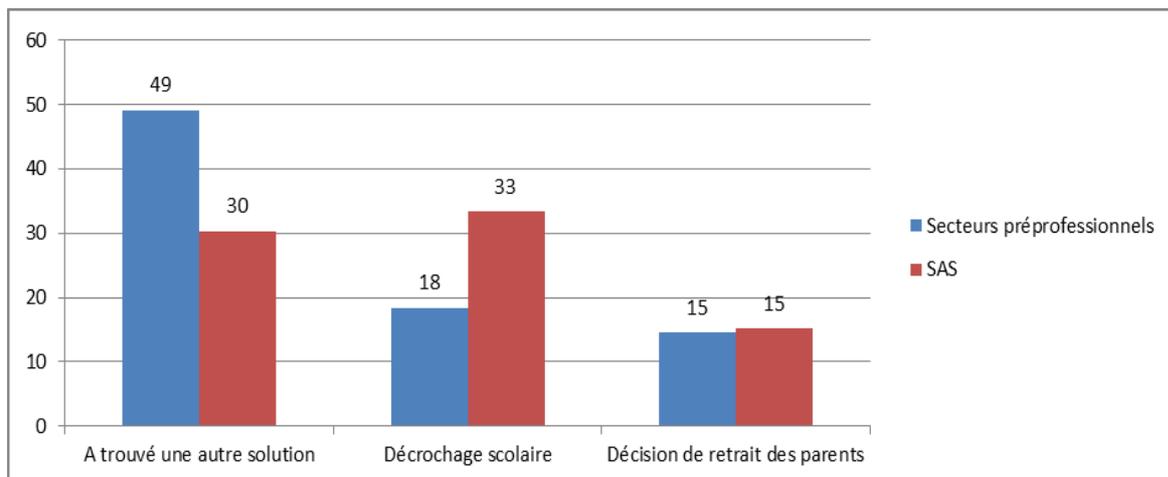
Presque la moitié des élèves concernés (47%) a trouvé une autre solution (graphique 44). Par contre, un élève sur cinq (21%) a décroché, et un sur huit a été retiré par ses parents. Quelques élèves sont partis pour des raisons de discipline (9) et deux ont été exclus par décision prise en conférence des maîtres. Pour 14% des élèves concernés, les causes de départ ne sont pas connues.

Graphique 44 : Départs avant la fin de l'année scolaire à l'OPTI en 2013-2014



Les raisons des départs varient en fonction du secteur fréquenté. En secteurs préprofessionnels, 49% des élèves partis ont trouvé une autre solution contre seulement 30% en SAS (graphique 45). Inversement, seuls 18% des départs en secteurs préprofessionnels s'expliquent par le décrochage scolaire contre 33% en SAS. Dans les deux dispositifs d'enseignement, 15% des départs ont été décidés par les parents d'élèves.

Graphique 45 : Départs avant la fin de l'année selon les secteurs de l'OPTI en 2013-2014 (en %)

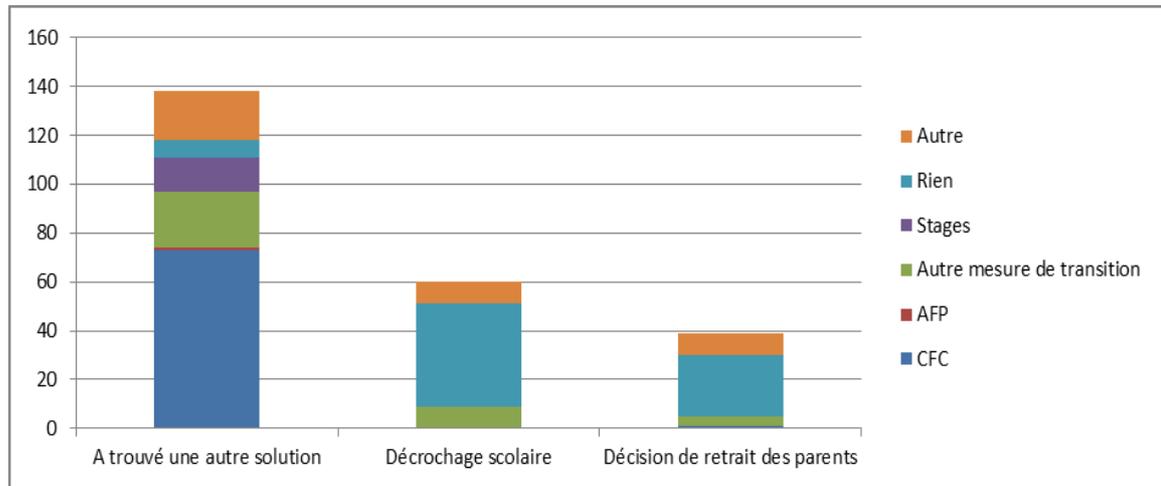


Parmi les 17 élèves du secteur Accueil qui ont quitté l'OPTI en cours d'année, neuf ont trouvé une autre solution et six ont décroché.

Pour une grande partie des élèves ayant quitté l'OPTI avant la fin de l'année scolaire, nous savons ce qu'ils sont devenus (graphique 46).

Parmi les 138 élèves ayant trouvé une autre solution, 90 ont entamé une formation professionnelle (73 avec CFC, 17 en préapprentissage ou avec AFP), quatorze ont opté pour un séjour linguistique ou un stage de longue durée, sept fréquentent une autre mesure de transition, sept n'ont rien (informations manquantes pour les 20 élèves restants). Sur les 60 élèves qui ont décroché, 42 sont sans solution, et huit sont dans une autre mesure de transition. Parmi les 39 élèves retirés par les parents, 25 n'ont rien trouvé, deux sont dans une autre mesure de transition, deux en préapprentissage et un en formation avec CFC.

Graphique 46 : Situation des élèves ayant quitté l'OPTI en cours d'année scolaire 2013-2014

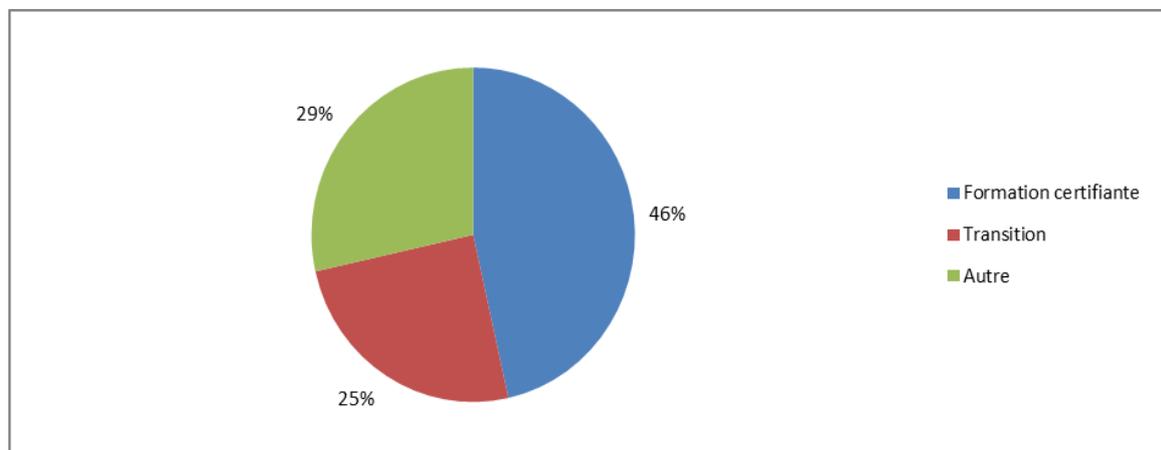


Autre mesure de transition : AOP-CHARTEM, BIO-SeMo, préapprentissage, UTT, autre solution

5.6.2 SITUATION DES JEUNES À LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

Que deviennent en 2014-2015 les élèves qui ont fréquenté l'OPTI en 2013-2014 ? Les données présentées incluent tous les élèves ayant commencé l'année à l'OPTI, même s'ils ont quitté l'organisme en cours d'année.

Graphique 47 : Situation des jeunes ayant fréquenté l'OPTI en 2013/14 (N=1101)



Presque la moitié des jeunes (46%) entame une formation certifiante (graphique 47). Dans la grande majorité des cas, il s'agit d'un apprentissage préparant au CFC. Un quart des élèves ont trouvé une mesure transitoire. Pour un petit tiers des jeunes, leur futur parcours est peu connu.

Les offres de l'OPTI s'adressant à des jeunes aux profils bien différents, les solutions trouvées à la fin de l'année scolaire sont aussi très diverses. Le tableau 11 donne des informations détaillées selon le secteur fréquenté à l'OPTI et le futur parcours des jeunes.

Presque trois quarts des jeunes fréquentaient un secteur préprofessionnel à l'OPTI. Parmi eux, plus de la moitié ont trouvé une formation certifiante. Ainsi, 402 jeunes entament un apprentissage avec CFC et sept avec AFP, douze ont réussi leur entrée au Gymnase et quatre veulent obtenir un certificat de fin d'étude (de l'école obligatoire) dans une filière

plus exigeante. Huitante jeunes se trouvent en préapprentissage ou en stage; ces mesures de transition devront leur permettre de décrocher, à terme, une place d'apprentissage. D'autres, 74 jeunes, suivent une autre mesure de transition. Pour la plupart, il s'agit du SeMo. Quelques élèves accèdent directement à l'emploi, d'autres entrent dans une école privée. Pour un peu moins de 200 jeunes, le futur parcours n'est pas connu.

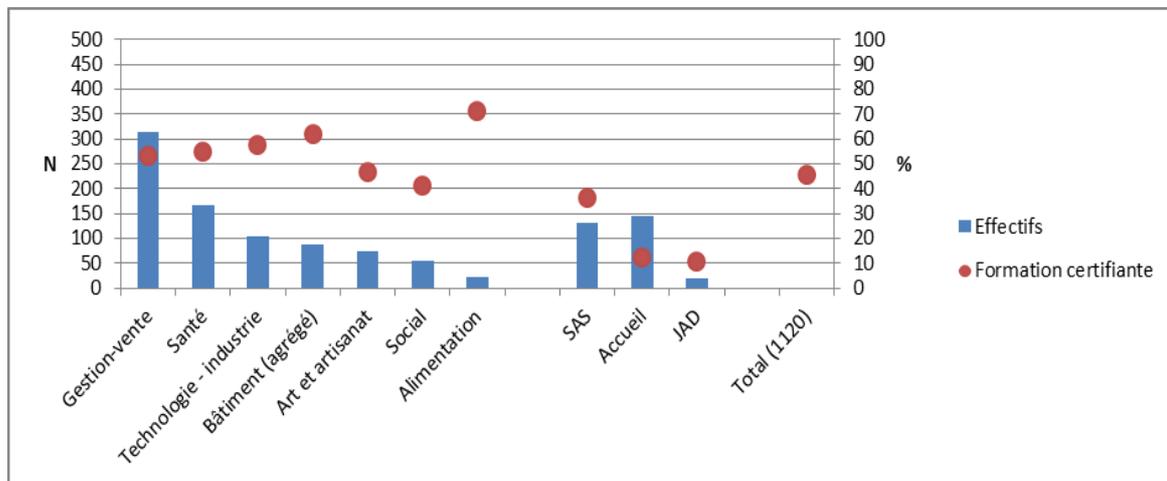
Tableau 11 : Situation après l'OPTI, en fonction du secteur fréquenté en 2013-2014

			OPTI en 2013-14			
			Préprofessionnel	Accueil	SAS	Total
Situation après l'OPTI	Formation certifiante	CFC	402	9	35	446
		AFP	7	2	12	21
		Gymnase	12	8	1	21
		RACC	4	0	0	4
		Autre formation certifiante	11	0	9	20
	Transition	Préapprentissage	37	13	8	58
		Stage	43	4	8	55
		OPTI	0	45	5	50
		Autre transition (SeMo, etc.)	74	13	25	112
	Autre	Cours divers	0	2	0	2
		Ecole privée	8	1	0	9
		Accès direct à l'emploi	7	5	3	15
		CSIR/EVAM	0	8	0	8
		Retour au pays	3	10	3	16
		Autre/inconnu	119	22	24	165
		Rien	74	4	21	99
	Total		801	146	154	1101

Les deux caractéristiques communes aux élèves de l'Accueil sont leur arrivée récente en Suisse et la nécessité d'apprendre le français. Sinon, leurs profils peuvent être très différents, ce qui se reflète aussi dans la suite du parcours de formation. La moitié des jeunes concernés continue dans une mesure de transition. Quarante-cinq prolongent leur formation à l'OPTI et 30 parmi ceux-ci entament une deuxième année en section Accueil. Dix-sept vont en préapprentissage ou en stage et treize dans une autre mesure de transition. 11 ont trouvé un apprentissage (neuf avec CFC et deux avec AFP), et huit vont au Gymnase. Pour 26 élèves, leur devenir n'est pas connu, dix retournent dans leur pays, huit sont pris en charge par le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR) ou l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), les autres suivent des cours divers ou accèdent à un emploi.

Un tiers des élèves du SAS accèdent à une formation certifiante du secondaire II, dont 35 à un apprentissage avec CFC et 46 élèves se trouvent dans une mesure de transition. Nous ne disposons d'aucune information concernant l'avenir de 45 élèves. Le graphique 48 illustre l'accès aux formations certifiantes en fonction du secteur suivi à l'OPTI.

Graphique 48 : Parcours après l'OPTI en fonction du secteur suivi



Aide à la lecture du graphique : le diagramme vertical (barres bleues) indique le nombre de jeunes concernés (échelle de gauche), les marques rouges les taux de passage à une formation certifiante au niveau secondaire II (échelle de droite)

Parmi les secteurs préprofessionnels, celui de *Gestion-vente* accueille le plus grand nombre de jeunes. Plus de la moitié d'entre eux (53%) trouvent une place de formation en sortant de l'OPTI. Les deuxième et troisième secteurs les plus fréquentés, *Santé* et *Technologie-industrie*, affichent des taux encore un peu plus élevés (respectivement 55% et 58%). Dans le graphique, les secteurs *Bâtiment* et *Bâtiment dessin* ont été agrégés. Presque deux tiers (62%) des jeunes de ce secteur ont trouvé une place. En *Art et artisanat* et dans le secteur *Social*, les taux vers une formation certifiante passent en-dessous de la barre de 50%. Le secteur *Alimentation* fait le meilleur score mais, dans l'absolu, il ne concerne qu'un petit nombre de jeunes. Plus d'un tiers (36%) des élèves ayant fréquenté le SAS trouvent aussi une place d'apprentissage. Pour l'Accueil, qui joue un rôle particulier, le taux de passage vers une formation est plus faible, comme on pouvait s'y attendre.

5.6.3 PASSAGE DE L'OPTI VERS UNE FORMATION POSTOBLIGATOIRE

Le graphique 49 met en rapport les données personnelles du jeune (sexe, âge, formation précédant l'OPTI) et ses chances d'accès à une formation menant au CFC après son passage à l'OPTI. Les données prennent en compte les élèves qui, en 2012-2013, étaient en 9^e année en VSO ou VSG.

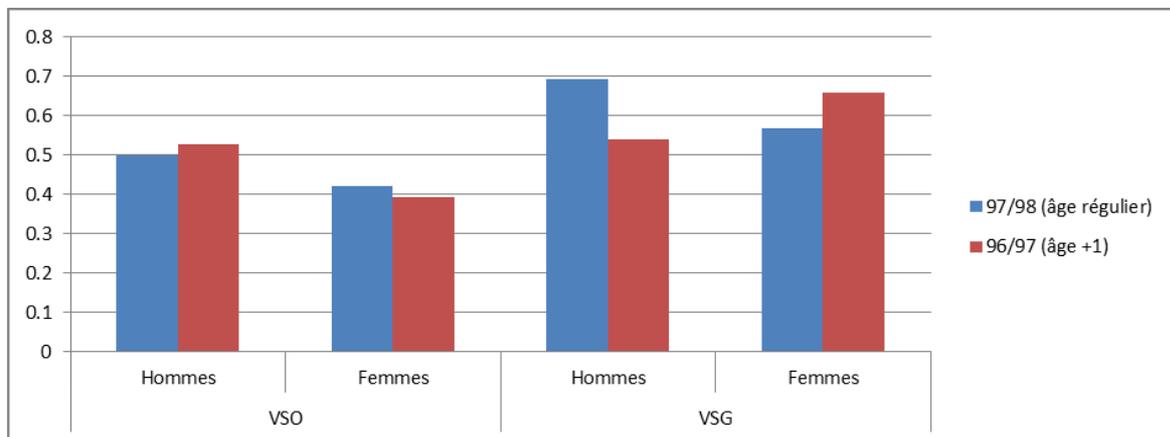
Pour les élèves issus de la VSO, l'âge ne semble avoir que peu d'influence sur la chance de trouver un apprentissage. Chez les garçons, les jeunes au parcours régulier (nés en 97/98) accèdent un peu moins souvent à l'apprentissage que leurs camarades un peu plus âgés. Chez les filles, la situation est inversée.

Les jeunes issus de la VSG au parcours régulier ont beaucoup plus de chance de décrocher un apprentissage que leurs camarades de VSO. Ceci est un indicateur que les patrons préfèrent les élèves ayant suivi une filière exigeante. En revanche, les jeunes de VSG en retard scolaire se situent au même niveau que leurs camarades de la VSO. Rappelons que le retard résulte le plus souvent de difficultés scolaires.

Les filles ayant fréquenté la VSG accèdent nettement plus souvent à un apprentissage que leurs camarades de la VSO, quel que soit leur âge. Contrairement aux garçons de la VSG,

l'âge plus élevé augmente les chances de trouver un apprentissage. Ceci peut s'expliquer par le choix du métier. En effet, pour certains métiers prisés par les filles (du domaine de la santé ou du social par ex.), on hésite à engager des personnes jeunes par crainte d'un manque de maturité personnelle.

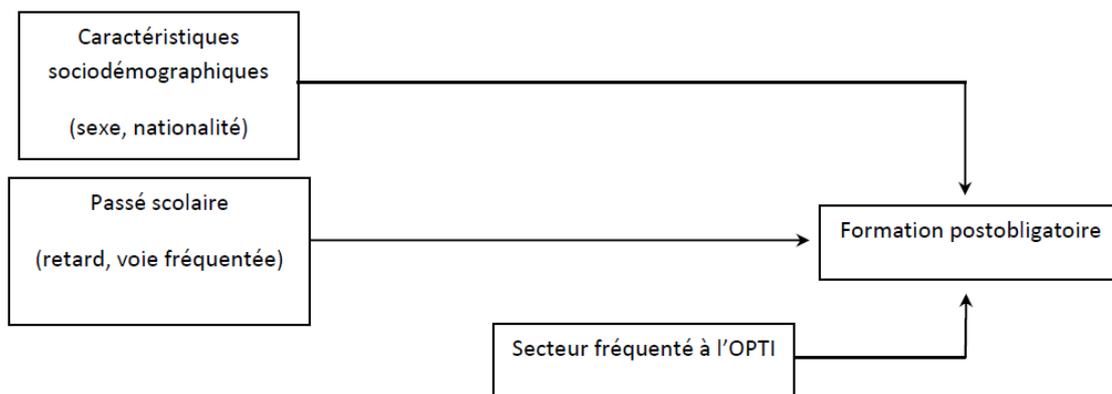
Graphique 49 : Formation CFC en 2014-2015, selon filière (2012-2013), sexe et âge



5.6.4 PROBABILITÉ D'ACCÈS AUX FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES

Au moyen de régressions logistiques, des modèles ont été successivement estimés pour tester les effets potentiels des facteurs à notre disposition sur la probabilité d'accéder à une formation du postobligatoire. Le schéma suivant illustre les relations testées au niveau statistique entre les variables.

Schéma 6 : Modélisation de l'accès à une formation du postobligatoire



Le modèle le plus satisfaisant sur le plan statistique (variables suffisamment renseignées et significatives pour la plupart) est présenté dans le tableau 12. On relèvera que les variables prises en compte expliquent 13% seulement des différences d'orientation. Cela signifie que d'autres facteurs personnels caractérisant les jeunes et leurs parcours de vie, non considérés dans la modélisation statistique (et non renseignés dans cette enquête) contribuent aussi à expliquer le devenir des jeunes à la sortie de l'OPTI. Néanmoins, les variables comme le sexe, le retard scolaire, la nationalité et la voie fréquentée antérieurement ont une influence sur les chances d'accès à une formation du postobligatoire : les garçons, de nationalité suisse, ayant fréquenté une VSG ont une

probabilité d'accès à ces formations plus forte que les jeunes présentant d'autres caractéristiques.

Tableau 12 : Modèle logistique estimant la probabilité d'être orienté vers une formation postobligatoire en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves

	Coefficients	Exp(b)
Constante	+0,06 n.s.	1,06
Sexe (référence : filles)		
Garçons	+0,37 **	1,45
Retard scolaire (référence : âge normal)		
Un an de retard	+0,15 n.s.	1,17
Deux ans de retard	-0,23 n.s.	0,79
Nationalité (Référence : Suisse)		
Europe du Sud	-0,41 **	0,66
Europe Sud-Est	-0,57 **	0,57
Autres	-0,97 ***	0,38
Filière d'origine (référence : VSO)		
VSG	+0,95 ***	2,60
Secteur fréquenté (référence autres secteurs)		
SAS	-0,53 **	0,59
R ² de Nagelkerke	0,13	
Force d'association du modèle	65,1%	

N = 6735

n.s. : non significatif, ** : significatif au seuil de 5%, *** : significatif au seuil de 1%

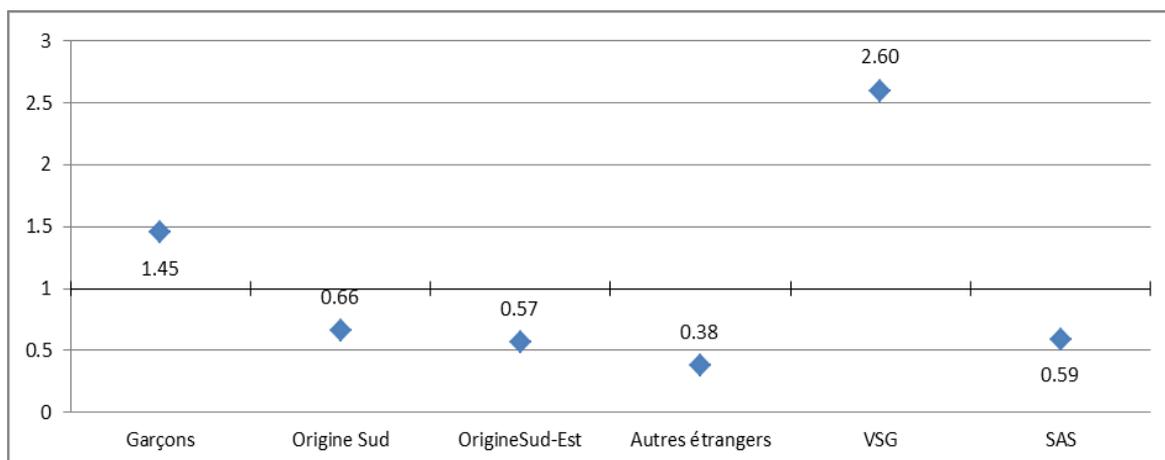
Ainsi, les garçons ont 1.45 fois plus de chances que les filles d'accéder à une formation certifiante l'année suivant leur passage à l'OPTI. L'origine fait, quant à elle, diminuer cette probabilité pour les élèves d'Europe du Sud (0.66 fois), d'Europe du Sud-Est (0.57 fois) et pour les jeunes de pays plus lointains (0.38 fois). Les élèves au passé en VSG ont 2.6 fois plus de chances d'accéder à une formation certifiante que ceux qui ont fréquenté la VSO. Le secteur fréquenté à l'OPTI est lui aussi un prédicteur car, en référence aux autres secteurs, les jeunes de SAS ont moins de chances (0.59 fois) de trouver une formation certifiante.

Le graphique 50 permet de visualiser les résultats des estimations statistiques en indiquant le poids des facteurs, en termes de rapports de chances, sur une orientation certifiante (CFC, AFP, GYM) au niveau postobligatoire²⁰.

Si 50% des jeunes accèdent après l'OPTI à une formation certifiante au niveau secondaire II, les chances ne sont pas les mêmes selon les caractéristiques des jeunes. Par exemple, pour les garçons originaires d'Europe du Sud, ayant fréquenté la VSO, puis le SAS, la probabilité est de 29% alors que celle-ci est de 80% pour les filles suisses, ayant fréquenté la VSG, puis un secteur préprofessionnel.

20 Dans la présente analyse, le fait d'accéder à une formation certifiante au niveau postobligatoire représente la variable dépendante. Des caractéristiques individuelles, la voie suivie en école obligatoire et l'appartenance au SAS à l'OPTI sont les variables indépendantes.

Graphique 50 : Rapports de chances relatives d'accéder à une formation certifiante du secondaire II



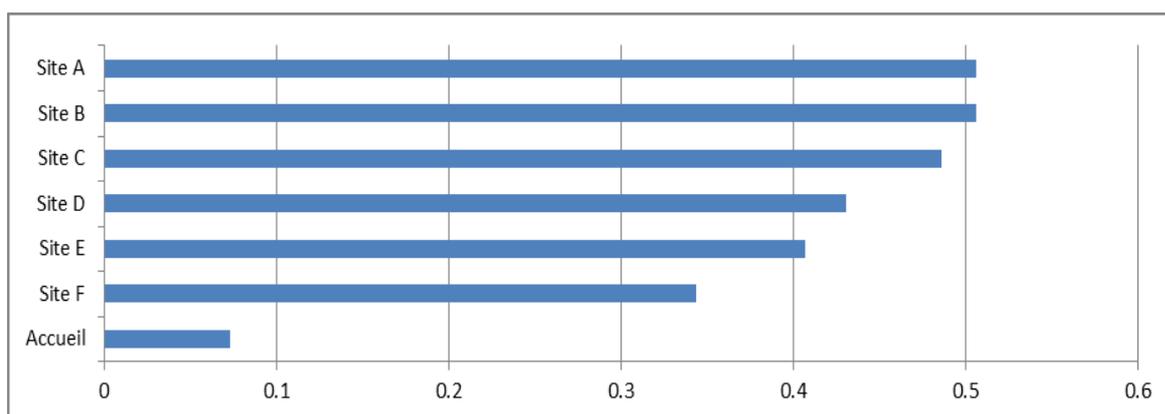
5.6.5 ACCÈS AUX FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES, DIFFÉRENCES SELON LES SITES

Pour étudier et expliquer les différences selon les sites où se situent l'OPTI, nous nous limitons aux élèves qui entament un apprentissage avec CFC après leur passage à l'OPTI.

L'Accueil est dans une situation particulière. Sa vocation première est d'intégrer des jeunes dans le système (éducatif) suisse. L'accès aux CFC – le plus faible parmi tous les sites – n'est qu'une solution parmi d'autres après une année passée à l'OPTI.

Le taux d'accès aux CFC est relativement élevé dans les sites A, B et C (graphique 51). Il est proche de la moyenne dans les sites de l'agglomération lausannoise, et le plus faible dans le F. Ces différences ne peuvent pas s'expliquer par la seule performance des sites, mais également par l'offre des formations et la structure de la population de ces derniers.

Graphique 51 : Accès aux CFC selon le site

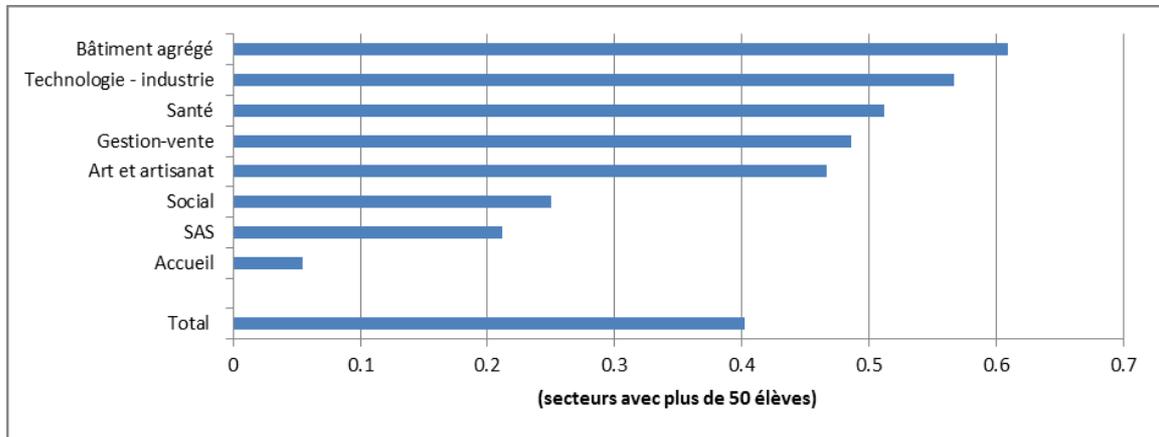


Le graphique 52 illustre que les chances d'accès aux formations avec CFC varient considérablement d'un secteur à l'autre.

Les trois secteurs qui donnent le plus de chances d'accéder à un apprentissage sont très fortement réservés à l'un ou l'autre sexe. Dans les secteurs « Bâtiment » et « Technologie-Industrie », neuf élèves sur dix sont des garçons; la proportion de filles est identique dans le secteur « Santé ». En « Gestion-Vente » et en « Art et Artisanat », la situation est plus équilibrée. Dans le secteur « Social », où les filles sont aussi majoritaires (89%), le taux

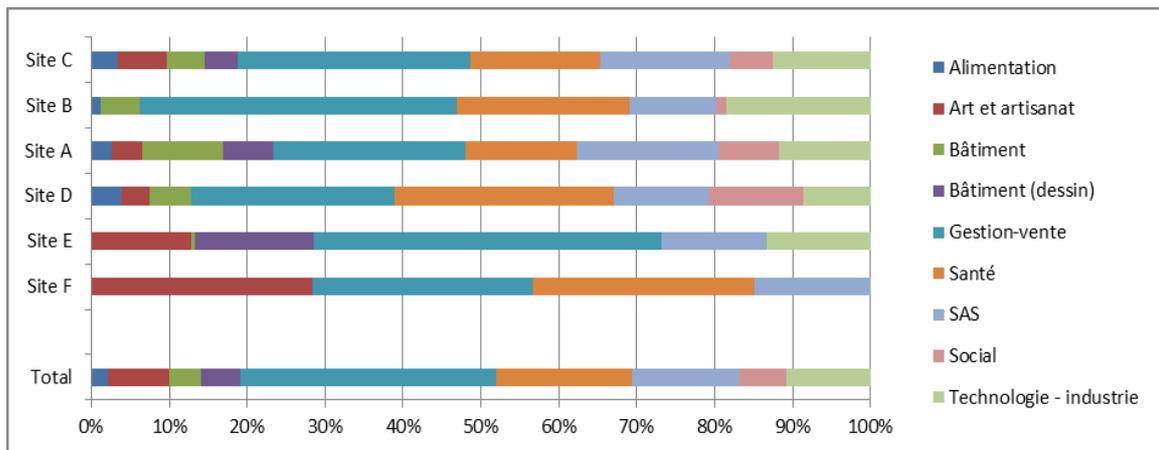
relativement faible d'accès au CFC peut s'expliquer par le fait que les employeurs préfèrent des candidats un peu plus âgés pour ce type de travail.

Graphique 52 : Accès aux CFC selon le secteur



Le graphique 53 montre l'offre des secteurs de chacun des sites. Sur le site F – qui affiche un taux d'accès au CFC plus faible –, nous ne trouvons pas les secteurs « Bâtiment » et « Technologie-Industrie » qui ont le taux le plus élevé.

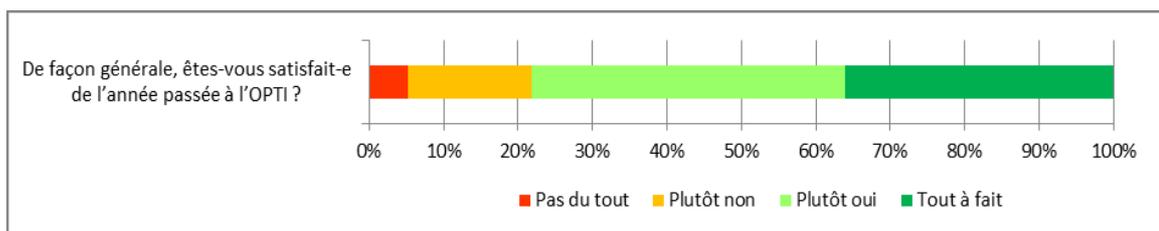
Graphique 53 : Répartition des secteurs selon le site



5.7 SATISFACTION ÉPROUVÉE PAR LES JEUNES APRÈS UNE ANNÉE À L'OPTI

Il était demandé aux jeunes de dire, de façon générale, s'ils étaient satisfaits de l'année passée à l'OPTI. Les réponses sont présentées dans le graphique 54. Le test du Khi carré a été utilisée pour comparer les réponses des jeunes en fonction du secteur fréquenté.

Graphique 54 : Degré de satisfaction éprouvée par rapport à l'année passée à l'OPTI



Les jeunes se disent globalement satisfaits de leur année. En effet, environ quatre d'entre eux sur dix répondent *plutôt oui* (42.1%) et un peu plus d'un tiers *tout à fait* (36.1%). A l'inverse, un vingtième se montrent *pas du tout satisfaits* (5.2%). La prise en compte du secteur fréquenté (données non présentées) montre que les jeunes les moins satisfaits sont ceux des secteurs préprofessionnels alors que la satisfaction la plus importante se situe chez les jeunes de l'Accueil. En effet, d'une part la fréquence des réponses *pas du tout* ou *plutôt non* est plus élevée chez les premiers (26.8% vs 1.3%), d'autre part les jeunes des secteurs préprofessionnels tendent à plus répondre *plutôt oui* que *tout à fait* (respectivement 46.5% et 26.7%), alors que c'est l'inverse chez les jeunes de l'Accueil (24.1% et 74.7%). Les jeunes du SAS occupent une position intermédiaire (11.4% d'insatisfaction, 32.9% et 55.7% de satisfaction). Ces différences atteignent la significativité statistique.

6 PRESTATIONS DE L'OPTI ET ÉVALUATION

6.1 PRESTATIONS MISES EN ŒUVRE À L'OPTI

Les prestations délivrées dans le cadre de l'OPTI sont nombreuses. Pour simplifier leur présentation, nous les avons regroupées en fonction de l'axe auquel elles se réfèrent, à savoir le perfectionnement scolaire, la transition ou l'insertion professionnelle; les prestations d'ordre structurel sont présentées ensemble comme le sont les prestations liées au travail d'articulation des professionnels (tableaux 13 à 17).

6.1.1 DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Dans la perspective psychologique développée par Zittoun et Perret-Clermont (2001), la transition fait référence à une rupture par rapport à une forme de vie antérieure, ce qui crée une occasion de changement ou de développement de la personne. A l'adolescence, la transition est double puisqu'il s'agit de passer de l'adolescence au monde adulte et du monde scolaire au monde professionnel (Masdonati, 2005). Sont considérées comme relevant de la transition toutes les prestations destinées à accompagner les jeunes dans cette double transition, avec un accent sur le travail identitaire. Sont considérées comme relevant de l'insertion des prestations ayant la forme de dispositifs destinés à établir un lien avec un milieu ou domaine professionnels. Certaines prestations se situent à l'intersection de ces deux axes; c'est par commodité qu'elles ont été rattachées à l'un plutôt qu'à l'autre. Par travail d'articulation, on entend « toute activité réalisée par une personne, destinée à faciliter le travail d'autres personnes, ou à atteindre des objectifs concernant un collectif de travail dans son ensemble » (Dehame-Leleyter, Lancry & Vallery, 2008, p. 346).

Tableau 13 : Prestations plus spécifiquement liées au perfectionnement scolaire

Dénomination	Description de la prestation	Destinataires	Remarques
Cours de base	Tronc commun constitué de branches générales (français, anglais, math., CMA, sport, etc.) Niveau de base identique pour tous les jeunes, puis adaptations possibles en fonction des branches	Tous les élèves	
Différenciation par niveaux	Pour les langues, répartition des jeunes dans des classes de niveau en fonction de leurs performances scolaires	Tous les jeunes	A Morges, aussi pour français et math.
Renfort pédagogique	Soutien individualisé en classe par un maître de renfort pédagogique (enseignant spécialisé) 3 ETP pour le canton	Jeunes du SAS surtout mais potentiellement tous les jeunes	En collaboration avec le SESAF
Cours préparatoires	Enseignement du français langue II permettant d'accéder aux classes d'Accueil de l'OPTI avec un meilleur niveau linguistique Avec des cours de math.	Jeunes primo-arrivants	
Français langue étrangère	Aide, appui en français langue II destiné à soutenir l'apprentissage du français (correspond au CIF)	Jeunes ne maîtrisant pas assez le français pour suivre un apprentissage	Mesure présente sur tous les sites depuis 2010
Cours préparatoires aux examens du Gymnase	Le programme comprend des cours de français, math., allemand, anglais et histoire; niveau en rapport avec les objectifs à atteindre A Lausanne, les cours ont lieu le samedi matin. L'admission se fait sur concours pour un accueil maximum de 40 personnes A Yverdon, il existe deux classes	Les jeunes du canton ayant un potentiel pour réussir les examens	Sur concours, max 40 pers.

Les prestations liées au perfectionnement scolaire (tableau 13) comprennent en premier lieu les cours de base. L'OPTI correspondant à la plus scolaire des mesures de transition, la part des cours généraux y est relativement importante, pas loin de 20 périodes. Compte tenu de l'hétérogénéité du niveau scolaire des jeunes fréquentant l'OPTI, un enseignement à niveaux est organisé pour les langues; à Morges, c'est aussi le cas pour le français et les mathématiques.

Certaines prestations sont destinées à certaines catégories de jeunes présentant des besoins particuliers, par exemple en situation de handicap selon la loi de tutelle du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (renfort pédagogique) ou du fait de connaissances nulles ou limitées du français (cours préparatoire et français, langue étrangère). Des cours préparatoires à l'examen du Gymnase sont organisés à Lausanne et Yverdon pour les jeunes désireux de poursuivre une formation générale et ayant le potentiel pour le faire.

Tableau 14 : Prestations plus spécifiquement liées à la transition

Dénomination	Description de la prestation	Destinataires	Remarques
Coaching	Accompagnement, soutien, se déroulant partiellement en classe ou en salle d'informatique; prise en charge individuelle centrée autour de l'élaboration d'un projet professionnel et de la réalisation des démarches d'insertion (CV, téléphone, lettres motivations, etc.) 2 à 4 périodes par semaine selon le secteur	Tous les jeunes	Enseignant maître de classe + COSP
Compétences personnelles et sociales	Travail sur des compétences en lien avec l'insertion professionnelle : compréhension des règles et attentes du monde professionnel et des adultes, savoir montrer ses qualités, confrontation à ses difficultés en vue de les dépasser, acquisition d'une attitude professionnelle, estime de soi. Sous la forme d'un accompagnement 2 à 4 périodes par semaine selon le secteur	Tous les jeunes	Principalement par les maîtres de classe mais il existe des aménagements locaux selon les possibilités
Orientation professionnelle	Activités (entretiens, bilan, établissement d'un portfolio) mises en œuvre par les COSP dans le but de permettre aux jeunes de dégager deux projets professionnels (principal et secondaire)	Tous les jeunes	Par les COSP (apport des maîtres de classe)
Stages	Au moins 4 semaines de stage, dont 2 obligatoirement avant Noël, durant lesquelles les cours n'ont pas lieu. Permet de prendre connaissance de la réalité des métiers choisis, de confirmer un choix de départ, d'expérimenter les exigences des milieux professionnels, de convaincre un patron En pratique, il y a autant de stages nécessaires à l'obtention d'un contrat d'apprentissage	Jeunes des secteurs PP et SAS; jeunes de l'accueil selon niveau de français	Visite des enseignants et COSP
Journées de travail en atelier	Un jour de travail en petit groupe (6 jeunes) en atelier encadré par un nouveau certifié CFC, en vue d'acquérir une attitude au travail en adéquation avec le métier Dure toute l'année	Jeunes en difficultés scolaires	En collaboration avec le CFVI et autres institutions ou particuliers ²¹
Stages des entreprises	Stages de 2 ou 3 semaines organisés en collaboration certaines entreprises (Bobst, Coop, hôpitaux) afin de permettre l'acquisition d'attitudes en adéquation avec le travail et débouchant, en cas d'évaluation positive, sur un contrat d'apprentissage	Jeunes volontaires ou désignés	La mesure est financée par l'OPTI

Les trois premières prestations liées à la transition (tableau 14) sont inscrites à l'horaire; selon le secteur, il y a deux à quatre périodes de coaching et un nombre similaire de

21 Le Centre de formation vaudois de l'industrie (CFVI), organisateur des cours interentreprises dans ce secteur, met à disposition ses ateliers; l'OPTI finance le salaire des jeunes certifiés avec CFC qui encadrent les jeunes 4 jours par semaine (2 chez l'entreprise Bobst et 2 au COFoP) et bénéficient d'une journée de formation en lien avec leur travail d'encadrement. Les autres institutions impliquées dans cette collaboration sont le CHARTEM (au COFoP) et l'ex-École de couture de Lausanne.

périodes de travail sur les compétences personnelles et sociales (l'orientation professionnelle est comprise dans le coaching). Tous les jeunes sont concernés par ces prestations qui sont, dans la plupart des cas, dispensées par les maîtres de classe ou les conseillers en orientation, ou par ces deux catégories de professionnels dans le cadre d'une collaboration en classe.

Les trois autres prestations (stage et stage des entreprises, journées de travail en atelier) ont pour objectif de placer les jeunes dans un milieu professionnel afin, d'une part, de les confronter à la réalité des métiers pour lesquels ils manifestent de l'intérêt et, d'autre part, de leur permettre de mieux saisir les exigences en termes d'attitude et de comportement des milieux professionnels et d'apprendre à s'y conformer. La première dimension (confrontation) est surtout présente lors des stages, alors que la dimension du travail sur les attitudes et le comportement requiert davantage de temps et correspond de ce fait mieux aux journées de travail en atelier (qui durent toute l'année scolaire) et aux stages organisés par les entreprises. Ces deux types de prestations se distinguent également par le fait que les stages concernent tous les jeunes (hormis ceux de l'Accueil qui ne maîtrisent pas suffisamment le français) alors que le travail en atelier et les stages des entreprises sont réservés à une catégorie de jeunes plus en difficulté qui ont là l'occasion de développer des atouts autres que scolaires en vue d'un engagement.

Tableau 15 : Prestations plus spécifiquement liées à l'insertion professionnelle

Dénomination	Description de la prestation	Destinataires	Remarques
Différenciation en domaines professionnels	Regroupement des jeunes selon leur projet dans 7 domaines professionnels inspirés de la nomenclature Swissdoc; permet de dispenser des cours préprofessionnels en lien avec les intérêts des jeunes	Jeunes des secteurs PP	Classes mixtes sur les petits sites
Cours préprofessionnels	12 à 14 périodes de cours « techniques » correspondant au choix d'un domaine professionnel (biologie, chimie, calcul médical, allemand, arts visuels, économie et droit, etc.)	Les jeunes des secteurs PP, rarement les élèves des SAS	
Stage conventionné	Le jeune travaille chez son futur employeur 1 à 4 jours par semaine; le reste du temps il suit les cours à l'OPTI. Permet le maintien des connaissances scolaires et l'expérimentation de l'alternance milieu professionnel - école	Jeunes ayant une promesse de contrat d'apprentissage	Nouvelle mesure

En lien avec l'insertion (tableau 15), les deux premières prestations sont destinées aux jeunes des secteurs préprofessionnels qui sont regroupés en fonction de leurs intérêts et projet professionnels. En référence à la nomenclature de Swissdoc, organe faîtière de l'orientation professionnelle, sept domaines sont proposés : gestion et vente, santé, social, technologie et industrie, art et artisanat, bâtiment, alimentation²². Les petits sites, parce qu'ils accueillent moins de jeunes, n'ont pas la possibilité de former des classes correspondant à chacun de ces domaines; c'est pourquoi certaines classes sont mixtes. Outre la possibilité de créer une émulation autour d'intérêts communs, ce regroupement permet de dispenser aux jeunes concernés, des cours préprofessionnels en lien avec leur projet.

Les stages conventionnés permettent à des jeunes qui ont trouvé une place d'apprentissage (le contrat est signé ou va l'être) de garder un pied à l'OPTI pour y maintenir ou perfectionner leurs connaissances scolaires tout en travaillant chez leur futur « patron ». Dans ce cas, l'expérimentation de l'alternance peut servir de soutien à la poursuite du travail scolaire chez un élève a priori peu motivé à le faire.

22 Les catégories professionnelles et les métiers associés sont présentés sur le site de Swissdoc : www.swissdoc.csfo.ch/index_fs.php?area=beruf

Tableau 16 : Prestations d'ordre structurel

Dénomination	Description de la prestation	Destinataires	Remarques
Différenciation en secteurs	Trois secteurs (PP, SAS et Accueil) correspondant à trois dispositifs pédagogiques orientés vers des populations aux caractéristiques spécifiques en termes de niveau scolaire, d'état d'élaboration du projet professionnel et, plus généralement, d'« employabilité »	Tous les jeunes	
Semaines d'introduction	Premières semaines de l'année scolaire durant lesquelles le projet professionnel est vérifié, les classes et les niveaux formés et des activités en lien avec l'établissement d'une dynamique de classe mises en œuvre Les jeunes préparent un dossier de candidature et cherchent une place de stage	Tous les jeunes	2 à 7 semaines selon les sites
Classes CIR	Permet aux jeunes pas en formation de construire un (nouveau) projet professionnel, travailler sur les compétences personnelles et sociales et être accompagnés dans leurs démarches d'insertion La mesure dure 5 mois (janvier-juillet), non renouvelable	Jeunes de 16-18 ans, en rupture d'apprentissage ou sans solution quelques mois après la rentrée scolaire	Mesure récente, début en janvier 2014
Programme FORJAD	Rattrapage scolaire centré sur le français et les math. avec un enseignement très individualisé et un encadrement administratif strict Comprend 12 périodes par semaine réparties sur 3 demi-journées, organisées par module de 10 semaines renouvelable	Jeunes adultes (18-25 ans) en grosses difficultés, avec un niveau scolaire insuffisant pour l'insertion	En collaboration avec SPAS, dans le cadre du RI
Cours d'Appui T1	Rattrapage scolaire (basé sur le programme FORJAD) centré sur le français et les math. avec un enseignement très individualisé dans des groupes de 10 jeunes Comprend 16 périodes hebdomadaires réparties sur 4 demi-journées, organisées par module de 10 semaines renouvelable	Jeunes de 15-25 ans suivis dans le cadre du <i>case management pour la formation professionnelle</i>	En collaboration avec les Guichets de la Transition 1 (OCOSP)

La principale prestation d'ordre structurel (tableau 16) est la différenciation en trois secteurs qui permet d'accueillir une population hétérogène en offrant aux jeunes une prise en charge adaptée à leurs caractéristiques scolaires et à l'état d'élaboration de leur projet professionnel. Sont orientés dans les secteurs préprofessionnels les jeunes qui ont au moins ébauché un projet et pour qui l'insertion en formation professionnelle est l'objectif principal. Dans le SAS se trouvent des jeunes davantage en difficultés sur un plan cognitif ou personnel, avec un projet professionnel à définir et un objectif d'insertion ne se situant pas nécessairement au terme de l'année à l'OPTI. Les jeunes du secteur Accueil se consacrent prioritairement à l'apprentissage du français; l'orientation professionnelle et le coaching sont présents, tout comme l'objectif de l'insertion.

Au début de l'année scolaire, les semaines d'introduction proposent des activités qui s'adressent à l'ensemble des jeunes avant qu'ils ne soient regroupés dans des classes. Destinées principalement à créer une rupture par rapport à l'école obligatoire et à encourager l'adoption d'une posture de « personne en mouvement vers l'insertion en formation professionnelle », ces activités comprennent une vérification, par le biais d'un entretien individuel, de la validité du projet professionnel annoncé à l'inscription, la préparation d'un dossier de postulation comprenant un curriculum vitae et une lettre de motivation ainsi que la recherche d'une place pour un premier stage. Des tests portant sur le niveau scolaire viennent compléter ces informations en vue de la création des classes.

Les trois autres prestations touchent des populations spécifiques. Les classes d'insertion rapide (CIR) proposent un soutien à des jeunes qui ne sont pas en formation, suite à une rupture de formation ou parce que leurs démarches en vue d'une insertion, menées de manière autonome (janvier à juin), sont restées sans succès. Étant donné la durée

relativement limitée de la prestation, la recherche d'une place d'apprentissage est l'élément central du dispositif.

Les deux autres prestations (programme de Formation des jeunes adultes en difficulté (FORJAD) et cours d'appui T1) proposent du rattrapage scolaire individualisé à des jeunes plus âgés (jusqu'à 25 ans) dans le cadre de collaborations très étroites avec le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) et avec les Guichets de la T1 qui gèrent au niveau cantonal l'accès aux mesures de transitions.

Tableau 17 : Prestations plus spécifiquement liées au travail d'articulation

Dénomination	Description de la prestation	Destinataires	Remarques
Conseil d'unité	Réunion hebdomadaire des maîtres de classe avec le doyen de l'unité, 1 COSP et 1 membre du groupe santé; Passage en revue des problèmes organisationnels de l'unité, des élèves, transmission d'informations Détection des situations problématiques par le groupe santé	Tous les jeunes	Conseil de base auquel peuvent s'adjoindre d'autres personnes si nécessaire
Conseil de classe	Composé du maître de classe et des autres enseignants sous l'égide du doyen d'unité Trois réunions par année, avant chaque bulletin scolaire, pour l'appréciation de chaque élève	Tous les jeunes	
Collaboration avec les parents	Gros travail d'information et de communication aux parents de sorte à ce qu'ils soient partie prenante de la situation et qu'ils adhèrent au projet professionnel de leur enfant Les parents sont vus deux fois par année, parfois plus si nécessaire	Tous les jeunes	Présence des parents obligatoire au moins une fois en début d'année
Travail en réseau	Dans le réseau « interne » (maître de classe, représentant direction, réseau santé), les échanges sont hebdomadaires Le réseau « externe » (réseau interne + représentants d'autres institutions publiques ou privées) se forme et se réunit au gré des besoins des jeunes		
Suivi éducatif	Accompagnement de type éducatif par un enseignant-éducateur dans le but d'assurer un maintien à l'OPTI, une transition vers une structure plus adéquate ou un suivi durant l'apprentissage avec AFP Se fait en collaboration avec les réseaux existants (SPJ, EVAM, SUPEA, etc.) et avec les parents ou employeurs offrant des places de formation avec AFP	Jeunes ayant des besoins éducatifs	
Collaboration avec d'autres institutions	Collaboration avec des institutions de formation ou de transition (p. ex. écoles professionnelles, COFoP, UTT, SeMo, etc.) en vue de l'enseignement de branches « techniques », de l'organisation d'une observation ou d'un suivi du jeune lors de son apprentissage	Différents groupes cibles selon les institutions ou régions	
Collaboration avec le tissu économique	Etablissement et maintien des relations avec les grandes entreprises et plus largement le tissu économique local Travail effectué plutôt par les chargés de direction		Marche bien sur les petits sites

Les prestations décrites dans le tableau 17 ne s'adressent pas directement aux jeunes, mais concernent toutes les activités mises en œuvre par les professionnels dans le but de rendre possibles les prestations présentées précédemment. Ces activités concernent différents niveaux de collaboration entre professionnels : d'un côté les conseils d'unité et conseils de classe à un niveau intra-institutionnel, de l'autre les collaborations avec d'autres institutions ou le tissu économique à un niveau interinstitutionnel; le travail en réseau peut concerner ces deux niveaux selon le type de problématique rencontrée chez l'élève.

Considérée comme indispensable à la concrétisation du projet de l'élève, la collaboration avec les parents peut nécessiter plusieurs rencontres durant l'année.

Au niveau intra-institutionnel, les conseils d'unité et de classe concernent l'ensemble des jeunes et « l'ordinaire » de la classe alors que seules les situations problématiques de certains jeunes sont abordées lors des réseaux. Le suivi des jeunes repose essentiellement sur le maître de classe, présent à toutes ces réunions et chargé des rencontres avec les parents. La présence conjointe des doyens d'unité atteste du soutien hiérarchique.

Les collaborations avec d'autres institutions ou avec le tissu économique régional ou local sont prioritairement assurées par la hiérarchie de l'OPTI. Mais, s'agissant des relations avec les entreprises, elles font aussi (implicitement) partie du cahier des charges des enseignants et des conseillers en orientation par exemple lorsqu'ils visitent leurs élèves sur leur lieu de stage.

6.1.2 COMMENTAIRES DES PROFESSIONNELS SUR LES PRESTATIONS ET LE TRAVAIL D'ARTICULATION

Lorsqu'ils décrivent les prestations et rôles des professionnels de l'OPTI, les responsables, enseignants et conseillers en orientation mettent l'accent sur certaines dimensions ou les développent. C'est ce qui est présenté dans cette section en abordant d'abord le point de vue des responsables puis celui des enseignants et conseillers en orientation.

Le point de vue des responsables

Les missions et objectifs de l'OPTI

L'insertion est le but principal mentionné pour l'OPTI, conformément à ce qui figure dans son règlement : « L'OPTI vise à augmenter les chances d'entrée et de réussite dans le secteur de la formation professionnelle des jeunes admis dans ses structures » (art. 1). Diverses précisions sont apportées. Dans une perspective de parcours, certains responsables soulignent que trouver un apprentissage ne suffit pas, il s'agit également de conserver sa place et de réussir sa formation.

Dans cette optique, trois prestations font particulièrement sens : l'orientation professionnelle, le travail sur les compétences personnelles et sociales (CPS) et le perfectionnement scolaire. L'orientation professionnelle permet d'élaborer un projet qui constitue le socle sur lequel vont s'appuyer les autres prestations; grâce au travail réalisé dans le cadre des CPS, les jeunes peuvent améliorer leur image d'eux-même et acquérir une maturité davantage en adéquation avec les attentes des milieux professionnels. Quant au perfectionnement, il est destiné à la consolidation des connaissances scolaires en vue d'un meilleur suivi des cours professionnels.

Pour les migrants tout d'abord scolarisés dans le secteur Accueil, l'insertion peut devenir un but « actif » dès lors que le jeune a acquis un niveau de français et une compréhension de la culture suisse et, en particulier, de son système de formation, suffisant pour poursuivre son parcours.

Le fonctionnement de l'OPTI

Le fonctionnement de l'OPTI a évolué vers une harmonisation cantonale qui est considérée comme une nécessité permettant de garantir un traitement équitable entre les jeunes. Cette harmonisation concerne notamment les pratiques, le référentiel de compétences, les méthodes et moyens d'enseignement. L'harmonisation est évaluée

positivement, même si elle occasionne un supplément de travail de coordination. Une part d'autonomie est toutefois laissée aux régions ou sites, ce qui est apprécié dans la mesure où, d'une part, elle permet un ajustement aux particularités locales (économiques, sociales, culturelles, etc.) et, d'autre part, elle favorise le développement de projets particuliers (activités théâtrales, rencontre des anciens, etc.).

Comme exemple de spécificité selon les sites, on trouve l'organisation des secteurs préprofessionnels. Les grands sites peuvent offrir tous les secteurs professionnels alors que les petits sites doivent procéder à des regroupements, avec parfois la difficulté de proposer certains cours pertinents pour le métier visé. Tout l'enjeu consiste à orienter les jeunes dans le secteur préprofessionnel le plus adéquat par rapport à son projet, tout en maintenant ouverte la possibilité de changement de secteur en cas d'évolution vers un nouveau projet.

De fait, les changements de secteurs sont assez rares et, quand ils se produisent, ils se déroulent généralement bien. Cet état de fait est expliqué par les entretiens menés avec tous les jeunes durant les semaines d'introduction, permettant de faire le point sur les projets professionnels, l'expérience montrant que les projets mentionnés à cette occasion étaient, pour un peu plus d'un quart des jeunes, différents de ceux mentionnés au moment de l'inscription à une mesure de la T1.

Le secteur Accueil a ses propres spécificités puisqu'il intervient sur des problématiques se situant à la fois sur l'axe de la migration et celui de la transition. En raison de parcours migratoires très diversifiés, la prise en charge y est particulièrement hétérogène, la collaboration nécessaire et la multidisciplinarité centrale.

Les liens entre l'OPTI et d'autres institutions

Par rapport à l'école obligatoire, il est précisé que l'OPTI lui est complémentaire, c'est à dire qu'elle s'inscrit dans sa continuité, mais elle ne la supplée pas; elle ne saurait en effet être en mesure de combler en une seule année les lacunes de neuf ans de scolarité.

En relation avec les Guichets de la T1, il est relevé l'apport de cette institution qui offre un premier filtre permettant d'avoir des élèves mieux ciblés à l'OPTI, même si cela apporte des complications d'un point de vue administratif – les inscriptions parvenant plus tardivement à l'OPTI.

Sont également évoqués les partenariats avec le monde professionnel. La collaboration avec certaines entreprises, organisée à un niveau cantonal, est considérée comme précieuse car offrant des possibilités de stage ou de travail en atelier à beaucoup de jeunes qui par ce biais peuvent être confrontés aux intérêts, mais aussi aux difficultés des métiers. Ces expériences sont considérées comme décisives en vue d'une insertion professionnelle, car elles permettent aux jeunes de développer des attitudes et des comportements adéquats au monde du travail. Plus généralement, l'OPTI serait bien perçue par les patrons qui apprécient la maturité acquise durant l'année de transition; dans certaines régions, des patrons s'adressent directement à l'OPTI pour recruter des apprentis.

Les relations avec les entreprises de la région sont considérées comme très importantes et la part des activités dévolues à l'établissement et au maintien des collaborations n'est pas négligeable. Ces relations, marquées par les spécificités du tissu économique régional, paraissent plus aisées, personnalisées et stables à l'est et au nord du canton, comparativement aux centres urbains de l'arc lémanique.

Les professionnels et la formation des enseignants

Pour assurer les prestations délivrées par l'OPTI, il est nécessaire de pouvoir disposer d'un large éventail de professionnels : enseignants, conseillers en orientation, infirmiers scolaires, assistants sociaux et médiateurs. S'agissant des enseignants, plusieurs profils sont souhaitables compte tenu de l'hétérogénéité des jeunes et des missions de l'OPTI : des enseignants généralistes et spécialistes, des enseignants spécialisés, des enseignants issus du monde professionnel, des enseignants de français, langue étrangère.

Cet éventail de profils, qui est perçu comme faisant la richesse de l'OPTI, renvoie à la question de la formation. Une formation académique suivie d'un cursus à la Haute École pédagogique (HEP) ne répond qu'en partie à certaines prestations, car le contenu de cette formation laisse largement de côté toute la dimension du monde professionnel : par exemple la connaissance (et l'expérience) de ce qu'est un apprentissage et plus généralement le système de la formation professionnelle, celle des exigences et du fonctionnement du monde du travail. C'est pourquoi des enseignants avec d'autres cursus, par exemple en provenance de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) sont intéressants, non seulement pour leurs connaissances autres, mais surtout pour le regard différent qu'ils offrent, permettant aux jeunes de se projeter dans une identité d'apprenti et non plus d'écolier.

Le point de vue des enseignants et des conseillers en orientation sur leurs rôles et prestations

La collaboration entre professionnels, le travail d'équipe

Les différents professionnels soulignent l'importance du travail d'équipe qui se concrétise de différentes manières, notamment par la présence simultanée en classe de plusieurs professionnels, ou par la participation à des échanges ou réunions plus formelles (conseils de classe, réseaux, etc.) où sont discutés des éléments en lien avec le suivi des jeunes et leur évaluation, l'organisation de la classe, l'intervention d'autres institutions en cas de situation difficile, etc. Le travail pluridisciplinaire est considéré comme un atout.

Un bon climat de travail, qui dépend de la qualité de la collaboration (entre pairs mais aussi avec la hiérarchie), de la confiance réciproque et de la capacité à communiquer est particulièrement précieux pour les maîtres de classe, dont l'engagement auprès des élèves est le plus constant et conséquent.

L'enseignement

La part de l'enseignement est grande car l'OPTI est la plus scolaire des solutions d'aide à la transition. Toutefois, dispenser son enseignement et suivre le programme peut s'avérer difficile, d'une part à cause de la place importante que prend l'encadrement des élèves et, d'autre part, parce que ces derniers sont régulièrement absents des cours (stages, entretiens). Il est donc appréciable de disposer d'une certaine liberté dans l'enseignement afin de pouvoir procéder sagement à des adaptations.

Une spécificité de l'enseignement à l'OPTI est de devoir se pratiquer autrement qu'à l'école obligatoire : il ne s'agit pas seulement d'aborder les contenus scolaires, parfois identiques à ceux de l'école obligatoire, autrement, mais également (et surtout) de favoriser chez les jeunes la construction d'un sens aux différents savoirs enseignés. Ainsi, la visée de l'enseignement concerne, de manière plus large, une modification du rapport que les jeunes entretiennent à l'école (voir l'école autrement) et des savoirs qui y sont enseignés. Le fait que l'enseignement soit orienté par la dimension de l'insertion soutient cette spécificité.

Le rôle de coach, d'accompagnant, d' « éducateur »

Différents termes sont mentionnés par les maîtres de classe pour évoquer la part de leur travail qui n'est pas dévolue à l'enseignement : accompagnement, coaching, soutien, aide ou encore éducateur. Cela consiste à être aux côtés des jeunes dans un moment charnière de leur existence, dans leur évolution vers le monde des adultes, qu'ils ont à découvrir et comprendre, et dans lequel ils doivent pouvoir trouver une place. Dans le cadre de la classe, il s'agit aussi d'instaurer un climat affectif favorable à l'écoute, ce qui implique que les enseignants puissent être en mesure de conseiller, encourager, rassurer, féliciter mais aussi consoler, etc., les élèves. Dans certaines situations, il est nécessaire de combler l'absence ou le manque de soutien des parents.

La dimension relationnelle occupe ainsi une place de première importance, ce qui explique que l'enseignement puisse parfois passer au second plan. L'équilibre n'est pas toujours facile à trouver.

La maîtrise de classe

La maîtrise de classe est un élément central de l'action de l'OPTI et la dotation horaire du maître de classe est relativement forte. Celui-ci occupe une place centrale, de pivot, dans la communication entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des jeunes.

Dans le cadre de la classe, il doit instaurer un climat affectif et une dynamique de travail propices au travail scolaire et aux démarches d'insertion. Une relation de confiance mutuelle est nécessaire pour favoriser les échanges autour de l'élaboration d'un projet professionnel ou du travail sur les compétences personnelles et sociales, ou encore pour intervenir lorsque surgissent des difficultés plus graves chez un jeune.

Les relations avec les parents et le monde économique

Selon les classes, il y a un gros travail d'information à faire auprès des parents afin qu'ils comprennent comment fonctionne le système suisse. Dans tous les cas, le contact avec les parents est important car il faut, dans l'idéal, pouvoir obtenir un soutien de leur part. Dans certains cas, l'enseignant peut devenir une personne ressource pour la famille.

La proximité avec le monde économique, en particulier les patrons des entreprises, est primordiale et s'entretient essentiellement par le biais de relations personnelles régulières ou des visites des élèves en stage.

6.2 ÉVALUATION DES PRESTATIONS

6.2.1 LE POINT DE VUE DES JEUNES

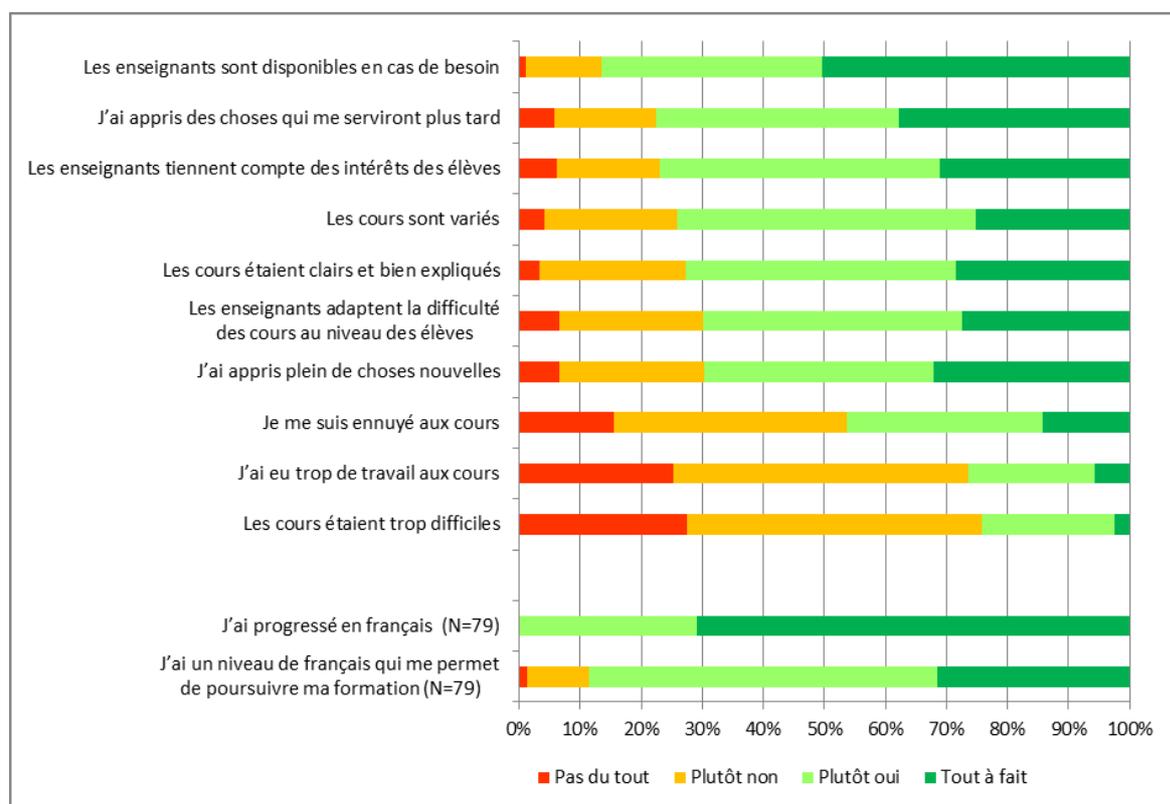
Différentes affirmations étaient proposées pour l'évaluation de chaque prestation de l'OPTI (cours de base, cours préprofessionnels, orientation dans un secteur, stages, coaching, orientation professionnelle, travail sur les compétences personnelles et sociales). Quelques questions supplémentaires étaient posées pour investiguer le nombre d'élèves concernés par des prestations particulières (cours de français intensif, soutien d'un éducateur ou d'un maître de renfort pédagogique, cours d'appui, stage en convention, journées de travail en atelier) et leur degré de satisfaction. Pour chaque prestation, il était en outre demandé d'indiquer un degré de satisfaction global. Les jeunes répondaient à l'aide d'échelles en six points où 1 est égal à « pas du tout » et 6 à « tout à fait ».

Le test du Khi carré a été utilisée pour comparer les réponses des jeunes en fonction du secteur fréquenté.

Les cours de base

Dix items étaient soumis aux jeunes pour l'évaluation des cours de base; les élèves du secteur Accueil avaient à répondre à deux items supplémentaires en lien avec l'apprentissage du français. Le graphique 55 présente leurs réponses regroupées en quatre catégories : *pas du tout d'accord*, *plutôt pas d'accord*, *plutôt d'accord* et *tout à fait d'accord*. La plupart des items ont été proposés à l'ensemble des jeunes (N=649); mais deux d'entre eux n'étaient destinés qu'aux jeunes de l'Accueil (N=79).

Graphique 55 : Évaluation des cours de base (N=649)



L'élément pour lequel les jeunes manifestent le plus grand degré d'accord concerne la disponibilité des enseignants : la moitié d'entre eux sont *tout à fait d'accord*, 36.2% *plutôt d'accord*. Le degré d'accord est aussi important pour l'apprentissage de choses utiles ou nouvelles, la prise en compte des intérêts des élèves par les enseignants, la variété et la clarté des cours, d'adaptation de la difficulté des cours, mais la proportion des réponses *plutôt oui* dépasse celle des *tout à fait*. En outre, 20 à 30% des jeunes émettent des *avis contraires*, ce qui n'est pas négligeable. Un item concerne l'ennui éprouvé lors des cours qui est présent chez pas loin de la moitié des jeunes (32.2 + 14.2 = 46.4%). Par rapport au travail demandé par les cours et la difficulté de ceux-ci, près de trois quarts des jeunes estiment qu'ils n'ont pas eu trop de travail et que les cours n'étaient pas trop difficiles; à l'inverse, près d'un quart répondent avoir eu trop de travail et avoir trouvé les cours trop difficiles.

Les réponses des jeunes se distinguent selon le secteur fréquenté, à un seuil qui atteint la significativité statistique. Il ressort des comparaisons que les jeunes de l'Accueil répondent

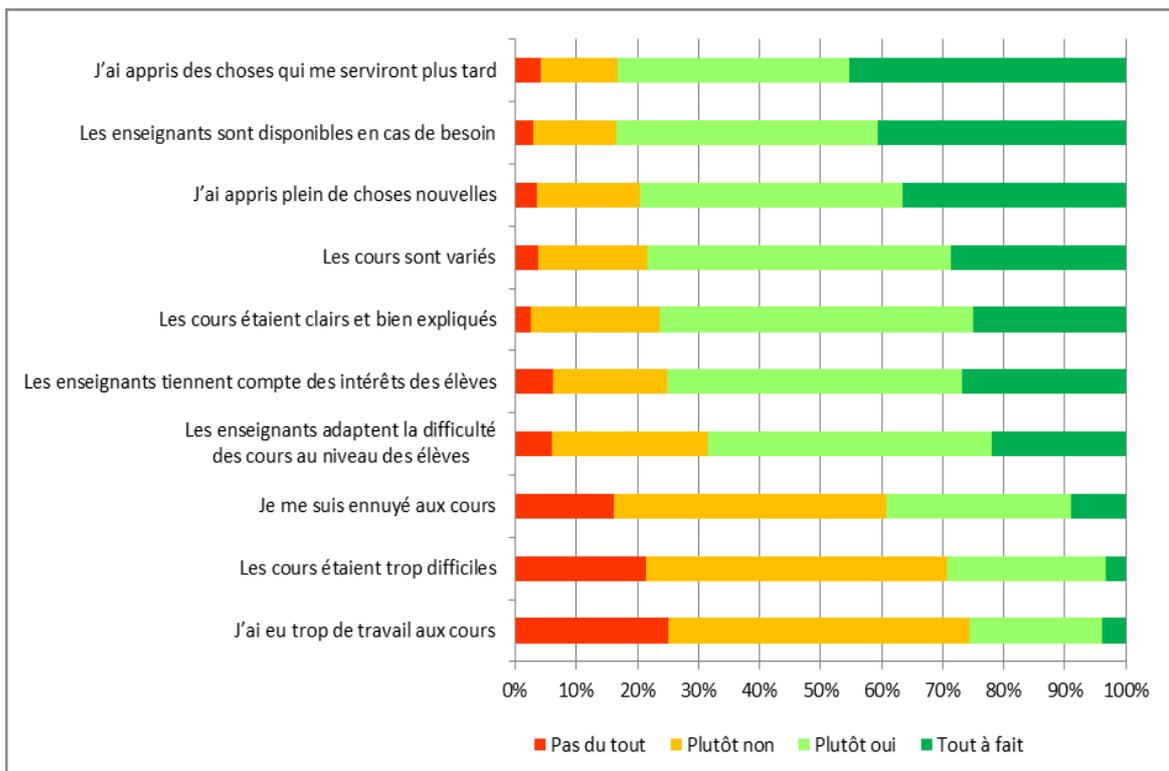
systématiquement le plus favorablement alors qu'à l'inverse, ceux des secteurs préprofessionnels se montrent les plus défavorables. Ces derniers, chez qui le sentiment d'ennui est le plus présent (50% répondent *plutôt oui* ou *tout à fait*), sont aussi les moins nombreux à trouver les cours trop difficiles (4.2%) ou à considérer avoir eu trop de travail (21.4%). Sur ces trois points, les jeunes de l'Accueil sont ceux qui se sont le moins ennuyés aux cours (29.1%) tout en étant nombreux à les considérer comme trop difficiles (36.7%) et demandant trop de travail (51.9%). Les jeunes du SAS produisent des réponses qui tantôt se calquent sur celles de l'Accueil (apprendre des choses utiles, disponibilité des enseignants, adaptation de la difficulté des cours, ennui), tantôt se situent à mi-chemin de celles de leurs homologues des deux autres secteurs.

Tous les jeunes de l'Accueil estiment avoir progressé en français et pas loin de neuf jeunes sur dix considèrent avoir un niveau de français qui leur permettrait de poursuivre leur formation.

Les cours préprofessionnels

Les mêmes items que précédemment étaient proposés pour l'évaluation des cours préprofessionnels. Seuls les jeunes des secteurs préprofessionnels y ont répondu (graphique 56).

Graphique 56 : Évaluation des cours préprofessionnels (N=491)



Les deux éléments pour lesquels le degré d'accord est le plus grand concerne l'utilité des choses apprises et la disponibilité des enseignants (83.3% et 83.5% de réponses *plutôt oui* ou *tout à fait*). Les réponses des jeunes aux autres items mettent globalement en évidence leur satisfaction. Toutefois, 20% à 30% d'entre eux ne considèrent pas avoir appris des choses nouvelles, avoir bénéficié de cours clairs, variés et dont la difficulté était adaptée à leur niveau, ni avoir vu leurs intérêts pris en compte. Ils ne se sont généralement ni

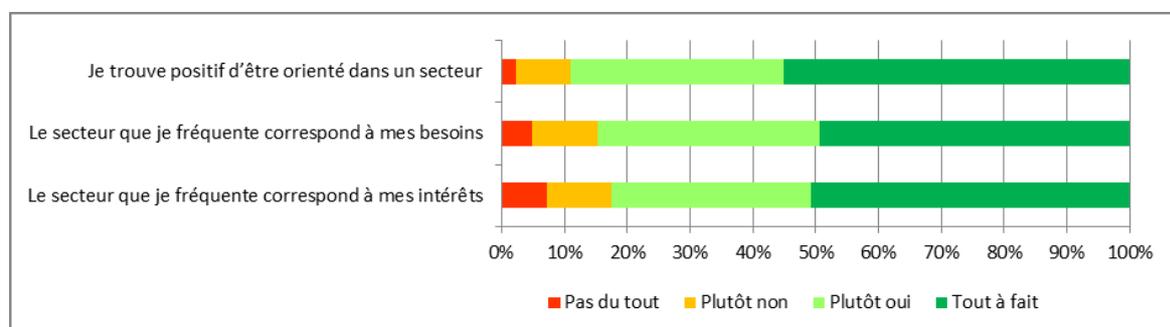
ennuyés aux cours (mais 39% si !), ni les ont trouvés trop difficiles, ni ont eu une charge de travail trop importante.

La comparaison de l'évaluation faite pour les cours de base et les cours préprofessionnels montre une évaluation un peu plus positive pour ces derniers en ce qui concerne la clarté et la variété des cours ainsi que le fait d'avoir appris des choses nouvelles ou utiles. L'ennui y est moins présent alors que la charge de travail et la difficulté des cours sont davantage relevées. Enfin, la disponibilité des enseignants paraît plus importante pour les cours de base.

L'orientation dans un secteur

Trois items permettaient aux jeunes des secteurs préprofessionnels et du SAS d'évaluer leur orientation dans un secteur (graphique 57).

Graphique 57 : Évaluation du fait d'être orienté dans un secteur (N=570)



Globalement, les jeunes apprécient favorablement cette prestation : plus de quatre jeunes sur cinq trouvent plutôt positive, voire tout à fait positive leur orientation; ils considèrent qu'elle correspond plutôt ou tout à fait à leurs besoins et intérêts.

La comparaison des réponses des jeunes des secteurs préprofessionnels et du SAS met en évidence une différence qui atteint la significativité statistique pour le fait d'être orienté dans un secteur. Les jeunes du SAS sont proportionnellement deux fois plus nombreux à répondre *pas du tout* ou *plutôt non* (9.5% vs 19%).

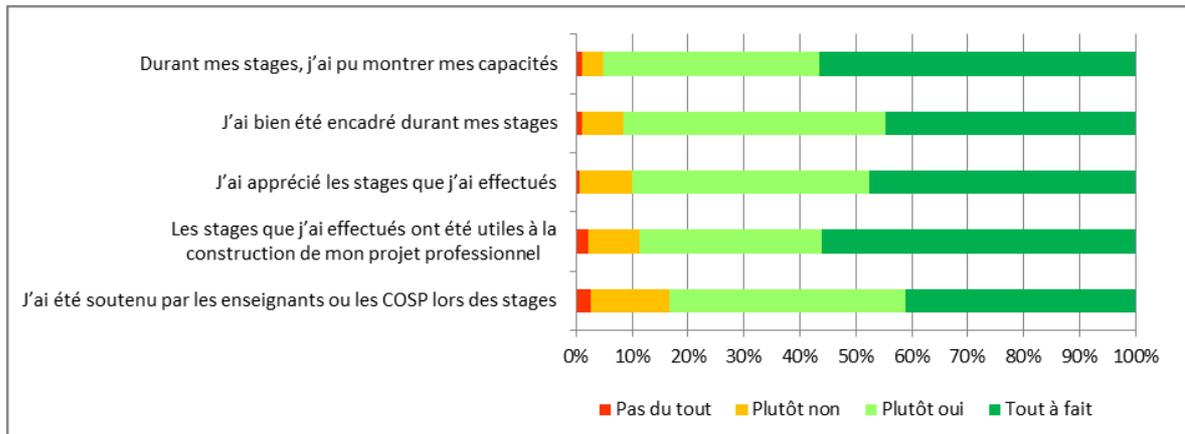
Les stages

L'évaluation des stages s'est faite à l'aide de cinq items auxquels les jeunes des secteurs préprofessionnels et du SAS ont dans l'ensemble répondu très favorablement (graphique 58).

Plus de 80% des jeunes répondent *plutôt oui* ou *tout à fait*, ce qui signifie qu'ils ont pu montrer leurs capacités, qu'ils se sont sentis bien encadrés et soutenus, qu'ils ont apprécié leurs stages et que ceux-ci ont été utiles à la construction de leur projet professionnel.

Les jeunes des secteurs préprofessionnels et du SAS se distinguent sur la question du soutien reçu lors des stages, à propos duquel les premiers sont deux fois plus nombreux à répondre *pas du tout* ou *plutôt non* (18% vs 8.9%). À l'inverse, plus de la moitié des jeunes du SAS répondent *tout à fait* (57%), alors qu'ils ne sont que 38.7% dans ce cas parmi les jeunes des secteurs préprofessionnels.

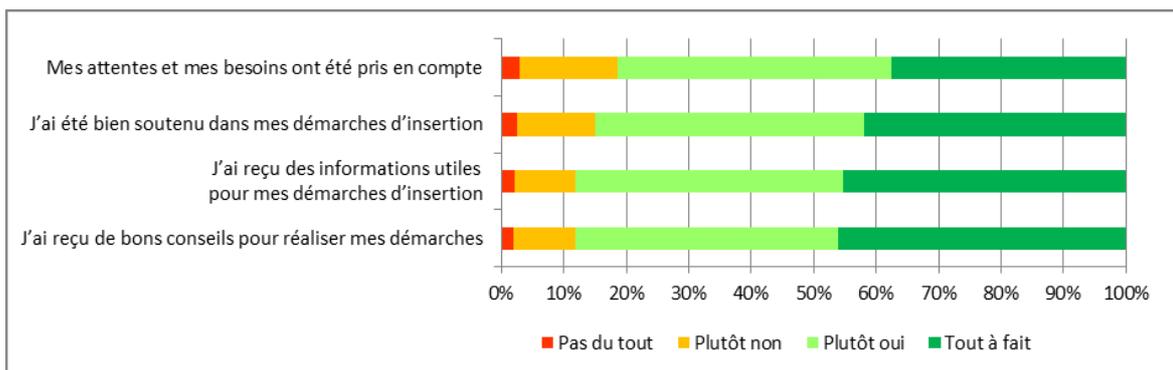
Graphique 58 : Évaluation des stages (N=570)



Le coaching

Quatre items ont été soumis aux jeunes pour l'évaluation du coaching; leurs réponses sont globalement très positives (graphique 59). Seuls les jeunes des secteurs préprofessionnels et du SAS y ont répondu (N=570)²³.

Graphique 59 : Évaluation du coaching (N=570)



Plus de quatre jeunes sur cinq pensent qu'ils ont (*plutôt oui* ou *tout à fait*) reçu de bons conseils ou des informations utiles, qu'ils ont été bien soutenus et que leurs attentes et besoins ont été pris en compte. Les réponses ne se différencient pas selon le secteur fréquenté.

L'orientation professionnelle

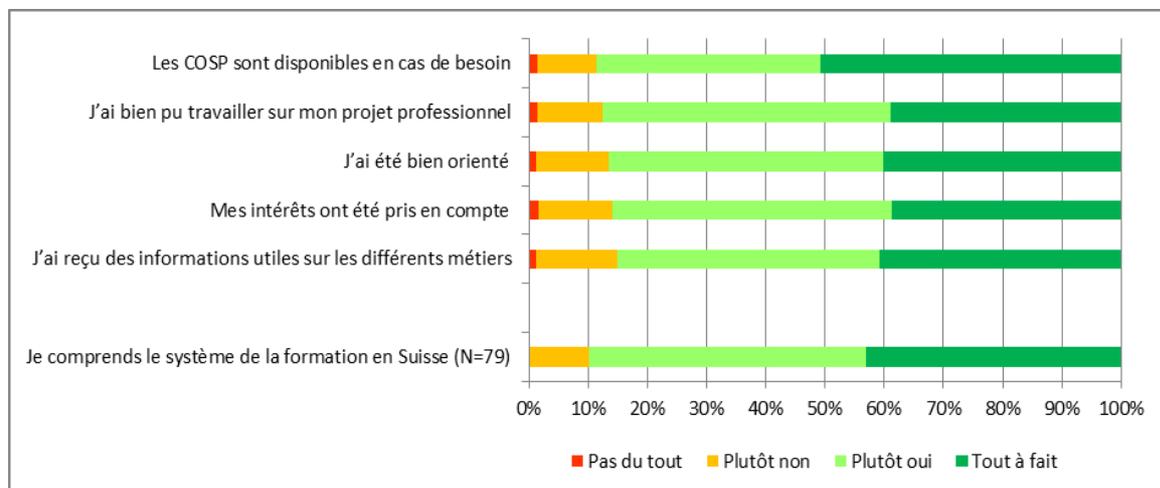
Pour évaluer l'orientation professionnelle, l'ensemble des jeunes répondaient à cinq items (N=649); un item supplémentaire, portant sur la connaissance du système de formation en Suisse, était soumis aux jeunes de l'Accueil (N=79). Les réponses sont présentées dans le graphique 60.

Les jeunes sont particulièrement positifs au sujet de la disponibilité des conseillers en orientation scolaire et professionnelle (COSP) puisque la moitié d'entre eux répond *tout à fait* et 37,9% *plutôt oui*. Le degré d'accord est important pour le fait d'avoir pu travailler sur son projet professionnel, d'avoir été bien orienté, d'avoir vu ses intérêts pris en compte

²³ Les jeunes de l'Accueil bénéficient également de cette prestation, mais dans la version raccourcie du questionnaire qui leur était destinée, ces quatre items n'ont pas été proposés.

et d'avoir reçu des informations utiles; mais dans ces cas, la proportion de *plutôt oui* est plus importante que les *tout à fait*.

Graphique 60 : Évaluation de l'orientation professionnelle (N=649)



Il y a trois items pour lesquels une différence statistiquement significative s'observe selon le secteur fréquenté : la disponibilité des COSP, le fait d'être bien orienté et d'avoir reçu des informations utiles. Très schématiquement, les jeunes de l'Accueil sont les plus positifs. Ils sont en effet les plus nombreux à être *plutôt d'accord* et surtout, *tout à fait d'accord* alors qu'à l'inverse, les jeunes des secteurs préprofessionnels répondent davantage *plutôt oui*; les jeunes du SAS occupent une position intermédiaire. L'examen des réponses qui expriment un désaccord indique un taux de 14% chez les jeunes des secteurs préprofessionnels pour la disponibilité des COSP (respectivement 2.6% et 2.5% pour le SAS et l'Accueil) et un taux de 8.9% chez les jeunes du SAS pour le fait d'être bien orienté (5.4% vs 5.1%); en ce qui concerne les informations utiles, le taux de désaccord est similaire pour les jeunes des secteurs préprofessionnels et du SAS (17.9% et 16.5% vs 1.3% pour l'Accueil).

Neuf jeunes de l'Accueil sur dix pensent plutôt, ou tout à fait, connaître le système de la formation suisse.

Le travail sur les compétences personnelles et sociales

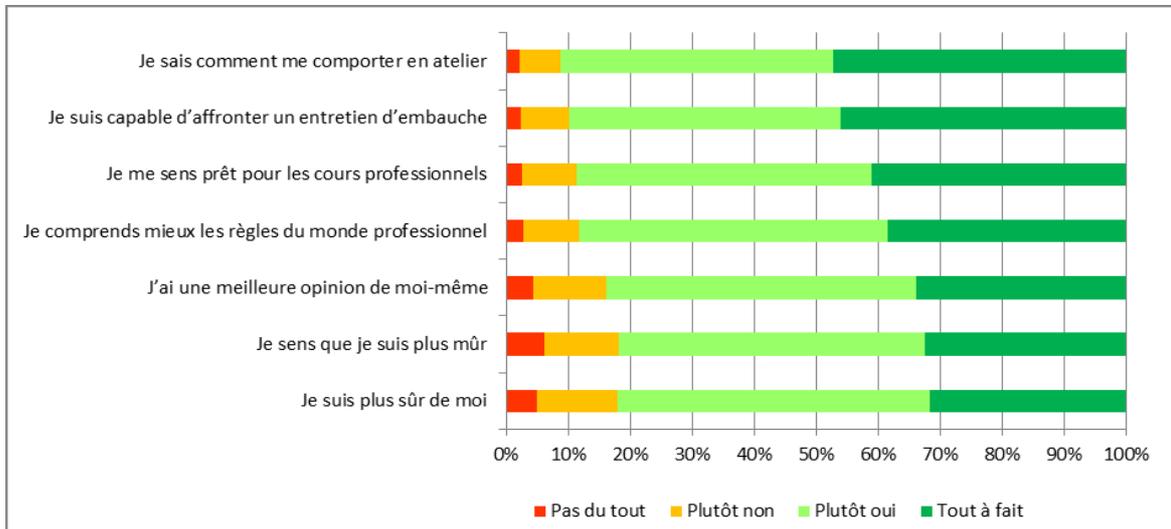
Cette prestation était évaluée par les jeunes des secteurs préprofessionnels et du SAS à l'aide de sept items dont les réponses sont présentées dans le graphique 61.

Dans l'ensemble, plus de quatre jeunes sur cinq estiment qu'ils savent se comporter en atelier et qu'ils sont capables d'affronter un entretien d'embauche; ils se sentent plutôt ou tout à fait prêts pour les cours professionnels et comprennent mieux les règles du monde professionnel. S'agissant de la perception qu'ils ont d'eux-mêmes, ils disent avoir une meilleure opinion d'eux-mêmes et se sentir plus mûrs et sûrs d'eux.

Une différence qui atteint la significativité statistique existe entre les réponses des jeunes des secteurs préprofessionnels et du SAS à propos de leur compréhension des règles du monde professionnel, de l'opinion de soi-même et de se sentir plus sûr de soi. Dans les trois cas, les jeunes des secteurs préprofessionnels sont proportionnellement deux fois plus nombreux à répondre *pas du tout* ou *plutôt non*; à l'inverse, le taux de jeunes du SAS répondant *tout à fait* est supérieur à celui de leurs homologues des secteurs

préprofessionnels. Une tendance allant dans le même sens est observée pour le comportement en atelier et le fait de se sentir plus mûr.

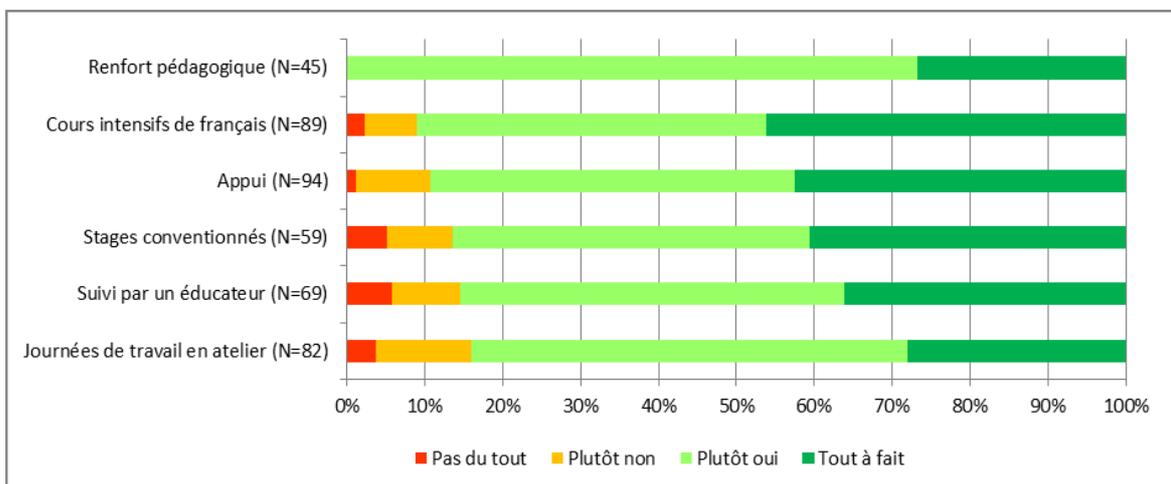
Graphique 61 : Évaluation du travail sur les compétences personnelles et sociales (N=570)



Autres prestations

Six autres prestations dispensées à l'OPTI étaient évaluées par les jeunes en ayant bénéficié (graphique 62, leur nombre est indiqué entre parenthèses à côté de chaque item). Globalement, les jeunes se disent plutôt positifs, voire tout à fait positifs par rapport à ces prestations : la proportion de jeunes dans ce cas se situe aux alentours de 90%.

Graphique 62 : Évaluation des autres prestations



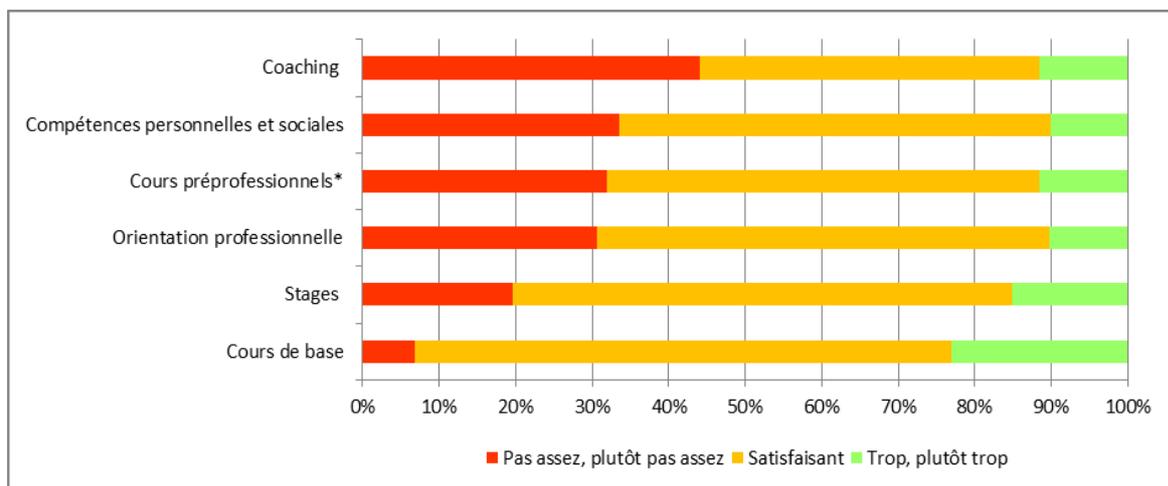
Évaluation de la quantité des prestations

Pour chacune des prestations de l'OPTI, il était demandé aux jeunes des secteurs préprofessionnels et SAS de se prononcer sur la quantité en précisant si elle était insuffisante, plutôt insuffisante, satisfaisante ou s'il y'en avait trop ou plutôt trop. Le graphique 63 présente leurs réponses regroupées en trois modalités.

Globalement, plus de la moitié des jeunes considèrent que les prestations suivantes sont en quantité satisfaisante : les cours de base (70%), les stages (65%), l'orientation

professionnelle (59%), les cours préprofessionnels (57%), le travail sur les compétences personnelles et sociales (56%). La plupart de ceux qui ne partagent pas cet avis penchent pour une quantité insuffisante, sauf en ce qui concerne les cours de base. La quantité de coaching est considérée comme satisfaisante par moins de la moitié des jeunes (44%), et une proportion similaire d'entre eux trouvent que cette quantité est insuffisante (44%).

Graphique 63 : Appréciation de la quantité des prestations dispensées



* Question posées aux jeunes des secteurs préprofessionnels uniquement

Environ un tiers des jeunes considèrent que la quantité des prestations liées à la transition et l'insertion (orientation, cours préprofessionnels et CPS) pourrait être augmentée. C'est en revanche l'inverse pour les cours de base puisque près d'un quart d'entre eux estiment qu'il y en a trop ou plutôt trop.

S'agissant des cours de base et des stages, l'ensemble des jeunes exprime la même opinion. Il en va autrement de l'orientation professionnelle, du travail sur les compétences personnelles et sociales ainsi que du coaching. Dans ces trois cas, les jeunes des secteurs préprofessionnels sont proportionnellement plus nombreux à répondre *pas assez* ou *plutôt pas assez* et, à l'inverse, moins nombreux à considérer que la quantité de ces prestations est suffisante.

Degré de satisfaction éprouvée par rapport aux prestations principales

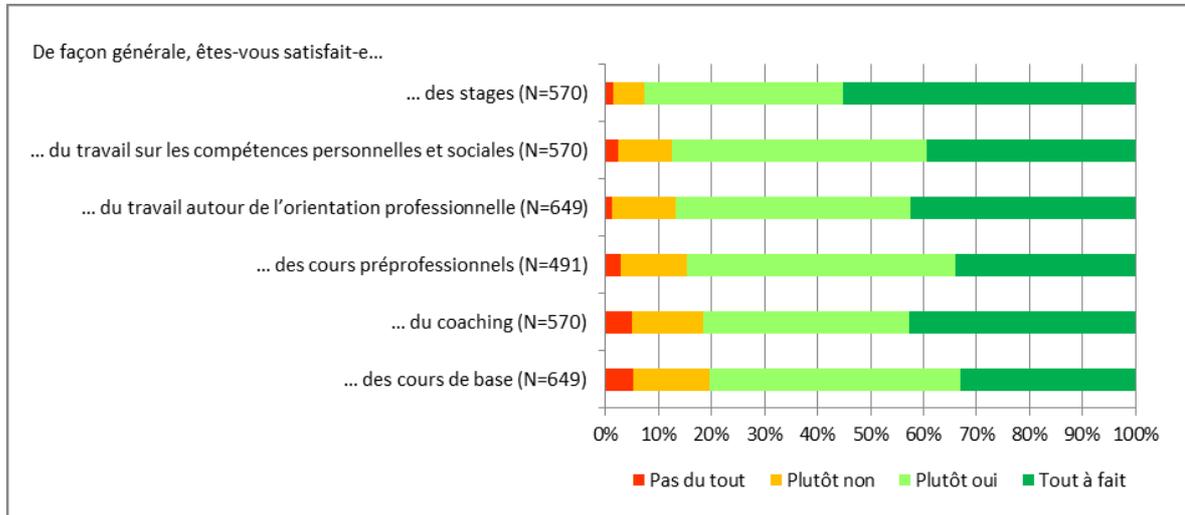
Pour compléter les évaluations relatives à différents aspects des principales prestations, les jeunes devaient exprimer leur degré de satisfaction. Leurs réponses sont présentées dans le graphique 64 dans un ordre décroissant de satisfaction. L'effectif figurant entre parenthèses indique si l'item a été proposé à tous les jeunes (N=649), aux jeunes des secteurs préprofessionnels et SAS (N=570) ou uniquement aux jeunes des secteurs préprofessionnels (N=491).

Globalement, la satisfaction exprimée par les jeunes pour ces prestations peut être considérée comme importante puisqu'au moins huit d'entre eux sur dix répondent *plutôt oui* ou *tout à fait*. La satisfaction la plus grande concerne les stages (92.7%) et, dans une proportion un peu moindre, le travail sur les compétences personnelles et sociales (87.5%) et l'orientation professionnelle (86.8%).

La comparaison des réponses compte tenu du secteur fréquenté fait apparaître des différences qui atteignent la significativité statistique pour le travail sur les compétences personnelles et sociales, l'orientation professionnelle et les cours de base; une tendance

existe pour le coaching. De manière générale, les jeunes des secteurs préprofessionnels expriment un degré de satisfaction moindre alors que celui-ci est, à l'inverse, le plus élevé chez les jeunes de l'Accueil (pour l'orientation professionnelle et les cours de base) ou du SAS.

Graphique 64 : Degré de satisfaction éprouvée pour les principales prestations de l'OPTI



Points positifs et négatifs de l'OPTI selon les jeunes enquêtés

A la fin du questionnaire étaient proposées deux questions portant sur les points positifs et négatifs de l'OPTI. Il s'agissait de questions ouvertes auxquelles les jeunes n'étaient pas obligés de répondre. Le tableau 18 présente la proportion de jeunes ayant mentionné des aspects positifs ou négatifs, des aspect positifs et négatifs, ou ni l'un ni l'autre. L'analyse des réponses a consisté à repérer les thèmes les plus courants et à comptabiliser les éléments de réponse en rapport avec eux. Le résultat de ces analyses est présenté dans les tableau 19 (points positifs) et 20 (points négatifs).

Tableau 18 : Présence de points positifs ou négatifs dans les réponses des jeunes

	Total		Secteur PP		Secteur SAS		Secteur ACC	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Ni aspects positifs, ni négatifs	25	3.7	19	3.7	6	7.1	0	0
Aspects positifs uniquement	175	25.7	132	25.8	29	34.1	14	16.5
Aspects négatifs uniquement	47	6.9	37	7.2	4	4.7	6	7.1
Aspects positifs et négatifs	434	63.7	323	63.2	46	54.1	65	76.5
Total	681	100	511	100	85	100	85	100

L'examen des réponses des jeunes montre que seuls 25 d'entre eux (3.7%) ne se sont pas prononcés, ni dans un sens positif, ni dans un sens négatif. Un quart des jeunes ont mentionné uniquement des points positifs (25.7%) alors qu'un peu plus d'un quinzième n'ont proposé que des points négatifs (6.9%); pour la majorité des jeunes, l'OPTI présente des points positifs et négatifs (63.7%).

Les jeunes du secteur SAS sont proportionnellement un peu plus nombreux à n'avoir pas répondu à ces questions (ni aspects positifs, ni négatifs), ou alors à n'avoir mentionné que

des aspects positifs. Les jeunes des secteurs préprofessionnels sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir noté que des points négatifs, alors que ceux de l'Accueil ont davantage veillé donner des points positifs et négatifs.

Tableau 19 : Thèmes évoqués dans les points positifs (N=681)

	N	%
Aide, soutien, accompagnement	259	38
Qualité des enseignants	31	4.6
Programme, cours, horaires	155	22.8
Référence aux secteurs	32	4.7
Référence aux niveaux	6	0.9
Apprentissage de plein de choses, de nouveautés	101	14.8
Rattrapage scolaire	92	13.5
Maintien du niveau scolaire	18	2.6
Obtention d'un titre	3	0.4
Ambiance, relation entre jeunes et avec les prof.	84	12.3
Être considéré avec respect	6	0.9
Trouver une place de formation	70	10.3
Préparation à l'apprentissage, au monde prof.	67	9.8
Trouver sa voie, son orientation	54	7.9
Stages	11	1.6
Grandir, acquérir de la maturité	27	4
Améliorer sa confiance en soi	23	3.4
Être occupé	24	3.5
Autre	75	11

Le point positif le plus fréquemment évoqué concerne l'aide, le soutien ou l'accompagnement dispensé à l'OPTI (tableau 19); il se trouve dans les réponses de près de deux cinquièmes des jeunes (38.1%). Ce thème est illustré par des réponses telles que « on m'a aidée à faire des démarches professionnelles, on m'a bien encadrée » ou « nous sommes bien encadrés, les professeurs sont à l'écoute, prêts à nous donner des conseils, des cours d'appui, etc. ». Un thème proche, celui de la qualité des enseignants, apparaît dans les réponses de 4.6% des participants. Certains d'entre eux relèvent, par exemple, que « les professeurs sont clairs et précis » ou « ma prof principale est bien ».

Un peu plus d'un cinquième des jeunes (22.8%) apprécient des points relatifs au programme, aux cours ou aux horaires. C'est ce qu'illustrent des réponses comme « on suit des cours qui nous seront utiles plus tard, dans notre formation », « si on a besoin de faire un appel téléphonique pour un patron, on peut directement téléphoner dans l'OPTI » ou « les horaires de cours sont plutôt corrects ». Proches de ce thème, des réponses se référant à l'orientation dans des secteurs, ou plus rarement dans les niveaux, se retrouvent chez respectivement 4.7% et 0.9% des jeunes. La référence aux secteurs est illustrée par une réponse telle que « les cours basés sur les secteurs sont très bien, car ça nous aide à nous préparer pour notre futur métier ».

Plusieurs thèmes en rapport avec le fait d'apprendre sont présents. Un peu plus d'un septième des jeunes considèrent qu'ils ont appris de nombreuses choses ou ils énumèrent

un certain nombre de domaines dans lesquels ils ont appris quelque chose (14.8%). Par exemple, « j'ai pu apprendre de nouvelles branches comme la comptabilité et l'arithmétique commerciale, des branches qui me seront utiles plus tard dans ma vie ». Les aspects liés au rattrapage scolaire sont évalués positivement par 13.5% des jeunes, par exemple lorsqu'ils écrivent que l'OPTI « permet de combler les lacunes sur un point de vue scolaire » ou « je me suis amélioré en math. ». Pour d'autres élèves, moins nombreux, c'est le maintien des connaissances scolaire qui est relevé (2.6%) ou le fait de pouvoir obtenir un titre (0.4%).

Un huitième des jeunes citent des éléments en rapport avec l'ambiance et les relations entre élèves ou avec les enseignants (12.3%); ils écrivent par exemple qu'ils ont « pu rencontrer de nouvelles personnes », « qu'il y a une bonne ambiance de classe » ou encore qu'il y a une « bonne entente avec les professeurs ». Dans le même ordre d'idées, le fait d'être considéré avec respect par les professionnels de l'OPTI est souligné par six jeunes (0.9%).

D'autres éléments de réponse peuvent être globalement reliés à l'orientation et l'insertion professionnelles. Un dixième des jeunes apprécie le fait de trouver une place de formation (10.3%), et presque autant la préparation à l'apprentissage ou au monde professionnel à l'œuvre à l'OPTI (9.8%). Ce dernier thème peut notamment être illustré de la manière suivante : « je trouve que l'OPTI [...] nous fait entrer gentiment dans le monde professionnel [...] j'aime beaucoup le fait qu'ils nous préparent pour les cours professionnels ». Un peu moins nombreux sont les jeunes qui trouvent positif d'avoir trouvé leur voie – ce qu'illustre une réponse telle que « à l'OPTI, on a du temps pour effectuer des stages et voir quel métier nous correspond le plus ». Les stages sont d'ailleurs un autre élément relevé (1.6%).

D'autres thèmes apparaissent encore, mais dans un nombre plus limité de réponses : la confiance en soi (3.4%), la maturité personnelle (4%), le fait d'être simplement occupé (3.5%). Enfin, 75 éléments de réponse n'ont pas pu être reliés à ces différents thèmes (11%).

Les thèmes recensés pour les points négatifs sont plus nombreux (22 versus 18 pour les points positifs) mais le nombre d'occurrences pour chacun d'entre eux est moins élevé (tableau 20).

Le thème le plus fréquent concerne le coaching ou les compétences personnelles et sociales (CPS); en effet, pour un peu plus d'un septième des jeunes (15.3%), le coaching n'est pas suffisant (plus rarement les CPS), comme l'illustre une réponse telle que « je trouve qu'il n'y a pas assez de coaching ». Dans le même ordre d'idées, quelques jeunes déplorent le fait qu'il n'y ait pas assez de travail dans le cadre de l'orientation professionnelle (2.3%) ou le manque de recherche de place de formation (2.2%).

Un peu moins fréquent, chez 14.3% des jeunes, apparaît un thème relatif à l'organisation ou aux horaires. Il regroupe des éléments assez hétéroclites comme le montrent les extraits suivants : « la pause de midi est trop courte », « les horaires ne sont pas adaptés pour certains élèves qui viennent d'ailleurs, de villes ou villages surtout », « la journée est trop longue, on finit trop tard », « une année est trop courte » ou encore « on a un peu trop de congés et ça ne confronte pas au monde du travail ». À cela s'ajoutent 4.4% de jeunes qui mentionnent un point négatif à relier à l'emplacement de l'OPTI fréquenté, aux locaux ou à la cafétéria. Ils écrivent par exemple que « la cafétéria n'est pas assez grande pour tous les élèves », que « l'OPTI de Bussigny est trop loin de tout » ou encore que « on

a des cours dans des bungalows et on ne peut pas bien se concentrer que ce soit en été (parce qu'il fait trop chaud) ou en hiver (il fait trop froid) ».

Tableau 20 : Thèmes évoqués dans les points négatifs (N=681)

	N	%
Pas assez de coaching, de CPS	104	15.3
Pas assez de travail avec l'OP	16	2.3
Pas assez de recherche de place de formation	15	2.2
Organisation, horaires	98	14.3
Emplacement, locaux et cafétéria	30	4.4
Trop strict	60	8.8
Pas assez strict	15	2.2
Globalement les enseignants	59	8.7
Manque d'aide, de soutien ou d'écoute	39	5.7
Manque de respect envers les élèves	26	3.8
Cours répétitifs, niveau trop bas ou rythme trop lent	42	6.2
Trop scolaire, trop de cours	39	5.7
Les cours	32	4.7
Cours pas utiles	27	4
Absence de certaines matières	20	2.9
Pas assez de pratique, cours professionnels, stages	17	2.5
Ennui	21	3.1
Trop de stress ou de pression	20	2.9
Aspects relationnels, caractéristiques des jeunes	11	1.6
Trop de travail ou trop difficile	11	1.6
Sentiment d'être poussé à quitter OPTI	8	1.2
Image de l'OPTI	8	1.2
Autre	67	9.8

Pour près d'un douzième des jeunes (8.8%), les règles en vigueur à l'OPTI sont strictes et les professionnels sévères. « Trop stricts » est l'expression la plus fréquente. Pour quelques-uns, cela ne se justifie pas car l'OPTI n'est pas obligatoire; l'un d'entre eux écrit que « ce n'est pas obligatoire alors nous ne devrions pas avoir d'obligations de la part de personne ». À l'inverse, 15 jeunes pensent que les règles ne sont pas assez strictes (2.2%), ce qu'illustre un extrait tel que « je trouve que l'OPTI devrait être plus sévère avec certains élèves qui se croient tout permis, répondent mal aux enseignants et perturbent la classe ».

Près d'un douzième des jeunes relèvent des points négatifs liés aux enseignants (8.7%), en écrivant par exemple « que certains professeurs ne prennent pas le temps d'expliquer les choses comme il faut » ou que « des fois les maîtres exigent trop ». Proches de ce thème, on trouve des réponses qui déplorent le manque d'aide, de soutien ou d'écoute (5.7%) ou le manque de respect à l'égard des élèves (3.8%). C'est ce qu'illustrent des éléments de réponse tels que « les enseignants ne s'occupent pas assez des élèves », « les profs nous prennent pour des enfants et certains n'ont pas de respect envers nous », « ils ne devraient pas nous rabaisser parce que les élèves se dépriment tout de suite ».

Différents points négatifs en rapport avec les cours ont été relevés. Pour 6.2% des jeunes, certains cours (surtout parmi les cours généraux) sont répétitifs, ont un niveau trop bas ou un rythme trop lent. Ils écrivent par exemple que « les cours n'avancent pas. On revoit les programmes vus les années précédentes » ou « le niveau des cours est trop bas pour nous préparer à l'apprentissage ». Pour 5.7% des jeunes, ce qui est négatif à l'OPTI, c'est un nombre trop important de cours (ou de certains cours) ou, plus généralement, son aspect trop scolaire, ce qu'illustrent des propos tels que « un peu trop de cours de base » ou « trop de scolaire ». Les autres thèmes, perçus négativement par moins de 5% des jeunes, concernent certains cours (sans autre mention) (4.7%), le fait que les cours ne soient pas utiles (4%), l'absence de certaines matières (2.9%) ou encore le fait qu'il n'y ait pas assez de pratique, de cours professionnels ou de stages (2.5%).

Touchant un nombre plus restreint de jeunes, on trouve encore des thèmes tels que l'ennui (3.1%), le stress ou la pression (2.9%), des aspects relationnels ou touchant aux caractéristiques des jeunes (1.6%), le surplus de travail ou de difficultés (1.6%), le sentiment d'être poussé à quitter l'OPTI (1.2%) ou le fait que les patrons ont une image négative de l'OPTI (1.2%). Enfin, 67 éléments de réponse n'ont pas pu être catégorisés selon ces thèmes.

6.2.2 LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS

Les enseignants et les conseillers en orientation

Il était demandé aux enseignants et conseillers en orientation d'évaluer les prestations de l'OPTI. Les éléments évoqués ont été regroupés thématiquement et considérés séparément selon leur valeur positive ou négative. Le tableau 21 présente les éléments évalués positivement, regroupés selon quatre thèmes : les caractéristiques de la mesure OPTI, les prestations délivrées, les caractéristiques des jeunes et celles liées aux professionnels.

Tableau 21 : Éléments évalués positivement par les enseignants et COSP

Caractéristiques de la mesure	Effectif de classe, taux d'encadrement Place et contenus de la dimension scolaire Dimension pratique, préprofessionnelle Collaboration avec le monde du travail
Prestations délivrées	Dimension du coaching Appui, soutien, suivi des jeunes
Caractéristiques des jeunes	Satisfaction des jeunes Maturation, autonomisation des jeunes
Caractéristiques liées aux professionnels	Rôle et travail des enseignants Hétérogénéité, différenciation, élève au centre

Par rapport aux caractéristiques de la mesure, l'effectif des classes dans le secteur Accueil et le SAS (10-12 élèves), qui concernent les élèves les plus précarisés, est particulièrement apprécié. Accompagné d'une présence plus marquée du maître de classe, il permet un encadrement plus approprié et soutenu, et facilite l'établissement d'une relation entre l'enseignant et ses élèves. Dans les secteurs préprofessionnels, avec un effectif d'environ 20 élèves, le temps pouvant être consacré à chacun d'entre eux est plus limité; c'est pourquoi certains enseignants estiment qu'un effectif de classe de 12 élèves appliqué à tous les secteurs pourrait améliorer les résultats en termes d'insertion.

L'importance de la dimension scolaire est soulignée, en lien avec le projet professionnel du jeune qui lui donne sens, cela tout particulièrement en seconde partie d'année, lorsqu'il faut encore renforcer quelques notions scolaires avant l'entrée en apprentissage. Au fil du temps, le programme s'est enrichi de nouveaux domaines de savoir et a intégré les nouvelles technologies. L'apport d'un cours sur les compétences personnelles et sociales est indéniable.

La part dévolue à la pratique et à l'insertion est considérée comme très importante. Elle se situe entre 10% et 30% selon les secteurs (stages compris) et permet aux élèves de travailler sur leur comportement et d'acquérir de nouvelles compétences, notamment techniques, sociales et méthodologiques. La collaboration avec les milieux économiques, en particulier par le biais de certains patrons qui accueillent régulièrement des jeunes en stage ou qui s'adressent à l'OPTI pour leur offrir des débouchés, est évaluée très positivement. Les expériences en milieu professionnel sont bénéfiques car elles soutiennent la motivation des jeunes à s'engager dans le travail scolaire tout en leur permettant de se confronter à ses exigences.

Quatre périodes par semaine de coaching au SAS correspondent à ce qui est nécessaire pour encadrer et soutenir de manière intense les jeunes qui fréquentent ce secteur. Dans les secteurs préprofessionnels, la dotation de deux périodes hebdomadaires est un peu plus discutée. Dans tous les cas, elle paraît suffisante en fin d'année lorsque la plupart des jeunes ont trouvé une place d'apprentissage, ou lorsque les élèves ont un projet et se montrent autonomes dans leurs démarches. Mais une dotation de quatre périodes en début d'année scolaire serait idéale. D'autres prestations telles que les appuis en classe ou en dehors de celle-ci, ainsi que le renfort pédagogique, sont également bénéfiques.

Il est plusieurs fois fait mention de la satisfaction globalement exprimée par les jeunes, par exemple lors des bilans de fin d'année ou exprimés plus tard, lorsque le jeune est en apprentissage. La plus-value de l'OPTI n'apparaît parfois que dans l'après-coup. Il est aussi fait mention de retours positifs de la part des parents ou des patrons. Le fait que l'année à l'OPTI permette aux jeunes d'acquérir davantage de maturité sur un plan personnel et professionnel est souligné. Le coaching et le travail sur les compétences personnelles et sociales y contribuent, tout comme le fait qu'il est demandé aux jeunes de se responsabiliser en prenant leur avenir en main.

Le rôle de référent du maître de classe est précisé : sa position centrale tient au fait qu'il doit établir et entretenir les relations avec ses élèves, leurs parents et les patrons. C'est lui qui assure le suivi de chaque jeune, en tenant compte de ses besoins, tout en collaborant avec les autres enseignants, les conseillers en orientation (COSP) ou d'autres professionnels. Il est en principe en charge du coaching (avec le COSP) et peut, grâce à une certaine liberté laissée dans son enseignement, renforcer momentanément le coaching au détriment de certains cours si le besoin s'en fait sentir. L'apport de la formation d'enseignant spécialisé pour les jeunes du SAS est également relevé.

Le tableau 22 présente les éléments évalués plus négativement, regroupés selon trois thèmes : les caractéristiques de la mesure OPTI, les prestations délivrées et les caractéristiques des jeunes; dans une catégorie autre, il sera question des représentations liées à l'OPTI.

Différents éléments sont discutés en lien avec les caractéristiques de la mesure. S'agissant des aspects scolaires, il est relevé par exemple qu'un programme de 32 périodes de cours n'est pas approprié pour des jeunes qui ont de la peine avec la discipline scolaire. Peut-être faudrait-il évoluer vers un modèle comprenant des cours en bloc, des journées hors de

la classe, etc. Dans le même ordre d'idées, certains enseignants mettent en question l'évaluation au moyen de notes et se demandent si une école de la transition ne devrait pas travailler sur les compétences. La présence au programme du SAS de certaines matières (par ex. la comptabilité) est questionnée car ces matières sont jugées trop difficiles; ces jeunes ne devraient-ils pas avoir un autre programme ? En ce qui concerne le coaching, certains enseignants suggèrent que son organisation pourrait être améliorée, d'une part, en renforçant sa dotation horaire en début d'année, au moment où les besoins sont les plus importants et, d'autre part, en répartissant les périodes sur deux moments dans la semaine plutôt qu'avoir deux périodes consécutives.

Tableau 22 : Éléments évalués négativement par les enseignants et COSP

Caractéristiques de la mesure	Aspects scolaires (programme, organisation, etc.) Organisation en niveaux et secteurs
Prestations dispensées	Absence, insuffisance, diminution des prestations
Caractéristiques des jeunes	Caractéristiques des jeunes Hétérogénéité, différenciation
Autre	Représentations de l'OPTI

A côté de ses avantages, l'organisation en secteurs et niveaux présente quelques désavantages aux yeux de certains enseignants. Avec l'organisation en secteurs préprofessionnels, il est parfois difficile de proposer les cours préprofessionnels en adéquation avec le projet de tous les jeunes; ce problème existe surtout dans les petits sites. À propos des cours à niveaux tels qu'ils sont organisés à Morges, il est noté par certains que cela fait « éclater l'entité classe » avec une présence moins marquée du maître de classe, ce qui a pour conséquence de désécuriser certains élèves.

Par rapport aux prestations dispensées, il est relevé à plusieurs reprises que le nombre de périodes attribuées au coaching n'est pas suffisant. Dans les secteurs préprofessionnels, deux périodes par semaine sont à l'horaire alors qu'en SAS il y en a quatre; la situation est difficile dans les deux cas, à cause des effectifs en secteur préprofessionnel (20 élèves) et à cause des difficultés importantes des jeunes du SAS. L'encadrement des élèves lorsqu'ils rédigent leur curriculum vitae et leur lettre de motivation, lorsqu'ils prennent contact avec un éventuel patron ou encore lorsqu'ils se préparent à un entretien d'embauche, est une tâche complexe qui prend du temps. Dans le secteur Accueil, la crainte est différente et concerne une absence de création de poste de COSP dans un contexte où l'augmentation des effectifs est prévue, ce qui amènerait de fait une diminution de la prestation de coaching. Plus épisodiquement, sont déplorées l'absence ou l'insuffisance de périodes pour les CPS ou de cours préprofessionnels pour les jeunes du SAS.

Quelques remarques concernent les caractéristiques des jeunes. Notamment la présence, chez un nombre non négligeable d'entre eux, y compris chez les certifiés de l'école obligatoire (VSO mais aussi VSG), de lacunes, parfois importantes, notamment en mathématiques. Malgré ces lacunes, nombre de jeunes ne sont pas motivés par le travail scolaire. Cet état de fait questionne certains enseignants sur l'utilité d'une année à l'OPTI pour les élèves qui n'aspirent qu'à s'insérer dans le monde du travail, sans pouvoir s'investir dans le travail scolaire. Plus généralement, la question de l'hétérogénéité des jeunes est abordée avec le constat que les ajustements nécessités par celle-ci rendent la gestion de la classe difficile, difficulté qui est encore accentuée par les absences liées aux stages.

Un élément négatif relevé à plusieurs reprises est la mauvaise image accolée à l'OPTI et l'opinion négative et dévalorisante à l'égard des jeunes qui le fréquentent. Présentes chez certains parents et enseignants de l'école obligatoire, tout comme dans certains milieux professionnels, elles s'accompagnent d'un manque de reconnaissance de la part des autorités scolaires et politiques.

Point de vue des responsables régionaux et direction

Les responsables régionaux se sont exprimés sur les points positifs et négatifs de l'OPTI. Les éléments évoqués ont été regroupés thématiquement et considérés séparément selon leur valeur positive ou négative. Les éléments évalués positivement, regroupés selon qu'ils se réfèrent aux caractéristiques de la mesure, aux prestations dispensées ou aux caractéristiques liées aux professionnels, sont présentés dans le tableau 23.

Tableau 23 : Éléments évalués positivement par les responsables régionaux

Caractéristiques de la mesure	Durée adéquate Equilibre entre les cours et la pratique Cadre différent de celui de l'école Liens avec l'économie locale Mesure de transition adéquate
Prestations dispensées	Activités spécifiques
Caractéristiques liées aux professionnels	Profil spécifique des enseignants Dynamique de travail entre professionnels Adaptation aux besoins des jeunes

Par rapport aux caractéristiques de la mesure, une durée d'une année est considérée comme adéquate, adaptée et nécessaire pour permettre aux jeunes de passer par les différentes étapes menant à l'insertion. L'équilibre existant entre la part scolaire (cours) et la part pratique (tous les aspects professionnels) est bien perçu; a contrario, sans la part pratique, l'OPTI ne serait rien d'autre qu'une 10^e année, à l'image de l'école obligatoire ou de l'ancienne École de perfectionnement. Le fait d'offrir un cadre différent de celui de l'école, d'où est directement issue la majorité des jeunes, est préconisé; non seulement ils y réalisent des activités différentes, mais ils sont aussi considérés autrement, comme de jeunes adultes en construction, en mouvement vers le monde (professionnel) des adultes, ce qui correspond à leurs besoins. La proximité avec le tissu économique, plus particulièrement régional, le partenariat avec les entreprises sont évalués positivement, car au service de l'encadrement des jeunes dans la réalisation de leurs objectifs. Dans ces perspectives, l'OPTI est considéré comme une mesure tout à fait adéquate, et qui « fait sens ».

L'offre de l'OPTI est vue positivement, plus spécifiquement les prestations relatives à l'insertion professionnelle, telles que le coaching, le travail sur les compétences personnelles et sociales, l'orientation professionnelle et les cours préprofessionnels.

Le profil des enseignants de l'OPTI est considéré comme un plus. Ils sont polyvalents, viennent de milieux différents avec des parcours professionnels variés, ce qui est clairement considéré comme un atout. Une formation spécifique à la transition pourrait encore améliorer ce profil, selon certains. Il est aussi relevé que les enseignants font preuve d'une grande capacité d'adaptation aux besoins des jeunes et qu'ils sont capables d'ajuster leurs actions de sorte à ce que le projet du jeune puisse se réaliser. La présence de professionnels autres que les enseignants et la bonne collaboration qui existe est soulignée.

Dans leurs réponses à propos des points évalués plus négativement, les responsables régionaux et le directeur ont évoqué différents éléments qui sont regroupés selon qu'ils se rapportent aux caractéristiques de la mesure ou des jeunes, aux prestations ou à d'autres éléments (tableau 24).

Tableau 24 : Éléments évalués négativement par les responsables régionaux

Caractéristiques de la mesure	Durée de la mesure Mesure trop scolaire
Prestations dispensées	Enclassement initial Travail insuffisant avec les familles
Caractéristiques des jeunes	Jeunes avec problèmes éducatifs
Autre	Offre limitée en AFP Reconnaissance de l'OPTI

Deux éléments sont évoqués relativement aux caractéristiques de la mesure d'insertion par l'OPTI. La durée de la mesure est discutée car, pour certains jeunes, plus particulièrement parmi ceux orientés au SAS, une année n'est pas suffisante pour parvenir à une insertion. Pour d'autres, au contraire, une année c'est trop. Pour certains jeunes, l'OPTI s'avère être une mesure trop scolaire, d'où un nombre non négligeable d'abandons en cours d'année. Il faudrait davantage de souplesse dans certains cas, par exemple en allongeant d'un semestre, la durée de la mesure d'insertion par l'OPTI, ou en développant une offre duale où les jeunes fréquenteraient l'OPTI une partie de la semaine et travailleraient chez un patron le reste du temps (stage conventionné).

Par rapport aux prestations dispensées, il est relevé que le fait de procéder à un enclassement en secteurs en début d'année, en particulier dans certains sites dont les effectifs fluctuent d'une année à l'autre, oblige parfois certains jeunes à effectuer de grands déplacements pour se rendre sur le site qui propose un secteur correspondant à leur projet professionnel. Le travail avec les familles est une prestation qui s'est beaucoup développée, mais elle pourrait l'être encore plus.

La prise en charge des jeunes en difficultés éducatives pourrait être améliorée, notamment avec l'implication d'un éducateur pouvant intervenir sur l'ensemble des sites, et pas seulement à Lausanne.

Parmi les éléments autres, il y a la question des formations professionnelles du niveau d'une AFP. Ces offres devraient être à la fois développées et mieux définies en mettant en avant et en valorisant les spécificités de l'AFP. Dans cette perspective, il serait bon que l'OPTI améliore son travail d'information et de promotion auprès des patrons.

7 L'OPTI : ADÉQUATION AUX BESOINS DES JEUNES ET PERSPECTIVES POUR LE FUTUR

Ce chapitre propose, dans un premier temps, un retour sur l'interrogation politique à l'origine du mandat, à savoir que l'OPTI accueillerait un certain nombre de jeunes qui n'y auraient pas réellement leur place, car ils ne seraient pas demandeurs de perfectionnement scolaire ou parce qu'ils auraient les compétences pour être en apprentissage. C'est en gardant à l'esprit cette interrogation que nous nous proposons de discuter de l'adéquation de l'OPTI et de ses prestations aux besoins des jeunes.

Dans un deuxième temps seront présentés les points de vue des différents professionnels à propos de l'avenir de l'OPTI et de ses enjeux.

7.1 L'ADÉQUATION DE L'OPTI ET DE SES PRESTATIONS AUX ATTENTES ET BESOINS DES JEUNES

Pour discuter de la question de l'adéquation de l'OPTI et de ses différentes prestations aux besoins des jeunes, nous avons pris comme point de départ les missions assignées à cette institution par les différents textes de loi. Selon la loi sur l'enseignement supérieur (LESS) – même si cette dernière ne correspond plus tout à fait à la physionomie actuelle de l'OPTI –, ces missions concernent le développement des connaissances et compétences, l'accompagnement dans la construction d'un projet professionnel et l'aide pour une insertion durable. À ces missions a été ajoutée celle de l'accueil des migrants. Ainsi, pour discuter de chacune des missions, nous nous sommes appuyés sur quelques résultats de recherche présentés dans les chapitres précédents ou avons parfois effectué un complément d'analyses lorsque celui-ci permettait d'apporter un éclairage plus précis. Les résultats pris en compte pour ces trois missions concernent les élèves des secteurs préprofessionnels et du SAS; les données relatives aux jeunes de l'Accueil alimentent la discussion de la mission sur l'accueil des migrants.

Pour compléter ces données, le point de vue des enseignants et conseillers en orientation est présenté.

7.1.1 MISSION 1 : LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES SCOLAIRES, PERSONNELLES ET SOCIALES

Y a-t-il à l'OPTI des jeunes que l'on pourrait considérer comme non concernés par le développement des connaissances et compétences scolaires, par exemple parce qu'ils étaient de bons élèves à l'école obligatoire, ou encore parce qu'ils n'expriment aucun besoin en rapport avec ces points ?

Les résultats présentés dans le chapitre 4 ont mis en évidence, à l'OPTI, une surreprésentation des élèves issus de la voie à exigences élémentaires ou de filières de l'enseignement spécialisé, en comparaison avec leurs camarades ayant directement intégré des formations postobligatoires. Une partie des jeunes ont fréquenté la voie à exigences moyennes, mais dans ce cas, ils sont en moyenne plus âgés, ce qui indique que leur parcours scolaire a été émaillé de difficultés (redoublement, réorientation, etc.).

L'examen des résultats aux épreuves cantonales de référence (ECR) et aux examens de certificat de fin de scolarité met en évidence des moyennes globalement moins bonnes pour les jeunes qui fréquentent l'OPTI. Pour préciser ce dernier point, nous avons

recherché s'il y avait néanmoins de bons élèves parmi eux²⁴. Est considéré ici comme un bon élève quelqu'un qui a obtenu au moins la note de 5 en mathématiques et en français. Deux jeunes sont dans ce cas de figure pour les ECR (sur 735) et huit pour les examens de certificat (sur 704); ils sont 42 à avoir eu au moins 4.5 aux deux branches des ECR et 79 pour les examens de certificat. À l'inverse, 212 jeunes n'ont obtenu la moyenne ni à l'ECR de mathématiques ni à celle de français, alors que 320 ont eu au moins quatre dans une branche. En proportion, cela donne 72% des jeunes avec une ou deux notes insuffisantes aux ECR de mathématiques et français et, a contrario, 28% avec une note au-dessus de la moyenne pour les deux branches (29% en VSO et 24% en VSG). Aux épreuves de certificat, 125 jeunes n'ont pas eu la moyenne dans ces deux branches et 349 ont été notés avec au moins 4 dans l'une des branches.

Par rapport aux attentes ou besoins en lien avec le perfectionnement scolaire, trois questions issues de l'enquête auprès des élèves permettent de mieux les cerner. Les réponses indiquent que plus de la moitié des jeunes (soit 317 sur 569) estime ne pas avoir besoin d'apprendre ou perfectionner le français et 177 jeunes considèrent qu'ils n'ont pas de lacunes scolaires à combler. Pour ces deux items pris en compte ensemble, 153 jeunes (27%) jugent qu'ils n'ont besoin ni de combler des lacunes scolaires, ni d'apprendre ou perfectionner le français. Peut-être s'agit-il dans ce dernier cas des meilleurs élèves de l'OPTI ? La mise en lien de l'absence d'attente ou de besoin avec les résultats obtenus aux ECR indique que 57% d'entre eux ont obtenu une note insuffisante en mathématiques et 54% en français, ce qui relativise la perception qu'ils peuvent avoir de leurs besoins.

Par ailleurs, dans leur évaluation des différents items relatifs aux cours de base, les jeunes sont globalement positifs. Plus précisément en lien avec le développement de connaissances et compétences, nous observons que la majorité a appris des choses nouvelles ou utiles (66% et 75%), la moitié s'est ennuyée et près d'un quart a trouvé les cours difficiles ou a eu trop de travail. Mais aucun jeune ne se montre négatif sur l'ensemble des items.

S'agissant des connaissances et compétences personnelles et sociales, il n'existe pas, comme pour les compétences scolaires, de données « objectives » (comme des notes par exemple). On s'appuiera donc sur les réponses données à propos de l'unique besoin soumis à approbation (avoir davantage confiance en soi) et des évaluations relatives au travail sur les compétences personnelles et sociales (CPS). Concernant la confiance en soi, deux jeunes sur cinq n'expriment aucun besoin ni attente sur ce plan. L'évaluation du cours sur les CPS est très bonne puisque 82 à 91% des jeunes reconnaissent être respectivement plus mûrs et plus sûrs d'eux, avoir une meilleure opinion d'eux-mêmes, mieux connaître les règles du monde professionnel et mieux savoir se comporter en atelier. Et un tiers des jeunes pensent que le nombre de périodes consacrées aux CPS devrait être augmenté. À l'inverse, 23 personnes (4%) répondent par la négative à l'ensemble de ces items; parmi elles, seules 15 n'avaient formulé aucun besoin relatif à l'amélioration de la confiance en soi.

Sur la base de ces résultats, il paraît difficile d'identifier une catégorie de jeunes pour lesquels la mission de développement des compétences et connaissances serait inappropriée. Certes, une certaine proportion d'entre eux aurait des compétences suffisantes pour commencer un apprentissage, et il y a même quelques bons élèves (lesquels sont quasiment exclusivement issus de la voie à exigences élémentaires). Mais,

24 La notion de « bon » élève n'est pas référée ici au minimum exigé pour une promotion ou une certification scolaire (la note 4), mais à un résultat supérieur qui tient compte de la sélectivité que l'on peut attribuer aux marchés de l'emploi et des places d'apprentissage tels qu'ils se présentent aujourd'hui.

sur la base des résultats aux ECR, on observe qu'il s'agit là de moins d'un tiers des jeunes. La plupart d'entre eux paraissent d'ailleurs conscients que leur niveau de compétence ne constitue pas un atout majeur sur un marché de l'apprentissage relativement concurrentiel. Lorsqu'ils ne sont pas demandeurs de perfectionnement scolaire, on peut se demander si cela ne reflète pas un ras-le-bol de l'école plutôt qu'une surestimation de leurs compétences scolaires. Les évaluations qu'ils produisent peuvent du reste être interprétées comme une reconnaissance après coup de l'utilité de cette mission.

7.1.2 MISSION 2 : L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA CONSTRUCTION D'UN PROJET PROFESSIONNEL

Y a-t-il à l'OPTI des jeunes que l'on pourrait considérer comme non concernés par l'accompagnement dans la construction d'un projet professionnel, soit parce que leur projet était d'emblée le bon (réaliste et réalisable), soit parce qu'ils n'avaient aucun besoin sur ce plan ?

Dans l'enquête auprès des jeunes, plusieurs questions tournaient autour de la présence et de l'évolution du projet professionnel (cf. chapitre 5). Selon les informations recueillies, 297 jeunes sur 569, soit un peu plus de la moitié, répondent avoir eu un projet professionnel au début de l'année scolaire et ne pas l'avoir modifié en cours d'année.

En se basant sur les réponses à quelques questions posées à propos des représentations de l'OPTI et des attentes ou besoins, il apparaît que pour environ deux jeunes sur trois, le passage par l'OPTI est considéré comme une période pour essayer différents métiers ou une période de réflexion pour choisir un métier. S'agissant plus spécifiquement des besoins ou attentes, il apparaît globalement qu'un peu plus de sept jeunes sur dix éprouvent le besoin d'être plus sûrs de leur choix professionnel, de mieux connaître les professions qui les intéressent ou de mieux savoir quel genre de travail leur correspond et près de neuf sur dix souhaitent faire des stages dans des entreprises. Mais y aurait-il, à l'inverse, des jeunes qui ne sont pas demandeurs sur ce plan ? C'est le cas de 23 jeunes (sur 570) dont on pourrait penser qu'ils sont parfaitement au clair sur leur choix professionnel, ce qui n'est pas certain car, parmi eux, huit n'avaient pas de projet en arrivant à l'OPTI ou ont changé de projet en cours d'année.

Lors de leurs évaluations, les jeunes se montrent globalement très positifs. Pas loin de neuf sur dix pensent que les stages qu'ils ont effectués ont été utiles à la construction de leur projet professionnel; et par rapport au travail d'orientation professionnelle, entre 85 et 88% des jeunes trouvent qu'ils ont, respectivement, reçu des informations utiles sur les différents métiers, que leurs intérêts ont été pris en compte, qu'ils ont bien été orientés ou qu'ils ont bien pu travailler sur leur projet professionnel. Autre prestation en lien avec l'élaboration d'un projet professionnel, mais ciblée pour certaines catégories d'élèves, les journées de travail en atelier sont elles aussi jugées très positivement.

Ainsi, malgré des résultats parfois contradictoires, il semble que la mission d'accompagnement dans la construction d'un projet professionnel puisse concerner très largement la population des jeunes fréquentant l'OPTI. Les contradictions mises en évidence seraient davantage expliquées par la nature du processus d'élaboration d'un projet de cet ordre : complexe et non linéaire, donc long, mettant en tension des intérêts, des ressources à la fois cognitives et personnelles, et ceci sans compter les restrictions et difficultés liées à la réalité du marché du travail.

7.1.3 MISSION 3 : L'AIDE POUR UNE INSERTION DURABLE

Y a-t-il à l'OPTI des jeunes que l'on pourrait considérer comme non concernés par l'aide pour une insertion durable ?

Huit jeunes sur dix se représentent l'OPTI comme un moyen pour trouver plus facilement une place de formation. D'ailleurs, le besoin de trouver une place d'apprentissage est exprimé par 97% des jeunes. En lien avec les démarches à mettre en œuvre en vue d'une insertion, plus de quatre jeunes sur dix souhaiteraient mieux savoir se présenter par écrit et une proportion identique aimerait mieux savoir se présenter oralement, lors d'entretiens d'embauche par exemple. Seules cinq personnes ne formulent aucun besoin en rapport avec ces trois éléments.

Lors de leur évaluation des prestations en lien avec l'insertion, les jeunes se montrent généralement très positifs. Pour le coaching en particulier, entre 85 et 88% estiment avoir reçu, dans le cadre de leurs démarches d'insertion, un bon soutien, de bons conseils et des informations utiles. Les cours préprofessionnels, qui permettent de se projeter dans les spécificités théoriques et pratiques d'un métier, sont bien notés aussi; 83% des jeunes sont notamment d'accord avec le fait d'avoir appris des choses qui leur serviront plus tard ou des choses nouvelles. Le travail sur les compétences personnelles et sociales paraît également avoir été utile puisque près de 90% des élèves admettent être capables d'affronter un entretien d'embauche ou se sentent prêts pour les cours professionnels.

La question de l'insertion réelle dans une formation certifiante du secondaire II, et de sa durabilité, peut être examinée sur la base des statistiques scolaires²⁵. Le taux d'insertion en formation des jeunes, une année après l'OPTI, est de 51% (57% pour les secteurs préprofessionnels et 33% pour le SAS); deux ans plus tard, le taux d'insertion s'élève à 56% (respectivement 64% et 37%). À titre de comparaison, pour les jeunes qui ont quitté l'OPTI en cours d'année, le taux d'insertion en formation aux deux mêmes périodes est de 48% puis de 52%.

Par conséquent, la mission d'aide pour une insertion paraît correspondre assez largement au besoin des jeunes d'être épaulés dans leur transition vers la formation postobligatoire. Le soutien apporté par l'OPTI dans ce cadre semble clairement favoriser leur insertion à court et moyen terme, même si l'accès à la formation est manifestement plus difficile pour les jeunes du SAS. La question de la durabilité de l'insertion à plus long terme ne peut en revanche pas être appréciée avec les données disponibles.

7.1.4 AUTRE MISSION : L'ACCUEIL DES JEUNES MIGRANTS

Les principales missions de l'OPTI concernent toutes les trois les jeunes de l'Accueil, mais ajustées aux spécificités de cette population, notamment par un renforcement de la dimension proprement scolaire. L'adéquation des prestations est discutée selon le même schéma que précédemment.

Parmi les jeunes de l'OPTI, ceux de l'Accueil présentent clairement un profil particulier. Ils sont quasiment exclusivement originaires de pays autres que la Suisse et sont en moyenne plus âgés que leurs homologues des autres secteurs. Certains élèves avaient déjà effectué une partie de leur scolarité en Suisse l'année précédente et étaient répertoriés dans les statistiques scolaires : deux en VSO, dix en classe d'Accueil de l'école obligatoire,

²⁵ Recensement scolaire annuellement effectué en automne.

un en classe de développement alors que 24 avaient déjà fréquenté le secteur Accueil de l'OPTI. À l'inverse, 108 jeunes étaient issus d'une immigration plus récente encore.

Nouvellement arrivés en Suisse, ils étaient majoritairement sans projet de formation au début de l'année scolaire (46 sur 79, soit 58%); lorsqu'un projet était présent, il s'agissait principalement d'une formation permettant d'exercer un métier. La situation particulière des jeunes de l'Accueil s'observe aussi dans leurs attentes élevées pour l'apprentissage du français et l'acquisition de connaissances sur la vie en Suisse ainsi que son système de formation (plus de 90% des jeunes concernés). Très globalement, ce sont des personnes qui manifestent une demande importante par rapport aux trois missions de l'OPTI. Du reste, l'évaluation qu'ils font des prestations est très bonne – tant pour les cours de base que l'orientation professionnelle – et leur satisfaction grande.

Pour l'année suivant l'OPTI, la plupart des jeunes ont un projet, qu'il concerne le fait d'accéder à une formation initiale du secondaire II (46 personnes sur 79), de poursuivre avec une année de transition à l'OPTI ou en préapprentissage (20), ou encore qu'il s'agisse de mettre en œuvre une autre activité (13). La réalité de l'insertion s'avère néanmoins plus difficile qu'imaginée. En effet, durant l'année scolaire qui suit directement l'OPTI, 9 jeunes sont en apprentissage (AFP, CFC ou CCC), 7 au Gymnase, 2 en transition et 34 ne sont pas inscrits dans l'une des filières de formation recensées par les statistiques scolaires. Deux ans après l'OPTI, 23 sont en apprentissage et 6 au Gymnase; la transition ne concerne plus que 2 personnes alors que 48 ne sont pas en formation. Le taux d'insertion en formation passe ainsi de 20% après une année à 37% deux ans après l'OPTI; à l'inverse, le taux de jeunes en dehors du système de formation passe de 43% une année après l'OPTI à 61% deux ans après. Il est intéressant de relever que le taux d'insertion en formation après deux ans des jeunes de l'Accueil correspond à celui observé pour les jeunes du SAS (37%); mais, pour ces derniers, la possibilité d'accès direct à la formation après l'OPTI semble meilleure (33% vs 20%).

Ainsi, il apparaît que ce secteur accueille bien la population qui lui est destinée, à savoir des jeunes d'immigration relativement récente pour lesquels l'accès à une formation certifiante du secondaire II n'est pas envisageable, pour différentes raisons. À l'évidence, l'éventail des prestations proposées (en lien avec les trois missions) répond de manière très satisfaisante aux besoins variés exprimés par les jeunes. La question de l'insertion reste toutefois délicate pour une partie d'entre eux qui ne semblent pas pouvoir accéder à une formation postobligatoire par la suite.

7.1.5 LE POINT DE VUE DES ENSEIGNANTS ET CONSEILLERS EN ORIENTATION

Lorsqu'ils évoquent les prestations sous l'angle de leur adéquation aux jeunes qui en bénéficient, les enseignants et les conseillers en orientation mentionnent les stages conventionnés, le coaching, le perfectionnement scolaire, les prestations en lien avec le travail sur soi, les CPS, l'orientation et l'insertion ainsi que la pratique. Sont considérés comme particulièrement adéquats le secteur Accueil et le SAS. Plus généralement, l'OPTI est considéré comme une mesure de transition adéquate, parce qu'il est l'occasion d'un nouveau départ pour certains jeunes et qu'il a la capacité d'accueillir les « cabossés » de l'école obligatoire; la liberté qui existe sur les plans du programme et de la pédagogie – qui permet un meilleur ajustement aux élèves – est également vue comme un argument permettant de parler d'adéquation de la mesure OPTI.

Étant donné sa forme essentiellement scolaire, l'OPTI en tant que solution d'aide à la transition paraît discutable pour certaines catégories d'élèves; il s'agit notamment de ceux chez qui est présente une forme de rejet de l'école ou ceux qui auraient souhaité une

mesure comportant une part de pratique plus importante. Les exigences scolaires et la finalité de l'insertion révèlent les difficultés des jeunes dont le niveau scolaire est très faible, ceux qui cumulent des difficultés de différents ordres et ceux pour qui la finalité de l'insertion au terme d'une année ne peut pas être réalisée. La question de l'OPTI tel qu'il fonctionne actuellement se pose également, mais pour des motifs différents, pour les migrants ayant effectué un parcours scolaire complet dans leur pays d'origine ou ceux qui sont sans papiers, pour les jeunes dont le comportement est ingérable, pour ceux qui ont un bon niveau scolaire et qui seraient capables de trouver seuls une place de formation ou encore pour ceux qui sont en rupture de contrat d'apprentissage. Est aussi discutée l'obligation du stage pour des jeunes qui ne sont pas prêts et qui, de ce fait, ne seraient pas à même de donner une bonne image d'eux dans ce cadre. Enfin, l'insuffisance des périodes de coaching pour certains jeunes est relevée.

7.2 AVENIR ET ENJEUX POUR L'OPTI DU POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS

Lors des entretiens, les responsables de l'OPTI, les enseignants et les conseillers en orientation scolaire et professionnelle se sont exprimés sur les enjeux et les perspectives de l'OPTI. Cinq thèmes émergent de leurs propos et sont discutés dans la suite du chapitre.

7.2.1 LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL RÉALISÉ À L'OPTI

Un sentiment d'absence de reconnaissance du travail effectué à l'OPTI de la part des responsables scolaires est présent chez bon nombre de professionnels. Il découle de différentes perceptions, notamment d'un manque de connaissance du travail effectué ou de la réalité du terrain, de la non-prise en compte de l'ensemble des missions de l'OPTI et, en corollaire, de la dévalorisation de tout ce qui a trait à la transition et à l'insertion, voire même d'une crainte du démantèlement de l'OPTI. Ils ont l'impression que les responsables scolaires ont une image négative de l'OPTI, « un caillou dans la chaussure », considéré comme quelque chose qui ne devrait pas exister, comme si l'OPTI était responsable des difficultés de transition des jeunes. La distance qui existe entre les professionnels du terrain et les instances dirigeantes est déplorée. En conséquence, la reconnaissance du travail fait à l'OPTI, par la hiérarchie administrative et politique apparaît comme un enjeu important exprimé par l'ensemble des professionnels.

7.2.2 LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

La formation des enseignants est un sujet qui préoccupe plus spécifiquement les responsables régionaux et les maîtres de classe. La diversité actuelle des profils des enseignants – une partie d'entre eux sont issus du monde professionnel – est considérée comme un atout de l'OPTI; de ce fait, la nouvelle pratique qui consiste à n'engager que des enseignants ayant suivi un cursus académique est déplorée. Cette nouvelle pratique illustrerait une certaine ignorance des besoins du terrain de la part des décideurs. On regrette aussi qu'il n'existe pas de formation spécifique à la transition pour les enseignants. La réflexion sur la formation des enseignants est donc aussi considérée comme un enjeu pour le futur.

7.2.3 LE MAINTIEN DES RESSOURCES

La finalité de l'OPTI étant l'intégration des jeunes dans le monde professionnel, une grande importance est accordée au coaching des élèves dispensé par les enseignants et les conseillers en orientation. Étant donné que ces derniers sont des employés administratifs dont le nombre n'est pas directement lié aux effectifs scolaires, on craint un manque de ressources en cas d'augmentation du nombre d'élèves – comme c'est le cas dans le secteur Accueil – et, de ce fait, une détérioration de l'encadrement des jeunes.

7.2.4 LES PRESTATIONS EN LIEN AVEC LA TRANSITION ET L'INSERTION

Le perfectionnement scolaire occupe une place importante dans le programme, mais il ne faut pas négliger les autres missions de l'OPTI. Les jeunes ont besoin de travailler sur la confiance en soi, l'autonomie, les compétences sociales; ils doivent se préparer à intégrer le monde des adultes et y trouver leur voie. C'est à cela que servent des prestations telles que le coaching, le travail sur les compétences personnelles et sociales et les cours préprofessionnels. Un enjeu important est donc de conserver les prestations en lien avec le choix et l'insertion professionnels, d'une part parce qu'elles répondent à la finalité de l'OPTI, à savoir l'insertion, d'autre part parce qu'elles constituent un socle à partir duquel les enseignements délivrés dans le cadre du perfectionnement scolaire prennent sens.

7.2.5 LE MAINTIEN D'UNE PÉRIODE DE TRANSITION

La transition au monde du travail n'est pas facile à assurer dans le cadre de l'école obligatoire car il s'agit de concilier le suivi du programme scolaire, la préparation, l'orientation et l'accomplissement de stages. Et ce sont justement les élèves les plus faibles scolairement parlant qui doivent faire un choix professionnel tôt, à 15 ans, alors que les jeunes sans difficultés scolaires peuvent prolonger leur période de réflexion en s'engageant plus avant dans les études. Un enjeu important, pour les professionnels, est donc d'accepter, de la part des responsables administratifs et politiques, la nécessité d'une période de transition.

8 SYNTHÈSE ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE

Le but de ce rapport de recherche est de présenter les principaux résultats disponibles d'une recherche conduite à l'URSP sur demande de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP). Ces résultats concernent les caractéristiques des jeunes fréquentant l'Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle (OPTI) en 2013-2014, la place de cet organisme dans leurs divers parcours de formation ainsi que leurs perspectives d'insertion professionnelle, et plus spécifiquement les prestations dont ils ont concrètement bénéficié l'année où ils étaient à l'OPTI. En parallèle à cette information obtenue auprès des jeunes, les observations et points de vue des professionnels œuvrant à l'OPTI, ainsi que des responsables régionaux et de la direction, ont également été recueillis. Ce chapitre conclusif brosse à grands traits une synthèse des résultats de ces enquêtes et en tire les principaux enseignements.

Concernant les perspectives d'insertion professionnelle, il importe de rappeler que les facteurs externes qui pourraient expliquer la fréquentation de cet organisme de transition par environ un millier de jeunes chaque année, en particulier les évolutions et fluctuations du marché de l'emploi et du « marché » de l'apprentissage, ne sont pas pris ici en considération.

8.1 PROFILS DES JEUNES FRÉQUENTANT L'OPTI

On relève tout d'abord que, hormis les élèves d'origine étrangère qui fréquentent le secteur de l'Accueil et ceux en recherche d'orientation et dont les difficultés scolaires sont avérées, qui fréquentent le secteur dit SAS, trois quarts des jeunes fréquentant l'OPTI au moment de l'enquête sont orientés dans les secteurs préprofessionnels. Ces derniers offrent aux jeunes ayant déjà un projet des cours spécifiques dans les groupes de métiers, à côté d'un programme commun aux trois secteurs avec enseignement à niveau dans certaines matières. Concernant l'augmentation récente des effectifs d'élèves à l'OPTI, il importe de souligner le fait que la part la plus importante de cette augmentation est due à ceux fréquentant le secteur de l'Accueil, dont les effectifs ont presque quadruplé depuis 2010.

Cet organisme accueille une population dont on peut cerner certaines caractéristiques sur les plans sociodémographiques et scolaires. Sur le premier plan, on remarque tout d'abord que, globalement, la proportion de jeunes d'origine étrangère y est plus importante que dans la scolarité obligatoire; elle est même quasi exclusive dans le secteur de l'Accueil, les jeunes fréquentant celui-ci étant souvent issus de la migration récente en Suisse et dans le canton de Vaud. Sur un plan scolaire, on peut retenir que les jeunes en général sont plus fréquemment issus de la voie de l'école obligatoire la moins exigeante, celle de VSO, mais aussi dans une proportion non négligeable de la voie intermédiaire, la VSG²⁶, et présentent par ailleurs souvent un retard scolaire. Considérant cette fois tous les débouchés possibles suite à l'école obligatoire, et pour tous les jeunes en formation en 2013-2014, l'enquête montre aussi que la formation professionnelle ne comporte qu'un tiers d'apprentis provenant de la VSO, en dépit du fait que cette voie avait pour vocation de les y préparer spécifiquement. Il semble donc que les jeunes les moins « scolaires » puissent être en quelque sorte concurrencés sur le marché de l'apprentissage par des jeunes mieux formés, même si une telle concurrence ne se fait pas nécessairement de façon directe. En revenant

²⁶ Les jeunes fréquentant l'OPTI, concernés par l'enquête, ont tous effectué leur scolarité dans le système antérieur à la LEO, soit dans les trois voies VSB, VSG et VSO de la 7^e à la 9^e année secondaire.

à l'OPTI, le profil général des jeunes fréquentant cet organisme peut encore être précisé et nuancé.

Parmi les élèves provenant de la VSO et de la VSG, on voit que ce sont ceux dont les « performances » aux ECR et à l'examen de certificat de fin de scolarité étaient légèrement plus basses, surtout en mathématiques, qui fréquentent ensuite l'OPTI. On note aussi que quatre jeunes sur cinq issus d'une classe de développement de la scolarité obligatoire intègrent le SAS et un sur cinq seulement un secteur préprofessionnel. Suivant la provenance, les élèves se distinguent par leur âge : deux tiers des jeunes de la VSO ont l'âge régulier, tandis que deux tiers de ceux de la VSG présentent un retard scolaire. Les filles qui fréquentent l'OPTI, pour leur part, se caractérisent moins souvent par de mauvaises performances scolaires, ce que démontre le fait qu'elles sont minoritaires dans le SAS.

8.2 PLACE DE L'OPTI DANS LE PARCOURS DE FORMATION DES JEUNES

Si l'on en croit un responsable de site et certains maîtres de classe et conseillers en orientation, le jeune âge des élèves rendrait la recherche d'une place d'apprentissage difficile, certains patrons préférant engager des jeunes plus mûrs et ayant déjà fait quelques stages. Cela paraît tout au moins avéré dans certains secteurs professionnels. Il convient de relever aussi le fait que certaines formations, relevant notamment du secteur de la santé et du social, demandent un âge minimum plus élevé que celui de la fin de scolarité obligatoire pour y entrer. Il est dès lors vraisemblable qu'une partie des élèves de ce secteur ne se sont pas inscrits en priorité à l'OPTI pour combler des lacunes scolaires ou par absence de projet professionnel, mais plus simplement parce qu'ils n'avaient pas l'âge requis pour entamer la formation de leur choix. Ce constat paraît corroboré par le fait que seul le secteur Santé/social comporte une majorité d'élèves dont l'âge est « régulier ».

Plus généralement, on peut faire le constat selon lequel les jeunes eux-mêmes viennent dans cet organisme davantage par nécessité en termes d'insertion que par choix d'un prolongement de la scolarité. L'examen des représentations qu'ils ont de l'OPTI et de ce qu'ils en attendent met clairement au premier plan un positionnement en lien avec l'insertion professionnelle, même si des attentes en termes de perfectionnement scolaire sont aussi présentes. Le but de l'année à l'OPTI est donc pour beaucoup d'obtenir une place de formation que leur situation présente ne permet pas, pour une raison ou pour une autre. Plusieurs facteurs peuvent favoriser cette insertion professionnelle.

L'élaboration d'un projet professionnel « réaliste et réalisable » est l'un des enjeux importants pour les jeunes de l'OPTI. En début d'année, l'état d'élaboration de celui-ci est très variable, une partie des jeunes étant sans projet, ou en changeant dans les mois qui suivent. À la fin de l'année, presque tous ont un tel projet, ce qui souligne l'ampleur du travail réalisé, surtout pour les jeunes du SAS qui sont davantage concernés par cette absence ou ces changements de projet. Il importe encore de souligner le fait qu'avoir un projet professionnel en entrant à l'OPTI est corrélé avec les chances d'accès à une formation postobligatoire. Cette relation est positive pour les jeunes des secteurs préprofessionnels, négative pour ceux du SAS. En d'autres termes, pour les premiers, un projet, s'il est solide, permet de se mettre à la recherche de places de stage et d'apprentissage dès le début de l'année à l'OPTI. Pour les seconds, un projet initial souvent irréalisable nécessite de prendre du temps pour déconstruire, puis reconstruire un nouveau projet.

Le secteur fréquenté et la voie précédemment suivie à l'école obligatoire sont deux facteurs liés au type d'insertion après l'OPTI. Alors que pour les jeunes qui ont fréquenté un secteur préprofessionnel, plus de la moitié s'orientent directement vers une formation certifiante, pour la plupart un apprentissage avec CFC, seul le tiers des jeunes du SAS a trouvé une formation avec CFC ou AFP. On constate encore que, globalement, un quart des jeunes ayant fréquenté l'OPTI vont continuer leur parcours dans une autre mesure de transition alors que, pour un petit tiers, le futur n'est pas connu. Ces deux dernières situations sont bien entendu nettement plus fréquentes chez les jeunes du SAS et de l'Accueil. En relation avec le parcours scolaire antérieur, on peut souligner le fait que l'insertion dans la formation postobligatoire est plus aisée pour les jeunes issus de la VSG, qui semblent avoir la préférence des employeurs comme cela a déjà été suggéré en parlant des élèves issus de la VSO.

Comme cela a été évoqué également, l'âge du jeune peut influencer sur la probabilité de trouver une place de formation, mais pas de manière systématique : un jeune de la VSG et sans retard scolaire, pouvant donc être considéré comme « bon élève », a des chances élevées de trouver une place d'apprentissage.

8.3 PRESTATIONS ET ÉVALUATION PAR LES INTÉRÉSÉS

Les prestations et mesures dispensées par les professionnels de l'OPTI concernent tant le perfectionnement scolaire que la transition et l'insertion professionnelle. Certaines de ces prestations s'adressent à l'ensemble des jeunes, d'autres sont davantage ciblées en fonction de besoins particuliers. La très large palette des prestations existant actuellement à l'OPTI est à souligner, car elle démontre à la fois la capacité d'ajustement à l'hétérogénéité des jeunes de cet organisme et son esprit d'ouverture par rapport au monde professionnel et à ses exigences. Dans cette perspective, la notion même de transition prend tout son sens entre le milieu « protégé » qu'est l'école et la variété des métiers et de leurs exigences, ainsi que des formations subséquentes et des passerelles qui existent aujourd'hui.

En arrière-plan sont déployées des activités variées en lien avec le travail d'articulation de toutes ces mesures (conseil de classe, travail en réseau entre professionnels, collaboration avec les parents, avec d'autres organismes et institutions, avec le tissu économique) qui sont d'une grande importance pour l'encadrement et le suivi des jeunes. Chronophage, et très largement méconnu, ce travail est d'autant plus nécessaire que la population accueillie à l'OPTI apparaît globalement plus en difficulté et plus fragile, tant sur le plan scolaire que psychologique, social ou culturel.

De manière générale, les jeunes évaluent positivement, voire très positivement les prestations dont ils ont bénéficié. Ils apprécient particulièrement les stages, le coaching, l'orientation professionnelle et le travail sur les compétences personnelles et sociales. Dans l'ensemble, les jeunes des secteurs préprofessionnels se sont montrés un peu moins satisfaits que ceux du SAS et de l'Accueil, ce qui traduit peut-être leur position plus distanciée par rapport à l'OPTI, ou leurs besoins moins importants, étant plus directement centrés sur l'insertion professionnelle qui doit suivre. Quoi qu'il en soit, cette satisfaction générale – renforcée par l'évocation spontanée d'un grand nombre de points positifs – est remarquable si l'on considère que la majorité des jeunes se sont orientés vers l'OPTI en quelque sorte « par défaut », ayant parfois un autre projet de formation en vue.

En écho à l'avis des jeunes, les professionnels, qu'il s'agisse des enseignants et conseillers en orientation ou des responsables, estiment favorablement des éléments tels que les parts

respectives du « scolaire » et de la pratique, les liens avec le monde professionnel, les prestations en rapport avec la transition et l'insertion, les dynamiques de collaboration entre professionnels, parmi d'autres aspects. Des points négatifs sont toutefois aussi évoqués, tant par les jeunes que par les professionnels. Chez ces derniers, l'évaluation prend davantage la forme d'une réflexion sur les limites de telle ou telle prestation, alors que les jeunes pointent par exemple du doigt l'insuffisance du coaching qu'ils apprécient, montrant par là qu'ils ont (encore) besoin d'un encadrement soutenu.

8.4 ADÉQUATION DES PRESTATIONS ET ENJEUX POUR L'AVENIR

L'adéquation de l'OPTI et de ses prestations est examinée au travers de ses trois missions de développement des connaissances et compétences, de construction d'un projet professionnel et d'insertion. Pour chacune de ces missions, il existe certes un certain nombre de jeunes pour lesquels elles ne s'appliqueraient que peu, voire pas du tout, par exemple parce que ces jeunes ne sont pas demandeurs ou parce qu'ils auraient déjà les connaissances ou compétences en question. Étant donné l'hétérogénéité de la population de l'OPTI, il est tout à fait plausible qu'un jeune puisse se sentir concerné par l'une des missions alors que ce n'est pas le cas pour une autre.

S'agissant par exemple du perfectionnement scolaire, la grande majorité des jeunes présentent des caractéristiques scolaires qui rendent pertinente cette mission. En effet, si l'on se réfère aux ECR de français et de mathématiques, moins d'un tiers d'entre eux ont obtenu la note de 4 au moins dans les deux branches. Dans ce cas, leurs connaissances et compétences scolaires peuvent être considérées comme (juste) suffisantes, tout au moins pour ces deux branches, pour entrer en formation; mais, sur le marché de l'apprentissage, ils se trouvent fréquemment en concurrence avec des élèves présentant un profil scolaire plus avantageux et correspondant davantage aux attentes des employeurs. La situation est alors bien plus critique pour les sept jeunes sur dix qui n'ont obtenu la moyenne ni en mathématiques, ni en français, ou qui ne l'ont eue que pour une branche.

Conscients de l'importance de leur niveau scolaire, la plupart des jeunes sont du reste demandeurs de perfectionnement, même s'ils manifestent davantage leurs besoins en matière de développement de compétences sociales, d'élaboration d'un projet professionnel et d'insertion. On peut faire l'hypothèse que cela reflète chez eux une prise de conscience de la nécessité de développer d'autres atouts en vue d'une insertion sur le marché de la formation.

Nous avons aussi considéré que la pertinence des trois missions de l'OPTI pouvait également s'apprécier au travers des évaluations formulées par les élèves à propos des prestations dont ils ont bénéficié. Très positives, elles peuvent être interprétées comme une reconnaissance, après coup, de leur utilité.

De leur côté, les enseignants et les conseillers en orientation trouvent que le large éventail des prestations délivrées à l'OPTI est adéquat, car elles permettent un ajustement aux besoins hétérogènes des élèves. L'adéquation de dispositifs tels que le secteur Accueil ou le SAS est relevée, car ils sont ouverts à des jeunes qui ont eu un parcours scolaire difficile ou incomplet, ou encore une scolarité à l'étranger, dans le cas d'une migration récente. Un doute concernant l'adéquation de l'OPTI subsiste toutefois à propos de jeunes pour lesquels la finalité de l'insertion ne peut pas être envisagée.

Comme pour faire écho à ces propos, le maintien des prestations en rapport avec la transition et l'insertion est considéré comme un enjeu pour le futur par l'ensemble des professionnels de l'OPTI. Les autres enjeux se rapportent à la formation des enseignants

de l'OPTI, qui devrait comporter une part de spécialisation en lien avec la transition, le maintien des ressources (pour les COSP), le maintien d'une période de transition et la reconnaissance du travail réalisé à l'OPTI.

8.5 ÉVOLUTION DEPUIS L'ÉTUDE DE 2004-2005

Pour compléter cette synthèse, nous avons procédé à quelques comparaisons entre des observations actuelles et celles réalisées lors d'une première enquête auprès des jeunes de l'OPTI en 2004-2005. Quelques précautions doivent toutefois être prises, d'une part en raison de choix méthodologiques différents²⁷, d'autre part à cause de l'évolution de l'OPTI qui incluait en 2013 des structures aujourd'hui indépendantes²⁸. Le tableau 25 montre les effectifs des élèves ayant fréquenté l'OPTI en 2004-2005 et en 2013-2014.

Tableau 25 : OPTI, effectifs d'élèves en 2004-2005 et en 2013-2014

	2004/05	2013/14
OPTI (PP et SAS)	1'056	946
OPTI Accueil	58	146
CHARTEM	45	
COFoP	120	

Source : Recensement scolaire DFJC

Si l'on ne compare que les secteurs faisant partie de l'OPTI en 2004-2005 et en 2013-2014 (préprofessionnels, SAS et Accueil), nous constatons que les effectifs globaux sont restés remarquablement stables (autour de 1100 élèves). Cependant, la répartition des élèves a changé. Les effectifs du secteur Accueil ont été multipliés par 2.5 alors que ceux des autres secteurs (considérés ensemble) ont diminué. On peut noter que la croissance du secteur Accueil se poursuit au-delà de notre période d'observation. À l'entrée 2016-2017, les effectifs de ce secteur dépassent les 400 élèves !

Dans les secteurs préprofessionnels et SAS pris ensemble, les filles sont majoritaires, mais leur part diminue au fil du temps (54.5% en 2004-2005, 51.6% en 2013-2014), tout en variant beaucoup d'un secteur à l'autre. Dans les secteurs en lien avec la santé et le social, qui accueillent⁷⁴ plutôt les bons élèves, la part des filles tend à s'accroître (de 84% à 89%), tandis qu'elle diminue dans le SAS, réservé aux élèves en difficultés scolaires (de 50% à 39%). Quant aux garçons, ils étaient, et sont toujours, très majoritaires dans les secteurs liés à la construction, la technique et l'industrie. On le voit, en une dizaine d'années, les choix d'orientation dans les métiers sont toujours aussi marqués par des dynamiques de genre.

Par rapport à la population globale, les élèves d'origine étrangère étaient surreprésentés à l'OPTI et, entre 2004-2005 et 2013-2014, leur part a encore augmenté, s'élevant de 47.8% à 51.1%. Les jeunes d'origine portugaise affichent la plus grande croissance, leur part passant de 10% à 18% (secteurs préprofessionnels et SAS). Cela témoigne d'une évolution économique défavorable dans certains pays.

27 La première étude portait sur un échantillon d'élèves, alors que nous avons travaillé sur des données exhaustives pour cette présente étude. En 2004-2005, deux enquêtes par questionnaires ont eu lieu, en début et en fin d'année scolaire. En 2013-2014, les élèves n'ont été interrogés qu'une seule fois, ceci vers la fin de l'année scolaire. Enfin, l'étude de 2004-2005 n'incluait pas le secteur Accueil, contrairement à celle de 2013-2014 (Bachmann Hunziker, 2007).

28 Il s'agit du COFoP et du CHARTEM.

La grande majorité des jeunes de l'OPTI (secteurs préprofessionnels et SAS) proviennent de la VSO et leur proportion reste assez stable (58% en 2004-2005, 56% en 2013-2014). Quant aux élèves de la VSG, ils sont proportionnellement moins nombreux; en dix ans, leur part a en effet passé de 30% à 21%. En revanche, de plus en plus d'élèves ont suivi le Raccordement 1 (1.2% en 2004-2005, 5.8% en 2013-2014) et, plus généralement, ils sont également plus nombreux, en provenance d'une des filières de formation du secondaire II ou d'une mesure de transition.

Pour les années 2004-2005 et 2013-2014, la très grande majorité des jeunes avait un projet de formation, le plus souvent un apprentissage. S'ils se sont trouvés à l'OPTI, c'est parce que ce projet ne s'est pas réalisé, pour une raison ou une autre. En 2004-2005, pour plus de la moitié des jeunes (54%) de l'OPTI, l'insertion dans la formation professionnelle s'accompagnait d'une modification du projet de formation initiale. En 2013-2014, les changements de projet professionnel sont moins fréquents (28% en secteurs préprofessionnels, 43% en SAS). Cette différence s'explique peut-être par le fait que dans la première étude, le changement de projet était évalué en comparant les réponses données par les jeunes en début puis fin d'année; dans la présente étude, les jeunes devaient eux-mêmes mentionner si leur projet s'était modifié. On peut faire l'hypothèse que les jeunes ont de la peine à percevoir les changements qui sont intervenus durant l'année scolaire, cela d'autant plus qu'il s'agit de quelque chose d'imaginé (un projet) et non pas d'un événement réel. Accessoirement, cela pourrait aussi s'interpréter comme une appropriation, par les jeunes, des projets qu'ils ont élaborés grâce au travail de l'OPTI.

La comparaison des évaluations des élèves de la première volée (2004-2005) avec celles des élèves de la volée 2013-2014 est plus difficile à réaliser, l'architecture du questionnaire étant différente. De manière plus qualitative, il est possible de relever que les jeunes ayant participé à ces études se montrent très majoritairement positifs et satisfaits, eu égard aux prestations dont ils ont bénéficiés, cela tout particulièrement s'agissant de l'orientation et de l'insertion. Il y a dix ans, tout comme maintenant, les jeunes sont ainsi résolument tournés vers les formations certifiantes du secondaire II.

8.6 POUR CONCLURE

En réponse au mandat confié à l'URSP, les résultats de cette étude montrent que l'OPTI est une structure qui offre des prestations qui, tout en correspondant aux missions qui lui sont attribuées, sont importantes pour accompagner, à sa plus grande satisfaction, une population fragilisée par la transition. Ce rapport met ainsi en évidence l'utilité intégratrice de l'OPTI, qui repose amplement, à notre sens, sur la centralité qu'occupe la finalité de l'insertion dans cet organisme.

Une interrogation subsiste à propos de la crainte persistante que les élèves affluerait « massivement » à l'OPTI, par confort ou par peur de s'engager dans le monde professionnel, ce qui peut s'interpréter comme une remise en question de l'utilité d'une telle structure. Il est d'ailleurs intéressant de relever que ces craintes ont été initialement verbalisées par les professionnels de la transition, avec l'utilisation de termes tels que « dysfonctionnement », « solution confortable » ou encore « sécurité » (Landenbergue, 1993). Mais il est vrai qu'en 1993, la transition n'existait ni en tant que concept, ni en tant que problématique. Il est difficile de comprendre la persistance actuelle d'une telle crainte alors même que de nombreux travaux et de nombreuses concertations entrepris depuis ont montré, compte tenu de l'évolution de l'environnement économique, social et éducatif, qu'un certain nombre de jeunes n'étaient pas en mesure d'intégrer directement la formation après leur scolarité obligatoire. Il est ainsi vital que ces « outsiders » du

« marché » de la formation puissent bénéficier d'une aide à la transition de qualité, ce qui, bien entendu, n'exclut pas qu'un questionnement sur la transition et l'efficacité des dispositifs d'aide reste ouvert.

BIBLIOGRAPHIE

- Aeschbach, S., Villiger, S. et Benelli, N. (2013). *Résultats de l'enquête auprès des semestres de motivation en Suisse. Période 2012/13*. Récupéré le 15 mars 2016 de http://www.ch-semo.ch/public/035/data/SEMO-Bericht_franzoesisch_final_2012_13.pdf
- Amos, J. (2006). De la norme au marché : autre chance ou exclusion ? *Bulletin de la CIIP*, 19, 6-7.
- Amos, J., Böni, E., Donati, M., Hupka, S., Meyer, T. et Stalder, B.-E. (2003). *Parcours vers les formations postobligatoires. Les deux premières années après l'école obligatoire. Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Amos, J., Silver, R. et Tomei, A. (2004). Genève évalue sa formation professionnelle. *Panorama*, 2, 28-30.
- Bachmann Hunziker, K. (2006). *Quelle insertion dans le monde professionnel 6 mois après avoir fréquenté l'OPTI ? Rapport intermédiaire*. Lausanne : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques.
- Bachmann Hunziker, K. (2007). *Profils, attentes et projets des jeunes en situation de transition vers une formation professionnelle*. Lausanne : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques.
- Bachmann Hunziker, K. (2008). *S'insérer dans le monde professionnel : quel bilan deux ans après l'OPTI ?* (Vol. 132). Lausanne : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques.
- Bachmann Hunziker, K. (2012). *Faciliter la transition entre l'école obligatoire et le monde du travail avec le Case Management : fonctionnement du dispositif vaudois et évaluation* (Vol. 154). Lausanne : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques.
- Bertschy, K., Böni, E. et Meyer, T. (2007). *Les jeunes en transition de la formation au monde du travail. Survol des résultats de la recherche longitudinale TREE, mise à jour 2007*. Récupéré le 15 mars 2016 de <http://tree.unibas.ch/fr/resultats>
- Broucker, P. de, Gensbittel, M.-H. et Mainguet, C. (2000). *Déterminants scolaires et analyse de la transition*. Récupéré le 15 mars 2016 de <http://www.mzes.uni-mannheim.de/projekte/catewe/workshop/deBroucker.pdf>
- Commission de gestion du Grand Conseil vaudois (COGES) (2013). *Rapport de la commission chargée de contrôler la gestion du Conseil d'État du Canton de Vaud. Année 2012*. Récupéré le 15 novembre 2013 de http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2012-2017/GC_053_RC_01.pdf
- Condoux, S. (1997). Naissance du Perfectionnement de type IV. Entretien avec Michel Landenbergue. *Deux points ouvrez les guillemets*, 1, 18-19.
- Conseil d'État du Canton de Vaud (1997). *Règlement de l'École de perfectionnement (REP)*. Récupéré le 15 mars 2016 de http://www.rsv.vd.ch/rsvsite/rsv_site/doc.pdf?docId=741522
- Dehame-Leleyter, M., Lancry, A. et Vallery, G. (2008). Travail d'articulation et organisation de travail : Étude dans un collectif de l'enseignement public. *Psychologie du travail et des organisations*, 14(4), 345-368.
- Donati, M. (2000). Étude longitudinale au Tessin. Sur les traces de 1500 jeunes en formation. *Panorama*, 6, 47-48.
- Donati, M. et Tocchetto, F. (2003). Une recherche tessinoise. Rien n'est comme avant, et pourtant... *Bulletin CIIP*, 12, 13-14.
- Durussel, C., Corbaz, E., Raimondi, E. et Schaller, M. (Dir.) (2012). *Pages d'accueil. Vingt ans de classes d'accueil post-obligatoires dans le canton de Vaud*. Lausanne : Antipodes.

- Egger, Dreher, & Partner AG. (2007). *Étude approfondie sur les offres de formation transitoires entre scolarité obligatoire et formation professionnelle*. Récupéré le 15 mars 2016 de <http://www.sbf.admin.ch/?lang=fr>
- Emmenegger, A. et Schneider, V. (2006). Après le préapprentissage, quelles perspectives ? *Panorama*, 3, 21-22.
- Evrard, A., Hexel, D., Kaiser, C., Lurin, J., Decarro, N. M., Rastoldo, F. et Soussi, A. (2003). *De l'orientation au projet de formation. Parcours et perspectives des élèves des filières du secondaire II et de 1^{re} année de l'ECG. Niveaux des compétences des élèves en lecture-écriture. Analyse du dispositif VOIR de l'ECG*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Galley, F. et Meyer, T. (1999). *Transitions de la formation initiale à la vie active. Rapport de base pour l'OCDE*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Office fédéral de la statistique, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.
- Gondoux Freléhoux, V. (2011). *Orientation à l'issue de la scolarité obligatoire et des filières de transition. Résultats de l'enquête « Choix 2010 »*. Récupéré le 15 mars 2016 de <http://edudoc.ch/record/100019/files/OrientationVD-2010.pdf>
- Häfeli, K. et Schellenberg, C. (2009). *Facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.
- Heller, G. (2012). *Ceci n'est pas une prison. La Maison d'éducation de Vennes. Histoire d'une institution pour garçons délinquants en Suisse romande (1805-1846-1987)*. Lausanne : Antipodes.
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED*, 65, 1-8.
- Keller, A., Hupka-Brunner, S. et Meyer, T. (2010). *Parcours de formation postobligatoire en Suisse : les sept premières années. Survol des résultats de l'étude longitudinale TREE, mise à jour 2010*. Récupéré le 15 mars 2012 de https://europa.unibas.ch/fileadmin/tree/redaktion/docs/Keller_Hupka_Meyer_2010_Results_Update_francais.pdf
- Kiener, U. (2005). Intégrer grâce aux solutions intermédiaires ? *Panorama*, 1, 25.
- Landenbergue, M. (1991). Une année supplémentaire de scolarité attire un élève de terminale sur 3 : les défis de la 10^e année. *Perspectives*, 5, 10-11.
- Landenbergue, M. (1993). Réussites, espoirs, ... et craintes. Premier bilan des classes de raccordement et de perfectionnement. *Perspectives*, 2, 6-7.
- Masdonati, J. (2006). Transition entre école et monde du travail. Une intervention basée sur un modèle psychosocial. *Panorama*, 3, 10-11.
- Masdonati, J. (2007). *La transition entre école et monde du travail*. Berne : Peter Lang.
- Meyer, T. (2004). *L'école... et après ? Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Bern/Aarau : TREE.
- Meyer, T. (2005). *Passage à l'emploi : jeunes en transition de la formation au marché du travail*. Berne : TREE.
- Meyer, T. (2012, novembre). *Parcours de formation postobligatoire et insertion professionnelle en Suisse : quelques renseignements de l'étude TREE*. Communication présentée à la Journée d'étude formation doctorale EDSE « Grandir en Suisse : des inégalités scolaires aux inégalités sociales », Lausanne, Suisse.
- Moser, U. (2004). *Jugendliche zwischen Schule und Berufsbildung: eine Evaluation bei Schweizer Grossunternehmen Berücksichtigung des internationalen Schulleistungsvergleichs PISA*. Berne : HEP Verlag.

- Moser, U. (2006, octobre). *Compétences scolaires et attentes des entreprises*. Communication présentée à la Journée de formation Orientation et sélection. Réalités et perspectives, Tolochenaz, Suisse.
- Padiglia, S. (2005). *Les transitions dans les itinéraires de formation : texte de travail élaboré dans le cadre des études du « Forum Transition »*. Neuchâtel : IRDP.
- Padiglia, S. (2007). Itinéraires de transition et solutions transitoires en Suisse. Dans M. Behrens (dir.), *La transition de l'école à la vie active ou le constat d'une problématique majeure* (p. 13-21). Neuchâtel : IRDP.
- Pagnossin, E. et Armi, F. (2008). *Recherches suisses sur les transitions entre la formation et le monde du travail depuis les années 1980* (No. 08.1003) (p. 35). Neuchâtel : IRDP.
- Perriard, V. (2005). *Transition de l'école obligatoire vers la formation professionnelle : les facteurs explicatifs des difficultés actuelles. Analyse de la littérature*. Lausanne : URSP.
- Rastoldo, F. et Decarro, N. M. (2000). Transition de l'enseignement obligatoire au postobligatoire. Orientation des élèves à la fin du cycle d'orientation genevois en 1998. *Note d'information du SRED*, 5, 1-8.
- Rastoldo, F., Evrard, A. et Amos, J. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport I : entrée en formation professionnelle et parcours de formation des diplômés*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Statistique Vaud (2016). L'orientation des jeunes au terme de la scolarité obligatoire et des filières de transition. *Numerus, hors-série juin*, 1-16.
- Zittoun, T. (2006). *Insertions. À quinze ans, entre échec et apprentissage*. Bern : Peter Lang.
- Zittoun, T. et Perret-Clermont, A.-N. (2001, octobre). *Contribution à une psychologie de la transition*. Communication présentée au Congrès international de la Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE) et de la Société suisse pour la formation des enseignantes et des enseignants (SSFE), Aarau, Suisse.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AFE	Attestation fédérale de formation élémentaire
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
ANOVA	Analyse de la variance
AOP	Atelier d'orientation professionnelle
BIO-SeMo	Bilan orientation (processus préSeMo)
BIP	Bâtir l'intégration professionnelle
CASPO	Classe(s) d'accueil de la scolarité postobligatoire
CCC	Certificat cantonal de capacité
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFE	Certificat de fin d'études de l'école obligatoire
CFVI	Centre de formation vaudois de l'industrie
CHARTEM	Centre horizon d'activités et de relais-transition École-métiers
CIR	Classes d'insertion rapide
CMA	Cours pour maîtres d'apprentissage
COFoP	Centre d'orientation et de formation professionnelles
COGES	Commission de gestion [Grand Conseil vaudois]
COSP	Conseiller en orientation scolaire et professionnelle
CP	Cours préparatoires
CPP	Cours de préparation aux écoles de personnel paramédical
CPVP	Cours de préparation à la vie professionnelle
CPS	Compétences personnelles et sociales
CSIR	Centre social d'intégration des réfugiés
CTP	Centre de transition professionnelle (Genève)
CV	Curriculum vitae
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (Canton de Vaud)
DGEP	Direction générale de l'enseignement postobligatoire
DIPC	Département de l'instruction publique et des cultes [maintenant DFJC]
ECGC	École de culture générale et de commerce
ECR	Épreuves cantonales de référence
EM	École de maturité
ER	Classes à effectifs réduits
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FORJAD	Formation (professionnelle) des (pour les) jeunes adultes en difficulté

FP	Formation professionnelle
GYM	Gymnase
HARMoS	[Accord intercantonal sur l'] harmonisation de la scolarité obligatoire
HEP	Haute école pédagogique
IFFP	Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle
JAD	Jeunes adultes en difficulté
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LESS	Loi sur l'enseignement secondaire supérieur
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
OP	Orientation professionnelle
OPTI	[2008-2016, ici dans ce rapport] Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle / [2003-2008, à l'origine] Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (professionnelle) / [depuis août 2016, devient] école de la transition
PP	Secteur préprofessionnel (OPTI)
Rac	[année de] Raccordement (école obligatoire)
RESCO	Recensement scolaire
SAS	Secteur (d') appui en orientation et soutien scolaire (OPTI)
SeMo	Semestre de motivation
SESAP	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
SPAS	Service de prévoyance et d'aide sociale
SUPEA	Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
T1	Transition 1
TREE	[programme fédéral de] transition de l'école à l'emploi
UE	Union européenne
URSP	Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques
UTT	Unité de transition au travail
VSB	Voie secondaire de baccalauréat [degrés 7 à 9 de l'ancien système scolaire]
VSG	Voie secondaire générale [degrés 7 à 9 de l'ancien système scolaire]
VSO	Voie secondaire à options [degrés 7 à 9 de l'ancien système scolaire]

LISTE DES SCHÉMAS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Schéma 1 :	Situation de la transition dans le parcours de formation	10
Graphique 1 :	Taux de transition directe vers les formations du secondaire II	11
Schéma 2 :	Les différentes structures réunies pour former l'OPTI	18
Schéma 3 :	Évolution de la structure OPTI en 9 ans (2004-2005 à 2013-2014).....	21
Schéma 4 :	Organisation de l'OPTI.....	22
Tableau 1 :	Élèves de l'OPTI selon le secteur et le sexe (volée 2013-2014).....	29
Tableau 2 :	Élèves de l'OPTI selon l'origine (volée 2013-2014).....	30
Tableau 3 :	Répartition des élèves de l'OPTI selon la période de naissance (en %)	32
Tableau 4 :	Scolarisation l'année précédant l'OPTI (en 2012-2013)	33
Tableau 5 :	Élèves de l'OPTI selon le secteur fréquenté et l'enseignement de l'année précédente.....	34
Tableau 6 :	Répartition selon filières, futurs élèves OPTI et autres	35
Graphique 2 :	Âge des élèves en 9 ^e en 2012-2013	36
Graphique 3 :	Résultats aux ECR de 8 ^e année en 2011-2012.....	37
Graphique 4 :	ECR de 8 ^e année en 2011-2012, répartition des résultats en math.....	37
Graphique 5 :	ECR de 8 ^e année en 2011-2012, répartition des résultats en français	37
Graphique 6 :	Résultats aux examens de 9 ^e année en 2012-2013	38
Graphique 7 :	Examen en 9 ^e année en 2012-2013, répartition des résultats en math.....	38
Graphique 8 :	Examen en 9 ^e année en 2012-2013, répartition des résultats en français.....	38
Tableau 7 :	Formation en 2013-2014 selon la filière suivie en 2012-2013	39
Graphique 9 :	Formation en 2013-2014 en fonction de la voie suivie en 2012/13	40
Tableau 8 :	Formation en 2013-2014 et moyennes des points obtenus lors des ECR en 2011-2012 (français et mathématiques).....	41
Schéma 5 :	Modélisation de l'accès à l'OPTI.....	42
Tableau 9 :	Modèle logistique estimant la probabilité d'être orienté à l'OPTI, en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves.....	43
Graphique 10 :	Rapports de chances relatives d'accéder à l'OPTI.....	44
Graphique 11 :	Probabilité d'orientation vers l'OPTI en fonction du score aux ECR en 8 ^e année	44
Graphique 12 :	Présence de projet de formation pour 2013-2014, secteur préprofessionnel	45
Graphique 13 :	Présence de projet de formation pour 2013-2014, secteur SAS.....	45
Graphique 14 :	Nombre de projets pour 2013-2014, secteur préprofessionnel	46
Graphique 15 :	Nombre de projets pour 2013-2014, secteur SAS.....	46
Graphique 16 :	Un seul projet de formation pour 2013-2014, secteur préprofessionnel	46
Graphique 17 :	Un seul projet de formation pour 2013-2014, secteur SAS.....	46
Graphique 18 :	Plusieurs projets de formation pour 2013-2014, secteur préprofessionnel.....	47
Graphique 19 :	Plusieurs projets de formation pour 2013-2014, secteur SAS.....	47
Graphique 20 :	Projet de formation principal pour 2013-2014, secteur préprofessionnel.....	47
Graphique 21 :	Projet de formation principal pour 2013-2014, secteur SAS.....	47
Graphique 22 :	Mesure de transition préférée pour l'année 2013-2014, secteur préprofessionnel	48
Graphique 23 :	Mesure de transition préférée pour l'année 2013-2014, secteur SAS.....	48
Graphique 24 :	Fréquences aux items mesurant les représentations de l'OPTI (N=650)	49
Tableau 10 :	Facteurs sous-jacents aux représentations de l'OPTI et saturations.....	50
Graphique 25 :	Scores factoriels aux dimensions sous-jacentes des représentations de l'OPTI, selon le secteur fréquenté	51
Graphique 26 :	Fréquences aux items relatifs aux attentes et besoins des jeunes (N=649)	52
Graphique 27 :	Projet professionnel en entrant à l'OPTI, secteur préprofessionnel.....	53
Graphique 28 :	Projet professionnel en entrant à l'OPTI, secteur SAS.....	53
Graphique 29 :	Projet professionnel en mai à l'OPTI, secteur préprofessionnel.....	54
Graphique 30 :	Projet professionnel en mai à l'OPTI, secteur SAS.....	54
Graphique 31 :	Changement de projet professionnel durant l'année à l'OPTI, secteur préprofessionnel	55
Graphique 32 :	Changement de projet professionnel durant l'année à l'OPTI, secteur SAS	55
Graphique 33 :	Raisons invoquées pour changer de projet, secteur préprofessionnel	55

Graphique 34 :	Raisons invoquées pour changer de projet, secteur SAS.....	55
Graphique 35 :	Concrétisation du projet professionnel, secteur préprofessionnel.....	56
Graphique 36 :	Concrétisation du projet professionnel, secteur SAS.....	56
Graphique 37 :	Type de contrat signé, secteur préprofessionnel	57
Graphique 38 :	Type de contrat signé, secteur SAS.....	57
Graphique 39 :	Modalité d'engagement, secteur préprofessionnel	57
Graphique 40 :	Modalité d'engagement, secteur SAS	57
Graphique 41 :	Projet professionnel à l'entrée à l'OPTI et accès à une formation certifiante, secteur préprofessionnel	58
Graphique 42 :	Projet professionnel à l'entrée à l'OPTI et accès à une formation certifiante, secteur SAS.....	58
Graphique 43 :	Changement de projet et accès à une formation certifiante (secteur préprofessionnel et secteur SAS ensemble).....	59
Graphique 44 :	Départs avant la fin de l'année scolaire à l'OPTI en 2013-2014	60
Graphique 45 :	Départs avant la fin de l'année selon les secteurs de l'OPTI en 2013-2014 (en %)	60
Graphique 46 :	Situation des élèves ayant quitté l'OPTI en cours d'année scolaire 2013-2014.....	61
Graphique 47 :	Situation des jeunes ayant fréquenté l'OPTI en 2013/14 (N=1101).....	61
Tableau 11 :	Situation après l'OPTI, en fonction du secteur fréquenté en 2013-2014	62
Graphique 48 :	Parcours après l'OPTI en fonction du secteur suivi	63
Graphique 49 :	Formation CFC en 2014-2015, selon filière (2012-2013), sexe et âge	64
Schéma 6 :	Modélisation de l'accès à une formation du postobligatoire.....	64
Tableau 12 :	Modèle logistique estimant la probabilité d'être orienté vers une formation postobligatoire en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves	65
Graphique 50 :	Rapports de chances relatives d'accéder à une formation certifiante du secondaire II ...	66
Graphique 51 :	Accès aux CFC selon le site	66
Graphique 52 :	Accès aux CFC selon le secteur	67
Graphique 53 :	Répartition des secteurs selon le site.....	67
Graphique 54 :	Degré de satisfaction éprouvée par rapport à l'année passée à l'OPTI	67
Tableau 13 :	Prestations plus spécifiquement liées au perfectionnement scolaire	69
Tableau 14 :	Prestations plus spécifiquement liées à la transition.....	70
Tableau 15 :	Prestations plus spécifiquement liées à l'insertion professionnelle	71
Tableau 16 :	Prestations d'ordre structurel.....	72
Tableau 17 :	Prestations plus spécifiquement liées au travail d'articulation	73
Graphique 55 :	Évaluation des cours de base (N=649)	78
Graphique 56 :	Évaluation des cours préprofessionnels (N=491).....	79
Graphique 57 :	Évaluation du fait d'être orienté dans un secteur (N=570).....	80
Graphique 58 :	Évaluation des stages (N=570).....	81
Graphique 59 :	Évaluation du coaching (N=570).....	81
Graphique 60 :	Évaluation de l'orientation professionnelle (N=649)	82
Graphique 61 :	Évaluation du travail sur les compétences personnelles et sociales (N=570).....	83
Graphique 62 :	Évaluation des autres prestations.....	83
Graphique 63 :	Appréciation de la quantité des prestations dispensées.....	84
Graphique 64 :	Degré de satisfaction éprouvée pour les principales prestations de l'OPTI	85
Tableau 18 :	Présence de points positifs ou négatifs dans les réponses des jeunes	85
Tableau 19 :	Thèmes évoqués dans les points positifs (N=681)	86
Tableau 20 :	Thèmes évoqués dans les points négatifs (N=681)	88
Tableau 21 :	Éléments évalués positivement par les enseignants et COSP.....	89
Tableau 22 :	Éléments évalués négativement par les enseignants et COSP	91
Tableau 23 :	Éléments évalués positivement par les responsables régionaux	92
Tableau 24 :	Éléments évalués négativement par les responsables régionaux	93
Tableau 25 :	OPTI, effectifs d'élèves en 2004-2005 et en 2013-2014.....	107